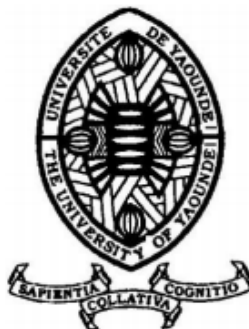


UNIVERSTE DE YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
HUMAN AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

EVALUATION DES STRATEGIES DE MISE EN OEUVRE DES
POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE
D'AUTONOMISATION DES JEUNES AU CAMEROUN :
CAS DU PAJER-U

Mémoire présenté en vue de l'obtention de Master Recherche à Vocation
Professionnelle en Sociologie

Option : Management des Projets de Développement

Par

Synthia Laurelle ZOMESSI DONFACK, épouse TIMAMO

Licenciée en Sociologie



Membres du Jury de soutenance

Rapporteur

Dr. Jeannette LEUMAKO
NONGNI

Chargée de cours

Président du Jury

Pr. NNA NTIMBA
Maître de conférences

Examineur

Dr. Ferdinand
MBEN

03 Juillet 2024

DEDICACE

À

Mes parents, M. et Mme NGUETI

Mon époux, M. TIMAMO Marius

Mon fils, DJIESSI Marel Nathan

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait pas été finalisé sans la contribution d'un certain nombre de personnes remarquables que nous tenons à remercier.

Notre profonde gratitude s'adresse tout d'abord à notre Directrice de mémoire, Dr. Jeannette LEUMAKO NONGNI, qui a accepté de conduire les premiers pas de la jeune chercheuse que nous sommes. Ses conseils, sa disponibilité, son sens critique, sa rigueur et son fort savoir nous ont permis de mieux cerner notre objet d'étude.

Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes ressources qui ont facilité notre enquête de terrain. Ils'agit des responsables du Programme d'Appui à la Jeunesse Urbaine et Rurale (PAJER-U), des bénéficiaires du PAJER-U, de quelques jeunes du département du Mfoundi.

Cette reconnaissance va également à l'endroit de tous les enseignants du département de Sociologie de l'Université Yaoundé I, dirigé par le Pr. Armand LEKA ESSOMBA. Ce département nous a offert le privilège de faire nos premiers pas dans la recherche.

Notre gratitude s'adresse aussi aux membres de l'association Jeunesse et Développement Durable pour l'Afrique (J2D-Afrique) pour leur disponibilité, leur encadrement, leurs précieux conseils ; ainsi qu'à l'Association pour la Réhabilitation des réfugiés, des jeunes et des femmes (ARREF) pour sa disponibilité lors des enquêtes.

Aux familles DONFACK, ENECKDEM, KANDO, LONFO, MBOHOU, NGONGANG, pour l'appui matériel et financiers sans faille.

Que mes frères et sœurs Lolita NGUETI, Bravo NGUEPI, Fortune TSAGUE, Befana GUIMEZONG, trouvent ici une reconnaissance particulière.

Pour leur soutien inépuisable, que mes amis et frères Patrice NITCHEU, Syntiche NDAMI, Frédéric TADONLEKE reçoivent les remerciements qu'ils leur sont dus.

SOMMAIRE

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
SIGLES ET ACRONYMES	v
LISTE DES FIGURES ET DIAGRAMMES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX	viii
RESUME	x
ABSTRACT	x
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX, ACTEURS DES POLITIQUES D'AUTONOMISATION ET PRESENTATION DU PAJER-U	30
CHAPITRE I : ÉTAT DES LIEUX ET ACTEURS DES POLITIQUES PUBLIQUES D'AUTONOMISATION DES JEUNES AU CAMEROUN.....	31
CHAPITREII: PRESENTATION DU PAJER-U	46
DEUXIEME PARTIE : PAJER-U : INSUFFISANCES ET STRATEGIES D'AUTONOMISATION DEVELOPPEES PAR LES JEUNES	60
CHAPITRE III: LES FAIBLESSES DU PAJER-U	61
CHAPITRE IV : STRATEGIES D'AUTONOMISATION DEVELOPPEES PAR LES JEUNES FACES AUX LIMITES DU PAJER-U	78
CONCLUSION GENERALE.....	91
BIBLIOGRAPHIE	99

WEBOGRAPHIE	109
ANNEXES	111
TABLE DES MATIERES.....	123

SIGLES ET ACRONYMES

1- Sigles

CPFF	Centre de Promotion de la Femme et de la Famille
CGLU-Afrique	Cités et Gouvernements Locaux Unis d’Afrique
CMPJ	Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes
CUA	Commission de l’Union Africaine
DG	Directeur Général
FNE	Fond National de l’Emploi
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement économiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONJ	Observatoire National de la Jeunesse
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONT	Observatoire National du Travail
OSC	Organisation de la Société Civile
PED	Programme Emplois Diplômés
RDC	République Démocratique du Congo
TRE	Techniques de Recherche d’Emploi
UA	Union Africaine

2- Acronymes

COP	Conférences des Parties
FONIJ	Fond National d'Insertion des Jeunes
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique
ONEFOP	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
ONU	Organisation des Nations Unies
PADER	Programme d'Appui au Développement des Emplois Ruraux
PAJER-U	Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PARIC	Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais
PARFAR	Programme d'Amélioration du Revenu Familial Rural
PARI-JEDI	Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PEA-Jeune	Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agro-pastoral des jeunes
PIAASI	Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PIFMAS	Projet d'Insertion Socio-économique des Jeunes par la création des Microentreprises de Fabrication du Matériel Sportif
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTS-Jeune	Plan Triennal Spécial jeunes
UNFPA	United Nations Population Fund (Fonds des Nations Unies pour la Population)

LISTE DES FIGURES ET DIAGRAMMES

Figure 1:. Répartition des jeunes enquêtés selon la perception du PAJER-U	62
Figure 2:. Répartition des jeunes enquêtés selon la situation scolaire.....	63
Figure 3:. Diagramme de présentation de la difficulté majeure au PAJER-U.....	71
Figure 4:. Représentation graphique de la répartition des répondants selon le degré de portée du PAJER-U	80
Figure 5:. Représentation graphique des secteurs de reconversion des jeunes.....	81
Figure 6:. Répartition des jeunes débrouillards selon le domaine d'activité.....	85

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition statistique des personnes enquêtées.....	21
Tableau 2: Récapitulatif des objectifs spécifiques et résultats attendus	48
Tableau 3: Distribution des bénéficiaires selon la difficulté majeure du PAJER-U.....	70
Tableau 4: Récapitulatif des résultats attendus et des résultats obtenus	73
Tableau 5: Distribution des répondants selon le degré de portée du PAJER-U.....	79

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1.:ATTESTATIONDERECHERCHE	112
ANNEXE 2.:GUIDE D'ENTRETIEN	113
ANNEXE 3.:QUESTIONNAIRE POUR LES JEUNES.....	116
ANNEXE 4.:DOCUMENTS REÇUS DES RESPONSABLES DU PAJER-U	118

RESUME

La présente étude porte sur « *l'évaluation des stratégies de mise en œuvre des politiques publiques d'autonomisation des jeunes au Cameroun* » spécifiquement le cas du PAJER-U. Elle est le fruit d'un travail académique construit sur un constat, celui de la persistance de la situation des jeunes malgré l'élaboration et la mise en œuvre de multiples politiques publiques visant l'insertion professionnelle et l'autonomisation de cette couche sociale au Cameroun depuis déjà plus de dix ans. Dès lors, cette étude met en exergue les stratégies d'implémentation des politiques publiques d'autonomisation des jeunes. La question qui constitue la pierre angulaire de ce travail est celle de savoir : La manière dont le PAJER-U en tant que stratégie est mis en œuvre permet-il de lutter efficacement contre le chômage et le sous-emploi en milieu jeune? End'autres termes, il est question de mettre en exergue le fonctionnement de ce programme. Cela nous a conduit à poser l'hypothèse selon laquelle le PAJER-U en tant que stratégie de mise en œuvre des politiques publiques en matière d'autonomisation des jeunes au Cameroun ne parvient pas à résorber efficacement le chômage et le sous-emploi en milieu jeune.

Les données collectées par des entretiens, de l'administration des questionnaires et la recherche documentaire nous ont permis de confirmer notre hypothèse principale. En effet, nous avons pu établir que, de part toutes les politiques mises sur pied en faveur de l'emploi et de l'auto-emplois des jeunes, le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJERU) reste l'un des plus anciens et ses acteurs de mise en œuvre sont entre autres l'institution étatique, les organisations de la société civile et les jeunes. Cependant, tous ces acteurs n'ont pas l'opportunité d'assumer pleinement leur rôle. Par ailleurs, nous avons constaté que de nombreux obstacles notamment la longueur et la complexité dans les procédures d'octroi des financements entravent l'atteinte des objectifs du dit programme. Face à ces obstacles, les jeunes développent des stratégies de contournement. C'est pour cela que nous avons fait des suggestions afin que ce programme améliore sa stratégie de mise en œuvre en incitant ainsi davantage de jeunes à s'y intéresser véritablement.

Mots clés : PAJER-U, Politiques publiques, Stratégie, Autonomisation, Jeune.

ABSTRACT

This study, which focuses on "the evaluation of the implementation of youth empowerment policies in Cameroon" is the result of an academic work built on an observation: the development and implementation of multiple public policies aimed at the professional integration and empowerment of young people in Cameroon for more than ten years render the situation of this segment of the population to be desired. Therefore, this study highlights the strategies for implementing public policies for the empowerment of young people. The question that constitutes the cornerstone of this work is: How are public policies for youth empowerment operationalized in Cameroon? In other words, it is a question of examining the social logics of the actors in the process of implementing youth empowerment policies and highlighting the strategies for operationalizing these policies. This led us to hypothesize that the implementation of public policies on youth empowerment in Cameroon does not take into account the representations that young people have of them.

The data collected in the field through interviews, questionnaire survey and documentary research allowed us to confirm our main hypothesis. Indeed, we were able to establish that apart from all the policies set up in favor of employment and self-employment of young people, the Support Program for Rural and Urban Youth (PAJER-U) remains one of the oldest and its implementing actors are, among others, the state institution, civil society organizations and young people. However, not everyone finds the opportunity to fully assume their role. In addition, we found that many obstacles hinder the achievement of effectiveness and efficiency of the said program. Faced with these obstacles, young people develop work-around strategies. This is why we have made suggestions for this program to improve its implementation strategy, thus encouraging more young people to take a genuine interest in it.

Key words: PAJER-U, Public policy, Strategy, Autonomisation, Youth.

INTRODUCTION

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le monde change constamment. Selon un rapport du PNUD, ces changements affectent encore aujourd'hui la vie d'un milliard de jeunes dont 85% dans des pays en développement¹. Les différentes crises d'ordre sécuritaire, socio-économique et politique ont lourdement influencé le fonctionnement des communautés ; surtout en ce qui concerne leur développement. Un rapport de l'OCDE mentionnait le fait que l'économie mondiale avait gravement été touchée par la crise économique². Dans de nombreuses régions du monde, développées et en développement, les jeunes constituent une force de changement et s'érigent en agents capables de se faire entendre sur la scène publique. Les jeunes se constituent de plus en plus en mouvement et groupes dans le but de remettre en cause l'organisation traditionnelle du pouvoir et préconisent l'adoption d'un nouveau contrat social entre l'État et la société, favorable à leur épanouissement³.

L'Afrique est reconnue pour avoir la population la plus jeune, avec plus de 400 millions de jeunes âgés de 15 à 35 ans⁴. Une population aussi jeune devrait donc faire l'objet d'une exigence accentuée en ce qui concerne l'accroissement des investissements dans les facteurs de développement économique et social, afin d'améliorer l'indice de développement des pays africains. Ces pays africains à travers l'UA ont pris conscience de l'importance d'un tel contrat (celui sus-évoqué) qui porte un intérêt particulier sur le potentiel de la jeunesse pour un développement durable.

¹PNUD, « Stratégie du PNUD pour la jeunesse 2014-2017. Autonomisation des jeunes pour un avenir durable », 2014, p.5. Consulté le 15 Avril 2020.

²OCDE, « Panorama des statistiques de l'OCDE 2010: les causes et les conséquences de la crise », 2010. Consulté le 20 Janvier 2021 de

<https://www.ocde.org/fr/economie/panoramadesstatistiquesdelocde2010lescausesetlesconsequencesdelacrise.htm>

³Comme mouvements nous pouvons avoir:

- « Fridays for future » animé par la jeune activiste suédoise Greta Thunberg ; c'est un mouvement écologiste pour défendre la cause climatique à l'échelle mondiale.
- « Y en a marre » est un groupe de jeunes rappeurs et journalistes sénégalais créé en 2011. C'est un mouvement de contestation pacifique qui a pour but d'amener les sénégalais à renouveler le personnel politique, à lutter contre la corruption et promouvoir le civisme.
- « Filimbi et Lucha » c'est un mouvement de jeunes activistes congolais créé en 2012 pour l'avènement d'un Congo nouveau.

⁴Union Africaine, « Développement de la jeunesse ». Consulté le 15 Janvier 2021 de

<https://au.int/fr/developpement-de-la-jeunesse>.

L'élaboration de multiples politiques et programmes de développement à cet effet, notamment la Charte africaine de la jeunesse⁵, le plan d'action de la décennie de la jeunesse⁶ témoigne à juste suffisance cette prise en considération. Ces documents qui ont pour objectif de promouvoir la participation de la jeunesse en tant qu'acteur à part entière dans le processus de développement à travers par exemple son plein investissement dans des domaines tels que l'Éducation, l'Emploi et l'Entrepreneuriat. La commission de l'union africaine (CUA) a signé un protocole d'accord avec la République de Corée sur l'engagement des jeunes. Cet accord met l'accent sur les programmes d'échanges entre jeunes, dont les objectifs sont le partage des meilleures pratiques, la sensibilisation de l'opinion publique, l'adoption des approches alternatives à multiples facettes de l'apprentissage et d'autres problèmes clés concernant cette cible. Ces accords s'inscrivent dans une logique de promotion de la participation des jeunes en Afrique⁷.

Par ailleurs, lors de son 8^e Sommet Africain, l'organisation panafricaine Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique), reconnaissant le fait que la population africaine est en majorité jeune, fait de la jeunesse une priorité pour le développement de l'Afrique locale. En effet, elle crée et inaugure à Marrakech au Maroc le premier Forum des jeunes, du 20 au 24 Novembre 2018 sur le thème « *La transition vers des villes et territoires durables : les rôles des collectivités territoriales d'Afrique* ». Ce forum a pour objectif d'amener tous les jeunes africains, y compris ceux de la diaspora, à travailler en réseau, à partager leurs points de vue et à proposer des solutions novatrices qui créeront « *l'Afrique que nous voulons* », visant ainsi les Agenda 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine (UA). Selon le rapport du premier Sommet Panafricain des jeunes des 54 pays d'Afrique tenu au Kenya en 2016 sur le thème « *un continent, une jeunesse consciente : quels rôles dans l'édification d'une Afrique des peuples et dans l'atteinte des ODD à l'horizon 2030 ?* » ; la mise en réseau des jeunes est une approche participative reposant sur la vision

⁵Document adopté en 2006 par les Etats membres de l'Union Africaine, la Charte africaine de la jeunesse vise à protéger les jeunes de toute forme de discrimination et leur développement et leur participation dans la société.

⁶Cette Charte est selon le Dr Raymonde AGOUSSOU « une réponse institutionnelle et légale au développement et à l'autonomisation de la jeunesse en Afrique ». Adopté en 2011, le Plan d'action de la Décennie de la jeunesse constitue la feuille de route de mise en œuvre de la Charte Africaine de la jeunesse avec pour but d'accélérer l'autonomisation des jeunes en vue du développement durable.

⁷ Union Africaine, « l'Afrique prend en charge son programme de Développement », *african union monthly bulletin*, consulté le 18 janvier 2021 de <https://au.int/fr/articles/lafrrique-prend-charge-de-son-programme-de-developpement>

et l'expérience de la jeunesse africaine.

En outre, au Sommet de Nairobi de 2019 qui a réuni des gouvernements, la société civile, les organisations confessionnelles, les universités et même les associations de jeunes avec pour objectif l'obtention d'engagements nécessaires au plein épanouissement des jeunes pour un monde meilleur les jeunes apparaissent donc comme des « accélérateurs » potentiels de progrès.

Le Cameroun s'inscrit dans cette vision internationale de promotion du développement des jeunes dans sa globalité. En effet, la prise en compte de la jeunesse comme une ressource importante au développement du pays est de plus en plus au cœur des préoccupations majeures. Dans ses discours à l'endroit de la jeunesse, à l'exemple du discours à la 49^e édition de la fête de la jeunesse en 2015, le Président de la République du Cameroun Paul Biya reconnaissait l'importance de celle-ci en ces termes : « *la mutation dans laquelle notre pays est irrésistiblement engagé, ne peut se faire qu'avec vous, et pour vous* ». Et il renchérit dans son discours à la 54^e édition en 2020 « *Pour le bien de notre pays, j'ai besoin de vous* ». Tout en reconnaissant son potentiel, il l'appelle à l'auto-emploi dans différents domaines, notamment dans le domaine de l'agriculture. Les programmes d'accompagnements et projets de mobilisation, de formation, d'appui et d'insertion socioprofessionnelle des jeunes ont été mis sur pied pour leur développement social, économique, culturel et politique.

Dans la logique des ODD, l'ONU, à travers son programme pour le développement accompagne le Cameroun dans l'opérationnalisation de la vision jeune-développement durable, et aide le gouvernement camerounais dans la redynamisation et la conscientisation de la jeunesse. Cela à travers la mise sur pied d'une stratégie « *d'autonomisation des jeunes pour un avenir durable* » appelée « *Stratégie du PNUD pour la jeunesse 2014-2017* ». Le processus d'élaboration de la stratégie s'inscrit dans une logique d'inclusion des jeunes par leur renforcement de leur rôle en tant qu'acteurs et bénéficiaires du développement. Cette stratégie repose sur un principe, le « *travail par les jeunes, avec les jeunes et pour les jeunes* », et porte sur « *la résilience, le développement durable et humain et une gouvernance efficace et démocratique* ». Elle vise à « *satisfaire les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux des jeunes des deux sexes, qui sont essentiels au cadre de développement humain durable du PNUD* »⁸. Elle représente une fenêtre d'opportunités pour les jeunes, principa

⁸PNUD, «Stratégie du PNUD pour la jeunesse 2014-2017. Autonomisation des jeunes pour un avenir durable», 2014, p.23. Consulté le 15 Avril 2020 de <https://www.undp.org/fr/publications/strategie-du-pnud-pour-la-jeunesse-2014->

lement ceux âgés de 15 à 24⁹ ans dans un contexte complexe en termes de leur développement social, économique et politique.

I.1. PROBLÈME DE RECHERCHE

Les résultats de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 2011) montrent qu'environ 23,8 % des jeunes de 17 à 35 ans sont en chômage, particulièrement en zone urbaine (46 %) ¹⁰. Cette catégorie sociale est, depuis quelques décennies, importante en termes de son poids démographique.

Elle est reconnue aux niveaux international et national comme véritable propulseur de développement. À cet effet, la remarque de Boniface NGANZE selon laquelle « *on loue les jeunes mais seulement pour l'avenir et, dans le présent, on ne leur laisse aucune possibilité de s'exprimer, socialement parlant* » ¹¹ semble avoir porté des fruits en termes de mise en

place des politiques structurelles et opérationnelles en faveur de la jeunesse. ¹² Ils agissent notamment de la création du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP), de l'Observatoire National du Travail (ONT), du Fond National de l'Emploi (FNE), du Conseil national de la jeunesse du Cameroun (CNJC), du Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI), Programme Emplois Diplômés (PED), Projet d'Appui au Développement des Emplois Ruraux (PADER), projet d'appui au secteur de l'artisanat, Projet d'Insertion Socio-économique des Jeunes par la création des Micro entreprises de Fabrication du Matériel Sportif (PIFMAS), Plan Triennal Spécial Jeune (PTS-Jeune), Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais (PARIC) et du Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U),.

2017

⁹ La conception de la jeunesse en termes d'âge varie selon les lois, les institutions et les milieux sociaux.

- Les Nations Unies : 15-24 ans
- L'INSEE/Commonwealth: 15-29 ans
- La charte africaine de la jeunesse: 15-35 ans
- MINJEC (Politique nationale de la jeunesse): 15-34 ans

¹⁰ Désiré AVOM et Bernard NGUEKEM., Politiques publiques et emploi des jeunes : une étude empirique du cas Camerounais, consulté le 22 janvier 2021 de <https://aec.afdb.org/fr/papers/politiques-publiques-et-emploi-des-jeunes-une-etude-empirique-du-cas-camerounais-95>, p.4-5.

¹¹ Boniface NGANZE, « La politique de la jeunesse rurale au Cameroun: Une étude sociologique de l'impact des structures d'encadrement sur les jeunes ruraux », Mémoire, Université de Yaoundé 1, 1990, p.20.

¹² Idem

La mise en œuvre de ces différents programmes depuis les années 2000 (2004-2009) pour la plupart, a permis de relever qu'en 2016, environ un million de personnes qualifiées étaient en quête d'un emploi. Et, dans les capitales économique et politique (Douala, Yaoundé), le taux estimatif de chômage s'élève à 17% avec 70% en situation de sous-emploi¹³. Par ailleurs, en 2018, plus de 500 mille emplois ont été créés, près de 4000 projets élaborés et plus de 500 mille autres emplois avaient été prévus en 2019¹⁴. Dans le discours du chef de l'Etat du Cameroun à la jeunesse le 10 février 2019, il reliait ce problème de chômage au contexte économique global du pays en ces termes, « *il faut bien reconnaître que ces efforts, même s'ils sont appréciables, ne sont pas de nature à régler un problème qui tient au fait que notre économie ne crée pas suffisamment d'emplois.* »¹⁵, ceci dans la mesure où environ 2/3 de la population en âge de travailler s'intéresse aux questions d'emplois et 70% des jeunes sont concernés par le sous-emploi¹⁶.

Pour le cas spécifique du PAJER-U, il a été créé en 2007 et se conçoit comme un *mécanisme de mobilisation, de formation et d'accompagnement des jeunes à leur intégration dans les circuits de production*.¹⁷ Officiellement lancé en novembre 2007, pour une première phase à caractère expérimental d'une durée de trois ans, il visait la promotion de l'insertion socioéconomique des jeunes camerounais non scolarisés et déscolarisés (diplômés ou non) âgés de 15 à 30 ans à travers la mobilisation sociale et un encadrement technique et financier pour un véritable développement de la nation. Il était question au cours de cette phase pilote d'identifier et impliquer 5000 jeunes des dix régions, de financer et suivre 125 faisabilités d'entreprises à hauteur de 25 000 000 FCFA par initiative, de soutenir 1500 micro-activités à hauteur de 1 000 000 FCFA par activité et, d'entraîner la création de 1500 emplois directs. Cependant, selon BIHENG, il ressort d'un rapport du MINPMESSA sur la création des entreprises entre 2013 et 2015 que les jeunes entreprises issues de ce dernier ne vivent pas longtemps, les jeunes promoteurs manquent de rectitude morale ceci malgré l'encadrement civique et moral

¹³ Marco MBILLA, « L'épineuse question de l'emploi des jeunes au Cameroun », *WATHI*, 2016, p1- 2 consulté le 07 Aout 2020 de http://www.wathi.org/debat-du-mois/contributions_mars_avril-2016/lepineuse-question-d'emploi-des-jeunes-au-Cameroun/

¹⁴ Propos du Chef de l'Etat lors de son discours à la jeunesse le 10/02/2019.

¹⁵ *Idem*

¹⁶ Joseph Julien. ONDOUA OWONA, « Cameroun : 70% de jeunes en situation de sous-emploi », 2019, consulté le 19 janvier 2021 de <https://journalintegration.com/cameroun-70-de-jeunes-situation-de-emploi/>

¹⁷ Cette conception est celle de la décision N°008/2016/D/MINJEC/CAB du 23 Février 2016 portant réorganisation et fonctionnement du Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U).

quimarque le début de leur formation ; et peinent à rembourser les prêts qui leur avaient été octroyés pour le fonctionnement de leurs entreprises.¹⁸ En outre, les jeunes se lancent dans certains domaines par défaut et les considèrent comme des « filières subsidiaires » au regard de leurs ambitions premières. Il est à noter que, les entreprises nouvellement constituées tardent à démarrer effectivement du fait de certains soucis liés au financement et aux formations. L'ensemble de ces insuffisances a conduit à la modification et à la réorganisation du PAJER-U en mai 2016 avec pour objectif de soutenir la formation entrepreneuriale et l'accompagnement pré et post financement des jeunes¹⁹.

Au regard des chiffres suscités sur l'emploi jeune au Cameroun et des différentes initiatives de recadrage et d'amélioration du PAJER-U comme principal tremplin de l'autonomisation des jeunes, le Président de la République du Cameroun pouvait, lors de son discours à la jeunesse en 2019, déclarer : « *Malgré ces actions remarquables, notre pays demeure confronté au problème du chômage des jeunes* ». D'où le problème de la persistance du chômage en milieu jeune malgré les investissements faits.

I.2. PROBLEMATIQUE

Notre sujet d'étude a été au cœur des préoccupations de nombreux auteurs qui l'ont abordé sous divers axes.

❖ JEUNESSE ET ENTREPRENEURIAT

Les jeunes ont longtemps été considérés comme des êtres passifs, consommateurs et demandeurs d'emplois. Toutefois, les acteurs de la scène publique nationale et internationale ont compris la nécessité d'accompagner cette jeunesse dotée d'un potentiel remarquable et en proie à des dérives multiformes. À cet effet, pour réclamer et exprimer leur réel engagement aux côtés des États dans les processus de développement, ils se sont constitués en mouvement et associations dans le but d'échanger leurs idées et visions autour des foras et sommets en se positionnant, non plus comme demandeurs mais créateurs d'emplois dans la perspective d'un développement humain durable.

¹⁸ Henri Aimé BIHENG; *Dispositifs d'accompagnement pré et post financement des jeunes : PAJER-U; PIFMAS*. Coordonnateur National PAJER-U/ PIFMAS ; 2017, p. Consulté le 14 Mars 2021 de <http://www.MINJEC.Gov.cm/index.php/fr/pts-jeunes/184-dispositifs-d-accompagnement-pre-et-post-financement-des-jeunes-PAJER-U-pifmas>

¹⁹ La Décision N°008/2016/D/MINJEC/CAB du 23 Février 2016 qui a été modifiée et complétée par la Décision N° 054-2016/D/MINJEC/CAB du 17 Mai 2016

Tenant compte de cette posture de créateurs d'emplois, Joseph TEDOU et Al révèlent que les jeunes font face à des difficultés extrêmes dans leur processus d'insertion socioprofessionnelle au Cameroun au-delà des différents programmes mis en œuvre²⁰. En effet, pour ces auteurs, cette difficile insertion professionnelle serait la conséquence des facteurs économique, social, technologique, démographique et politique. À cela s'ajoute, selon eux « *la rigidité et le cloisonnement du système d'enseignement qui ne saurait réagir rapidement aux transformations du marché du travail* »²¹.

Un système d'enseignement statique qui ne suit pas l'évolution du marché de l'emploi.

Magdala SUIRE évoque les mêmes facteurs en analysant la situation de pauvreté dans la société Haïtienne. Elle montre que cette situation n'est que le produit de multiples facteurs économique, politique, démographique, historique et surtout de « *L'absence de politiques publiques appropriées* ». Selon l'auteur, cette paupérisation de la population touche principalement les couches les plus vulnérables, notamment les jeunes qui, n'étant pas considérés comme « *des personnes à charge* », font face aux problèmes de chômage et de sous-emploi.²² En effet, il souligne l'inefficacité et l'inefficience des stratégies gouvernementales qui ne prennent pas en compte les besoins, les initiatives et la participation des jeunes dans les processus de développement. En questionnant donc la synergie entre acteurs du dit développement en Haïti, l'auteur relève que, bien que les associations de jeunes travaillent au développement de ceux-ci, elles font toutefois, face à des difficultés notamment financières, organisationnelles, matérielles et encore et surtout institutionnelles.

❖ JEUNESSE, PARTICIPATION CITOYENNE ET MONDIALISATION

Selon William ANGEL, la plupart des pays dans le monde sont convertis à la Démocratie comme forme de gouvernement, car celle-ci favoriserait une réelle participation de toute la population et des jeunes en particulier.²³ Ces derniers, constitués en mouvements et groupes représenteraient une force remarquable dans l'élaboration des politiques publiques. L'auteur note également que la participation citoyenne des jeunes reste un défi

²⁰ Joseph TEDOU et Al., « Insertion des jeunes sur le marché du travail au Cameroun », aecf. Afbd 2010. Consulté le 14 Mars 2021 de <https://aec.afdb.org>

²¹ *Idem.*

²² Magdala SUIRE., « Contribution des associations de jeunesse à la réduction de la pauvreté en Haïti : cas de la commune de Port au Prince », Mémoire, Université d'Abomey-Calavi, 2009, p.30.

²³ William ANGEL, *Les jeunes et la mondialisation: acteurs et victimes*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp.17-30.

évident au vu de la mondialisation qui, selon lui, fait de ces jeunes des victimes d'autant plus que, dans les pays en développement, des initiatives sont davantage prises par les Nations Unies pour un équilibre économique mondial. Cependant, il conviendrait de relever que les représentations sociales sur l'application de la démocratie varient en fonction des logiques socioculturelles, des classes (stratification sociale), et même des politiques nationales. Par exemple, s'il faut observer la place des jeunes dans la gouvernance, la mondialisation voudrait que ceux-ci occupent des « postes de décisions » or, au regard de la mise en application des politiques publiques ils constitueraient ce que le sociologue Jean Marc ELA appelle le « Monde d'en-bas »²⁴. Il s'agit des catégories sociales vulnérables notamment « les petits, les pauvres, les marginalisés »²⁵.

Pour Serge BATIKALAK, les associations de jeunes initialement construites sur la base de logiques institutionnelles démocratiques sont davantage présentées comme des champs de lutte de pouvoir²⁶. En effet, loin d'être au service de la cause étudiante, les associations d'étudiants reproduisent plutôt un système théoriquement démocratique mais entaché de fraudes diverses. L'auteur montre comment les dirigeants de ces associations font de celles-ci des foyers de tribalisme, de quête de pouvoir. Toutefois, en relevant le caractère dynamique des jeunes mobilisés en associations au Cameroun et plus particulièrement en milieu universitaire l'auteur ne ressort pas l'apport de ces derniers dans le processus de gouvernance locale.

En Afrique particulièrement, de nombreux mouvements de jeunes vont naître de ce que Anne HAMIDOU a appelé « *affaïssement général de la politique* », optant pour de « *nouveaux leviers d'engagement, comme la création de start-up, le choix de l'activisme numérique ou encore le militantisme dans la société civile associative.* »²⁷. Leur intervention rompt avec le classicisme politique et leur succès viendrait de la bonne compréhension entre leurs cibles et eux ; il l'illustre avec le cas de

²⁴ Jean-Marc ELA, *Innovations Sociales Et Renaissance De L'Afrique Noire. Les défis du « monde d'en-bas »*, Paris, L'Harmattan, 1998.

²⁵ Fidèle MABUNDU MASAMBA, Jean-Marc ELA et l'Afrique d'en bas : enjeux pour une théologie et une pastorale de la vie en Afrique aujourd'hui. *Théologiques*, 28(2), 2020, 157-166. Consulté le 15 Novembre 2022 de <https://doi.org/10.7202/1080019ar>

²⁶ Serge BATIKALAK, « Dynamiques du champ associatif de la jeunesse étudiante au Cameroun », Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Yaoundé 1, p.38.

²⁷ Anne HAMIDOU, « Quand les jeunes africains réinventent la politique », *Le courrier de l'UNESCO*, 2018, consulté le 05 Septembre 2020 de <http://fr.unesco.org/courier/2018-2/quand-jeunes-africains-reinventent-politique>.

l'opération de nettoyage des rues d'Ouagadougou en 2014 au lendemain du soulèvement populaire d'Octobre.

❖ CHÔMAGE DES JEUNES ET POLITIQUE PUBLIQUE

La littérature sur la situation des jeunes en chômage au Cameroun révèle que l'intérêt que portent les acteurs gouvernementaux au changement de cette situation est perceptible au vu de la mise sur pied d'un ensemble de politiques publiques en faveur de ces jeunes. En effet, il s'agit des propositions faites par l'État aux entreprises privées afin d'encourager les jeunes et, des recrutements massifs que lance l'État.

Selon Désiré AVOM et Bernard NGUEKEM, le fait pour les acteurs gouvernementaux de vouloir palier aux problèmes de chômage et de sous-emploi à travers la mise sur pied des mesures visant à hausser le taux ou le niveau d'instruction de la population est une erreur, d'autant plus que, pour ces auteurs, *« les jeunes qui souhaitent s'auto-employer n'ont pas de formation adéquate »*²⁸, et le taux de chômage reste apparemment souvent très élevé chez les jeunes ayant poussé dans les études.

Ces auteurs se sont proposés d'évaluer ainsi l'effet de l'action publique à partir des critères même d'élaboration de ces politiques sur l'emploi des jeunes au Cameroun depuis 2014. Notons que chaque politique est envisagée en fonction de l'appréhension que les acteurs ont des causes du chômage et du sous-emploi des jeunes. Autrement dit, s'ils agissent du système éducatif comme cause du chômage, l'action publique sera orientée vers la réforme de ce système par exemple.

Par ailleurs, l'action des jeunes dans le processus de développement est évoquée dans plusieurs ouvrages ; il faut tout de même relever que cela est fait dans une logique théorique beaucoup plus politique car centrée sur les réformes et les décisions. Nous nous intéressons ainsi aux stratégies de mise en œuvre des politiques publiques d'autonomisation et donc de l'action publique proprement dite ; car, selon Jean-Claude THOENIG, les apports de l'analyse des politiques publiques sont de plus en plus répétitifs et semble mettre de côté la *« Co-construction de solutions collectives par l'intervention d'acteurs n'ayant pas de statut ou*

²⁸ Désiré AVOM et Bernard NGUEKEM., Politiques publiques et emploi des jeunes : une étude empirique du cas Camerounais, consulté le 22 janvier 2021 de <https://aec.afdb.org/fr/papers/politiques-publiques-et-emploi-des-jeunes-une-etude-empirique-du-cas-camerounais-95>, p.4-5.

delégitimité en matière d'autorité gouvernementale»²⁹ ou encore l'implication de tous les acteurs concernés par les politiques.

❖ EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

La notion d'évaluation varie selon les auteurs et selon les domaines d'action. Nous allons parcourir quelques-unes des définitions qui lui sont données.

L'évaluation se définit comme :

*« une fonction qui consiste à porter une appréciation aussi systématique et objective que possible, sur un projet en cours ou achevé, un programme ou un ensemble de lignes d'actions, sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats. Ils'agit de déterminer la pertinence des objectifs et leur degré de réalisation, l'efficience au regard du développement, l'efficacité, l'impact et la viabilité »*³⁰.

Il est question d'analyser des aspects d'un programme ou d'un projet sur la base d'un ensemble de critères prédéfinis. Cette conception de l'évaluation est partagée par Jean Marie DE KETELE en ces termes : *« évaluer signifie examiner le degré d'adéquation entre un ensemble de formation et un ensemble de critères adéquats à l'objet fixé, en vue de prendre une décision »*³¹.

En outre, selon Jean CARDINET, *« évaluer c'est se situer par rapport au but ; prendre des informations sur le résultat déjà atteint, c'est une démarche fondamentale de toute activité qui tend vers un but »*³². Elle a pour but de faire des recommandations et de présenter des observations, plus précisément elle permet d'éclairer la décision, de rendre compte au citoyen de l'usage des fonds publics et d'alimenter la réflexion et le débat public³³.

Parlant des politiques publiques, l'évaluation vise la construction d'un jugement sur la valeur de l'intervention publique qui se fonde sur « ses résultats, ses impacts et les besoins que cette intervention cherche à satisfaire » et s'appuyant sur des données empiriques collectées et analysées spécifiquement à cet effet³⁴. Selon France Stratégie, l'évaluation des politiques publiques (EPP) se définit comme *« toute publication visant à éclairer un champ de politique publique ou la conduite d'une intervention publique et s'appuyant sur une expertise reconnue et sur des données ayant*

²⁹ Jean Claude THOENIG, « Pour une épistémologie des recherches sur l'action publique » in, Rilâtre Daniel et Gilbert de Terssac. *Les dynamiques intermédiaires au cœur de l'action publique*. Octarès, 2007, pp 285-306.

³⁰ OCDE, Comité d'aide au développement, 2010.

³¹ Jean Marie DE KETELE, *Docimologie, introduction aux concepts et aux pratiques*, CABAY, Louvain-la-neuve, 1982, p.12.

³² Jean CARDINET, *Pour apprécier le travail des élèves*, De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1986, p.67.

³³ Sylvie Trosa, *Evaluer les politiques publiques pour améliorer l'action publique : Une perspective internationale*, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2009, p.21-23.

³⁴ Houda LECHHEB, Hicham OUAKIL, Youness JOUILIL, « Evaluation des politiques publiques : Outil efficace au service du Développement », in *Revue du contrôle de la comptabilité et de l'audit*, Numéro6, 2018, p.899.

valeurs de preuves (statistiques, témoignages, etc.) »³⁵. Elle recherche si les moyens juridiques, administratifs ou financiers mis en œuvre permettent de produire les effets attendus de cette politique et d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés³⁶.

En outre, l'évaluation est le processus consistant à évaluer les interventions en fonction de leurs résultats, de leurs impacts et de la mesure dans laquelle elles répondent aux besoins qu'elles souhaitent résoudre³⁷.

Selon une approche plus pragmatique, WEISS définit l'évaluation comme une activité politique qui s'intègre dans la définition des politiques et l'administration publique.

De ces définitions, un ensemble de critères d'évaluation ressort et selon l'OCDE/CAD (comité d'aide au développement), une évaluation prend en compte des thèmes transversaux comme la pauvreté, les relations entre les sexes et l'environnement, et analyse les logiques d'interventions³⁸. Il s'agit de :

- La cohérence : elle répond à la question de la concordance entre les actions menées dans le cadre d'une politique et les autres interventions menées dans un secteur ou une institution. Elle peut être interne et externe ; elle cherche à examiner l'effet négatif ou positif des autres interventions sur l'action évaluée et inversement, tout en valorisant la complémentarité.
- La pertinence : elle concerne la valeur ajoutée de la politique ; elle recherche la correspondance des objectifs de l'intervention avec les attentes et les besoins des bénéficiaires. Elle trouve son fondement depuis la qualité de la phase de conception de la politique.
- L'efficacité : elle vérifie si les objectifs poursuivis et les résultats recherchés sont atteints ; elle prend donc en compte l'importance des objectifs et résultats en mesurant les écarts.
- L'efficience : Elle est la mesure dans laquelle l'intervention ou la politique publique produit des résultats de façon économique et dans le temps ; c'est-à-dire que des « Inputs » (ressources naturelles, financières, temps) se convertissent en « Outputs » (réalisations, impacts) dans le respect des délais fixés ou raisonnables en fonction des exigences du contexte. Il est question de voir si les ressources mobilisées ont bien été utilisées ou aurait pu mieux être utilisées.
- L'impact : il mesure les retombées de l'intervention qu'elles soient négatives ou positives

³⁵ France Stratégie, *L'évaluation des politiques publiques : un instrument au service de la réforme de l'Etat, vie publique*, 2022, consulté de <https://www.vie-publique.fr/eclairage/21987-evaluation-des-politiques-publiques-instrument-de-la-reforme-de-letat> le 13 septembre 2023 à 12h13.

³⁶ Décret n°90-82 du 22 janvier 1990 relatif à l'évaluation des politiques publiques.

³⁷ https://ec.europa.eu/enrd/what-evaluation_fr.html consulté le 14 août 2023 à 20h08.

³⁸ OCDE, Des critères améliorés pour des évaluations meilleures. Critères d'évaluation révisés et actualisés, Février 2020.

sur tous les plans (économique, social, politique ou écologique).

- La viabilité /Durabilité/ pérennité : ce critère a pour but de savoir si les effets de la politique vont perdurer après l'arrêt de cette dernière, il analyse les chances que les effets positifs de la politique continuent à la fin de l'appui extérieur. Il prend en compte la possibilité de généraliser l'intervention à plus grande échelle, et surtout de s'arrimer à l'urgence climatique.

L'analyse de ces critères qui tendent à rendre l'évaluation parfaite révèle, selon le conseil d'analyse économique, quelques pièges liés la causalité inverse, l'effet de l'incidence³⁹. De plus, il existe trois niveaux d'évaluation notamment : l'évaluation ex-ante qui se fait sur la base du cadre légal et le diagnostic du programme et cherche à répondre aux critères de pertinence et de cohérence; l'évaluation *In itinere* qui analyse les réalisations et les processus sur la base des indicateurs de mise en œuvre et des réalisations budgétaires en vérifiant le critère d'efficience ; et enfin l'évaluation ex-post qui analyse les changements provoqués sur les groupes cibles pour répondre au critère d'efficacité.

I.3. QUESTIONS DE RECHERCHE

I.3.1. Question principale

La manière dont le PAJER-U en tant que stratégie est mis en œuvre permet-il de lutter efficacement contre le chômage et le sous-emploi en milieu jeune?

I.3.2. Questions secondaires

QS1 : Comment fonctionne le PAJER-U en tant que stratégie de mise en œuvre des politiques publiques d'autonomisation des jeunes ?

QS2 : En quoi les comportements des différents acteurs portent-ils atteinte à l'efficacité du PAJER-U ?

QS3 : En quoi les stratégies de contournement développées par les jeunes parviennent-elles à sortir ces derniers du chômage ?

I.4. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Elles sont subdivisées en deux catégories dont une hypothèse principale et trois hypothèses secondaires.

I.4.1. Hypothèse Principale

³⁹ Antoine BOZIO, « L'évaluation des politiques publiques : enjeux, méthodes et institutions », in Revue française d'économie, vol XXIX, 2014, pp.59-85.

Le PAJER-U en tant que stratégie de mise en œuvre des politiques publiques en matière d'autonomisation des jeunes au Cameroun ne parvient pas à résorber efficacement le chômage et le sous-emploi en milieu jeune.

I.4.2. Hypothèses secondaires

HSP1 : La mise en œuvre du PAJER-U passe par le réarmement moral, la formation en entrepreneuriat et le financement des projets.

HSP2 : Le fait pour chacun des acteurs concernés par le PAJER-U de regarder à la satisfaction de ses intérêts propres limite l'efficacité de ce programme.

HSP3 : Les stratégies de contournement mises en place les jeunes face aux insuffisances du PAJER-U (complexité dans les procédures d'octroi de financement, la non prise en compte du genre) sont flexibles, diverses et moins contraignantes ou lourdes en termes de financement et de procédures.

I.5. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Il sont répartis en deux, un objectif principal et trois objectifs spécifiques.

I.5.1. Objectif principal

Présenter et évaluer le fonctionnement du PAJER-U en tant que stratégies de mise en œuvre des politiques publiques d'autonomisation des jeunes au Cameroun.

I.5.2. Objectifs spécifiques

OS1 : Mettre en exergue le fonctionnement du PAJER-U ;

OS2 : Analyser les comportements des différents acteurs de mise en œuvre du PAJER-U et leur impact sur l'efficacité du programme ;

OS3 : Caractériser le niveau d'appropriation du PAJER-U par les jeunes et mettre en exergue les stratégies de contournement développées par ceux-ci.

II. MÉTHODOLOGIE

Pour une meilleure compréhension et explication du phénomène étudié, nous avons eu recours à des modèles théoriques, des techniques et outils de collecte et d'analyse des données.

II.1. Cadre théorique

L'argumentaire de cette recherche se déploie autour de quatre principales grilles d'analyse. Il s'agit notamment du constructivisme, la théorie de l'action publique, d'analyse stratégique et la théorie des parties prenantes.

II.2. b. La théorie de l'action publique

Partant du postulat de Thoenig selon lequel « *une politique se construit dans la mise en œuvre, même si elle est définie en amont par les décideurs* »⁴⁰, la théorie de l'action publique vient mettre fin à une analyse « étato-centrée » des politiques publiques qui plaçait l'Etat comme seul acteur et présente l'action publique comme un champ où interagissent plusieurs acteurs autre que l'Etat. En effet, cette théorie étudie l'action publique à partir de ses réalisations (« Outputs ») et de ses conséquences et résultats (« Outcomes »). Pour ce faire, elle préconise de mener une étude partant de l'identification des acteurs, de leurs conduites et de leur interaction. Il s'agit de rendre compte du système d'action de la mise en œuvre, structurant un champ d'action dans lequel de nombreux acteurs interviennent, de manière directe ou moins concernée²⁷. L'acteur en interaction mis ici au centre de l'action publique constitue pour nous un élément essentiel pour l'atteinte des deux premiers objectifs spécifiques.

Cette théorie a permis d'identifier les différents acteurs dans le processus de mise en œuvre du PAJER-U, d'analyser leurs conduites et de caractériser le niveau de leurs interactions dans notre recherche.

II.3.1.c. L'analyse stratégique

Développée par Michel CROZIER et Erhard FREIBERG dans leur ouvrage *L'acteur et le système*⁴¹, la théorie de l'analyse stratégique a été conçue à la suite des travaux de Max WEBER portant sur la rationalisation et les phénomènes bureaucratiques. En tant que théorie des organisations, elles s'intéressent aux rapports de pouvoir entre et au sein des différents acteurs et aux normes qui orientent leur action⁴². Elle cherche donc à montrer comment les normes que le système impose aux acteurs poussent ces derniers à développer des stratégies leur permettant de contrecarrer ces normes. En effet, au regard

⁴⁰ Audrey LEVEQUE, « La sociologie de l'action publique », in Jacquemain MARC et Frère BRUNO, *Epistémologie de la sociologie*, Bruxelles, Boeck Supérieur, 2008, p.53-67.

⁴¹ Erhard FRIEDBERG et Michel CROZIER, *L'Acteur et le Système*, Paris, Seuil, 1977.

⁴² Trésor FOBASSO, « L'analyse stratégique de Michel CROZIER ET Erhard FRIEDBERG », in Mes observations et analyses, 2015, p.4. Consulté de <http://tresorfbasso.over-blog.com/2015/08/l-analyse-strategique-de-michel-crozier-et-erhard-friedberg.html> le 14 août 2023 à 20h10.

de certaines défaillances observées dans le système, l'acteur se crée des zones d'incertitudes qui rendent imprévisible son comportement ; il veut affirmer son individualité dans un contexte où le système veut le façonner.

Le fait pour cette théorie de tirer ses orientations de l'étude des comportements des acteurs sociaux nous a permis dans cette recherche de repérer les différentes stratégies développées par les acteurs selon leurs enjeux au sein du programme.

II.3.2.d. La théorie des parties prenantes

Desatraductionanglaise« *Stakeholderthéorie* », la théorie des parties prenantes d'Erhard.FREEMAN est une approche participative de la conception de la stratégie. Elle envisage la stratégie non pas comme une simple lutte contre la concurrence mais davantage comme la prise en compte de l'ensemble des acteurs ou parties prenantes à la démarche. Elle est fondée sur une « négociation constructiviste » où la priorité est la satisfaction des intérêts de toutes les parties prenantes ; c'est une approche essentiellement participative. Tout acteur est « porteur d'intérêt », il doit jouer un rôle dans la conception stratégique et son implication dans ladite conception favorise la création des valeurs.

Il sera donc question pour nous de partir de cette théorie pour mettre en exergue le degré d'implication des différents acteurs dans le processus de mise en œuvre des politiques d'autonomisation.

II.3.2.1. COLLECTE DE DONNÉES

Si les théories convoquées orientent l'observation de la réalité, donc la collecte des données selon certains angles précis, il est important de souligner que le recueil des dites données passe par le recours à des techniques et outils de collecte bien spécifiques. À cet effet, la méthodologie qui sera adoptée dans ce travail répond principalement à celle d'une recherche mixte qualitative et quantitative, en mettant l'accent sur une observation attentive qui permet, selon Madeleine GRAWITZ, la description, la compréhension et l'explication des phénomènes et leur lien de causalité. Et l'observation, desonétymologielatine«*observare*»c'est-à-dire«*observer, surveiller*», peut se définir comme «Un processus incluant l'attention volontaire et l'intelligence, orienté par un objectif terminal ou organisationnel dirigé

un objet pour en recueillir des informations». ⁴³ C'est l'une des techniques la plus utilisée en ethnologie qualitative puisque'elle permet d'avoir des données verbales et non verbales.

Nous mobiliserons dès lors, dans le cadre de cette étude, les techniques de collecte des données suivantes

: l'observation directe, l'observation documentaire, l'entretien individuel et l'enquête par questionnaire.

II.3.a. L'observation directe

Selon Jean-Louis Del Bayle, l'observation peut se définir comme la considération attentive des faits dans le but de mieux les connaître et de collecter des informations à leur propos ⁴⁴.

L'observation directe est une technique d'observation qui appelle à la curiosité scientifique du chercheur. Elle permet de cerner les actions et les comportements de différents acteurs sociaux dans un contexte naturel. Elle « favorise l'accès immédiat aux comportements, aux actes et objets en tant que situation et contexte pratiquement réels dans lesquels interagissent différents acteurs sociaux » ⁴⁵. Elle permet au chercheur de vivre l'action sur le terrain.

L'observation directe suppose un contact direct avec le phénomène étudié, le chercheur se rapproche des acteurs concernés comme le montre la pensée de Gaston BACHELARD selon laquelle « le fait scientifique n'est pas seulement à constater mais qu'il est aussi conquis et construit » ⁴⁶.

Dans notre recherche de terrain, nous avons observé les entreprises des bénéficiaires dans la mise en œuvre du PAJER-U.

II.4.b. La recherche documentaire

Encore qualifiée d'« étude des traces » ⁴⁷ cette technique d'observation par le « truchement des documents » ⁴⁸, consiste pour le chercheur à dépouiller un ensemble

⁴³ Joelle Berrewaerts, *Méthodologie de l'observation*, EDUS1101, 2008, p.26.

⁴⁴ Jean-Louis Del Bayle, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2000, p.23.

⁴⁵ Valentin NGANDONGO, *L'opinion camerounaise*, Thèse de Doctorat d'État en sociologie, Université de Paris X Nanterre, 1999, Tome I, p.23.

⁴⁶ Gaston BACHELARD, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 1938, p.103.

⁴⁷ Rodolphe GHIGLIONE, Benjamin MATALON, *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, Paris, Armand. Colin, 1992, p.30.

⁴⁸ Joël Christian NKENG à NKENG, *Piraterie ou contrefaçon des œuvres musicales: facteurs explicatifs, modes opératoires et impact sur les artistes-musiciens à Yaoundé*, mémoire, Université de Yaoundé I, 2010, p. 33

des documents renvoyant à son sujet de recherche ; et, à ressortir sa bibliographie. Notons qu'un document est « *Tout élément matériel ou immatériel, qui a un rapport avec l'activité des hommes vivant en société et qui de ce fait constitue indirectement une source d'information sur les phénomènes sociaux.* »⁴⁹.

Cette technique a permis, au niveau de la revue de la littérature d'avoir des données sur la situation des jeunes au Cameroun, les différents programmes mis sur pied en leur faveur. Nous avons exploité entre autres des rapports d'activités du minjecs sur l'emploi et l'auto-emploi des jeunes, les documents de présentation du PAJER-U. Elle a également permis de formuler des hypothèses de recherche, et de palier aux insuffisances de l'observation directe.

II.5.1.c. L'entretien individuel

L'entretien est une technique de collecte de données qui place en situation de communication orale deux personnes, l'un l'enquêteur et l'autre qui est l'enquêté. Selon Albert MULUMA, « *l'entretien est un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé* »⁵⁰. En effet, il représente « *la situation au cours de laquelle un chercheur, l'enquêteur, essaie d'obtenir d'un sujet, l'enquêté, des informations détenues par ce dernier, que ces informations résultent d'une connaissance, d'une expérience ou qu'elles soient la manifestation d'une opinion.* »⁵¹. Nous avons opté dans cette recherche d'utiliser l'entretien semi-directif car il donne à l'enquêté la latitude de s'exprimer tout en restant dans le sujet initial. Il permettait d'approfondir les échanges par rapport au thème.

Il a permis de capter les motivations et opinions des acteurs. Nous avons effectué 20 entretiens individuels avec des jeunes bénéficiaires du PAJER-U, 02 entretiens avec deux représentants du même programme et 03 autres avec des membres des organisations de la société civile. Les différents entretiens ont eu lieu pour les acteurs institutionnels dans les locaux de l'institution dont ils ont la charge, et pour les jeunes bénéficiaires les entretiens ont été faits en présentiel et par voie téléphonique.

II.5.2.d. L'enquête par questionnaire

⁴⁹ LOUBET DEL BAYLE, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris-Montréal : L'Harmattan, 2000, p.167.

⁵⁰ Albert MULUMA MUNGA G. TIZI, *Le guide du chercheur en sciences sociales et humaines*, Kinshasa, Les éditions SOGEDES, 2003, p.11.

⁵¹ Jean-Louis LOUBET DEL BAYLE, 2000, *op. Cit.*, p.71.

Le questionnaire consiste pour un enquêteur à recueillir auprès d'un enquêté des informations sur un sujet précis, à l'aide d'une série de questions présentées dans un ordre précis. D'après MARMONTOUSSE et Gilles RENOARD, le questionnaire est l'un des outils les plus efficaces pour recueillir des données tant objectives que subjectives en s'adressant directement aux acteurs des faits sociaux que l'on étudie⁵². Le choix de l'utilisation d'un questionnaire dans notre travail relève de la capacité de cette technique à généraliser les résultats à un large éventail des politiques publiques et de notre volonté de décrire les stratégies développées autour du processus de mise en œuvre du PAJER-U et d'estimer le degré d'appropriation du PAJER-U par les jeunes.

Technique d'analyse : analyse de contenu / Analyse descriptive

Notre étude étant mixte, nous avons sollicité l'analyse de contenu pour les données qualitatives et l'analyse descriptive pour celles quantitatives.

L'analyse de contenu est une technique qui vise une compréhension profonde des représentations sociales. Concernant cette technique, Laurence BARDIN⁵³ pense que :

L'analyse de contenu est un ensemble d'instruments méthodologiques de plus en plus raffinés et en constante amélioration s'appliquant à des discours (contenu et contenant) extrêmement diversifiés. Le facteur commun de ces techniques multiples et multipliées (...) est une herméneutique contrôlée fondée sur la déduction et l'inférence. En tant qu'effort d'interprétation, l'analyse de contenu se balance entre les deux pôles de la rigueur de l'objectivité et de la fécondité de la subjectivité.

En effet, elle permet d'aller au-delà du caractère variable du discours individuel et donne accès à des significations communes qui représentent le fondement même des représentations sociales. Les données collectées sur le terrain ont donc été exploitées à l'aide de cette technique d'analyse. Il s'agit des documents administratifs et institutionnels, des publications scientifiques et des journaux. Les données recueillies sur le terrain, transcrites minutieusement de façon manuelle, nous ont permis de construire un argumentaire basé sur la rigueur de la science.

Pour ce qui est de l'analyse descriptive, elle permet de décrire et de résumer des données historiques de manière significative. Elle a aidé à ressortir les comportements

⁵² MARMONTOUSSE et Gilles RENOARD, *100 fiches pour comprendre la sociologie*, France, Bréal, 4ème édition, 2006, p. 234.

⁵³ Laurence BARDIN, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 1977, p.9.

des différents acteurs et l'impact de leur participation ou non sur la performance du PAJER-U.

II.3.2.2. Population cible, échantillonnage et échantillon

La population cible est l'ensemble des individus sur lesquels porte l'étude. Selon Madeleine GRAWITZ, il s'agit d' « *un ensemble dont les éléments sont choisis parce qu'ils ont les même propriétés et qu'ils sont tous de même nature* ». ⁵⁴ En ce qui concerne l'évaluation des politiques publiques, la population cible représente celui dont le comportement est pertinent pour résoudre le problème posé. Dans notre recherche, la population cible est constituée des représentants du PAJER-U, des bénéficiaires, des jeunes non-bénéficiaires et des organisations de la société civile. Le choix de ces différents acteurs a été fait selon que, toute entité concernée par une action publique ou se situant dans « espace de la politique » est un potentiel acteur puisqu'il influence la manière dont l'action est conçue et mise en œuvre.

Echantillonner revient à choisir un nombre limité d'individus dont l'observation et les conclusions peuvent entrer à l'intérieur de la population sur laquelle le choix a été fait ⁵⁵. Nous avons opté dans le cadre de notre recherche pour un choix aléatoire simple comme technique d'échantillonnage. Il consiste à prélever au hasard d'une quelconque façon l'échantillon sur lequel l'étude sera faite tout en donnant la possibilité à tout le monde d'en faire partie.

Notre échantillon est donc constitué ainsi qu'il suit : deux (02) représentants du PAJER-U, trois (03) organisations de la société civile, vingt jeunes (20) bénéficiaires, et 48 jeunes non-bénéficiaires.

Tableau 1: Répartition statistique des personnes enquêtées

Numéros	Qualités	Nombre	Intervalle d'âge	Sexe		Pourcentages (%)
				F	M	
1.	Représentants du PAJER-U	02 personnes	30 à 45 ans	1	1	3%

⁵⁴ Madeleine GRAWITZ, *Méthodes des Sciences sociales* Paris, Dalloz, 1998, p.593.

⁵⁵ De LANDERSHERE, *Introduction à la recherche pédagogique*, Paris, Armand Colin, 1976, p.337.

2.	Représentations d'organisations	03personnes	35à45 ans	1	2	4%
3.	Jeunes bénéficiaires du PAJER-U	20personnes	27à40 ans			27%
4.	Jeunes étudiants, débrouillards	48personnes	15à35 ans			66%
Total		73personnes				100%

Source : Enquête de terrain (Laurelle DONFACK), janvier-juin 2023

II.5. CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Dans le souci d'assurer la véracité scientifique, le chercheur doit partir même de la définition des concepts clés de son étude. En effet, cette étape de définition joue un rôle très important dans la recherche ; car, elle permet au chercheur d'éviter toute confusion et d'autant plus que selon Émile Durkheim :

«
[...] La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache bien de quoi il est question. C'est la première et la plus indispensable condition de toute preuve et de toute vérification; [...] De plus, puisque c'est par cette définition initiale qu'est constitué l'objet même de la science, celui-ci sera une chose ou non, suivant la manière dont cette définition sera faite »⁵⁶

Il est donc question de donner un sens à chacun des concepts clés qui sera abordé dans notre travail.

II.5.1. Jeune

Le concept « jeune » peut être défini à partir de celui de « jeunesse ». André AKOUN et Pierre ANSART dans *Dictionnaire de Sociologie* définissent la Jeunesse comme « le temps de la vie qui sépare la dépendance enfantine de l'autonomie de la maturité ». ⁵⁷

Serge BATIKALAK la perçoit comme « une frange de la population « dangereuse » qu'il faut encadrer, socialiser ou alors accompagner dans le processus d'acquisition du statut d'adulte »⁵⁸.

Elle est, selon Olivier De GALLANT « Une production historique liée principalement aux transformations qui ont affecté la socialisation et l'éducation, passées des seules mains de la famille à celles de l'école »⁵⁹. En effet, cet auteur parle de la jeunesse non pas du point de vue essentiellement biologique, physiologique ou psychologique; mais surtout à partir d'éléments extérieurs à celle-ci. Ils'agit notamment de l'autonomie résidentielle, des questions d'emploi et de mariage.

⁵⁶ Émile DURKHEIM, *Les Règles de la Méthode Sociologique*, Paris, PUF, 1987, 23^e édition, p.34.

⁵⁷ André AKOUN et Pierre ANSART, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Le Robert, 2000, p.298.

⁵⁸ Serge BATILAKAK, *Dynamiques du champ associatif de la jeunesse étudiante au Cameroun*, Thèse de doctorat, Université de Yaoundé 1, p.38.

⁵⁹ Olivier De GALLANT, *Les jeunes*, Paris, Editions La Découverte, 7^e édition, Paris 2009, p.49.

Selon François DUBET, « *La jeunesse n'est ni l'enfance, ni l'âge adulte, ni la dépendance ni l'autonomie. C'est le temps du moratoire, de l'expérimentation d'une certaine liberté* (...) *par ailleurs et en sens contraire, il est aussi celui d'une contrainte d'investissement dans l'avenir. Dans la mesure où les statuts s'acquièrent plus qu'ils n'esthèrent* »⁶⁰

Tout comme François DUBET, nous envisageons la jeunesse comme le temps « d'une contrainte d'investissement » mais aussi, comme un investissement ; car, elle n'est pas qu'un « Passage » mais davantage une « catégorie sociale ». Par ailleurs, il est important de préciser que la délimitation de la tranche d'âge permet d'identifier plus aisément cette catégorie sociale. Nous nous référons dans ce travail à la délimitation faite par la politique nationale de la jeunesse au Cameroun, qui précise que la jeunesse est celle qui va de 15-34 ans.

II.5.2. Politique publique

Le terme Politique vient du latin *politicus*, et du grec *polis* qui signifie « cité » ou *politeia* pour parler de l'État. Selon le Larousse des noms communs, parler de politique c'est parler de la direction d'un État, de l'ensemble d'affaires qui intéressent l'État et la manière de les mener.

Dans cette lancée, Jean TURGEON et Jean-François SAVARD entendent par politique publique « un document rédigé par des acteurs gouvernementaux présentant leur vision d'un enjeu susceptible d'une action publique et, accessoirement, les aspects légaux, techniques, pratiques et opérationnels de cette action. »⁶¹ Ils s'agit selon eux d'un document ou un processus de décision d'une action publique sur un enjeu nécessitant une intervention particulière.

Pierre MULLER définit les politiques publiques à partir de la différence entre les sociétés dites

« Territorialisées » caractérisées par une « identification des individus au territoire qu'ils habitent » et celles dites « sectorialisées » où l'identité est déterminée par la fonction sociale avec une spécialisation des rôles. Il les définit donc comme « l'appropriation des premières interventions étatiques »⁶².

⁶⁰ François DUBET in André AKOUN et Pierre ANSART, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Le Robert, 2000, p.298.

⁶¹ Jean TURGEON et Jean-François SAVARD, « Politique publique », in L. Côté et J-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, 2012, p.1.

⁶² Pierre MULLER., *Les politiques publiques*, PUF, 2^e édition mise à jour, 2008, p.30.

Contrairement à cette définition de Pierre MULLER, Vincent LEMIEU dépasse la simple intervention de l'Etat et envisage les politiques publiques sous une double conception : celle des acteurs gouvernementaux et celle des chercheurs universitaires ; car, pour lui elles diffèrent. Pour les chercheurs, l'intervention ou la non-intervention d'une puissance publique est une décision politique. Et ce que les acteurs gouvernementaux nomment de politique publique, les chercheurs l'appellent « *énoncés de politiques* »⁶³. En d'autres termes, les chercheurs conçoivent les politiques publiques comme des documents publics adoptés par des autorités et dont les paramètres sont inégaux en termes d'importance.

La question de l'évaluation ou de l'analyse des politiques publiques reste encore soumise à des controverses du point de vue de sa méthode et de son objectif. En effet, selon Vincent LEMIEUX, la méthodologie diffère d'un exercice à l'autre c'est pourquoi il affirme :

« *L'analyse des politiques sert à décrire ou à expliquer comment se réalisent les politiques dans leurs différentes phases, alors que l'évaluation des programmes vise plutôt à juger si les programmes sont conformes à des valeurs prescrites ou présumées.* »⁶⁴

C'est donc de ces différences que Pierre MULLER a proposé un cycle de la politique dans le but de créer un lien entre l'évaluation et l'analyse. Ce lien permet de comprendre quel analyse englobe tout le cycle de la politique qui comprend l'évaluation qui intervient après la mise en œuvre du programme.

Dépassant cette analyse séquentielle des politiques et s'associant à SABATIER⁶⁵ qui place l'évaluation à toutes les phases du cycle de la politique selon l'objectif visé, nous avons mis l'accent dans cette recherche sur le jeu d'acteurs tel que recommande Vincent LEMIEUX lorsqu'il définit l'évaluation comme « un processus politique, c'est-à-dire comme un ensemble de relations de pouvoir entre les acteurs concernés »⁶⁶.

II.5.3. Action publique

⁶³ Vincent LEMIEU. *L'étude des politiques publiques. Les acteurs et leur pouvoir*, Presses de l'Université Laval, 2^e édition, 2002, p.2.

⁶⁴ Vincent LEMIEUX, 2002, Op.cit., p.7.

⁶⁵ Paul SABATIER et Edella SCHLAGER, « les approches cognitives des politiques publiques: perspectives américaines », in *Revue française de science politique*, 2000, pp.209-234.

⁶⁶ Vincent LEMIEUX, 2002, op.cit., p.7.

Charlotte HALPERN et Brigitte FOUILLAND définissent l'action publique comme « une action collective à part entière, issue de la mobilisation d'acteurs multiples situés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'État. »⁶⁷

Dans la logique des politiques publiques dites actives, elle se définit comme la manière dont une société construit et qualifie des problèmes collectifs, élabore des réponses, des contenus et des processus pour les traiter⁶⁸. Ici, il n'est plus question du seul aspect institutionnel mais surtout de la société concernée en général.

Vincent DUBOIS définit l'action publique comme « l'ensemble des relations, des pratiques et des représentations qui concourent à la production politiquement légitimée de modes de régulation des rapports sociaux. »⁶⁹.

II.5.4. Autonomisation

Partant des définitions institutionnelles, la Banque Mondiale entend par autonomisation

« L'accroissement des savoirs et des capacités des personnes pauvres, dans le but de leur permettre de mieux participer, négocier, influencer, maîtriser et responsabiliser les institutions qui ont une incidence sur leurs vies »⁷⁰. Cette définition s'inscrit dans le contexte de la réduction de la pauvreté.

Naila KABEER définit l'autonomisation comme « le processus de changement en vertu duquel ceux à qui est refusé la possibilité de faire des choix l'acquièrent »⁷¹; selon elle, il est nécessaire à ce stade de faire d'une part des choix de vie stratégique c'est-à-dire le lieu de vie, l'occupation, se marier ou pas, avoir des enfants ou pas, etc.; et d'autre part, des choix d'ordre secondaires. Cet ensemble de choix pour l'autonomisation sont fonction de trois dimensions notamment : ressources, action et performance de la personne concernée.

⁶⁷ Charlotte HALPERN, Brigitte FOUILLAND, « Sociologie de l'action publique ». In *Centre d'études européennes et de politique comparée (Science Po, CNRS)*, 2014.

⁶⁸ Jean-Claude THOENIG. Pour une épistémologie des recherches sur l'action publique. In Fillâtre Daniel et Gilbert de Terssac, *Les dynamiques intermédiaires au cœur de l'action publique*, Octarès, 2005.

⁶⁹ Vincent DUBOIS, « L'action publique ». In Cohen (A.), Lacroix (B.), Ruitort (Ph.), dir. *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, 2009, p. 311-325.

⁷⁰ Narayan DEEPA, « Autonomisation et Réduction de la pauvreté », Banque Mondiale, Saint-Martin, 2004, www.worldbank.org. A sourcebook

⁷¹ Naila KABEER, « Réflexions sur la mesure de "l'empowerment" des femmes in Genre, pouvoirs et justice sociale, Graduate Institute publications, 2001

Pour Marc WHRITER, c'est « un processus à travers lequel les gens, les organisations ou les groupes impuissants, a) deviennent conscients des dynamiques du pouvoir qui marchent dans leurs contextes de vies, b) développent des compétences et des capacités pour gagner quelques raisonnables contrôles, c) exercent ces contrôles sans empiéter sur les droits des autres, et d) soutiennent l'autonomisation des autres dans la communauté »⁷². Cette définition montre que pour qu'il y ait situation d'autonomisation, les quatre conditions doivent être remplies.

L'autonomisation se conçoit comme « la capacité de soutenir les conditions dans lesquelles les jeunes peuvent agir en leur nom propre, et selon leurs propres idées, plutôt que sous la direction d'autres personnes. »⁷³. Il sera donc question d'identifier et de caractériser les conditions optimales à l'atteinte des objectifs d'autonomisation des jeunes.

II.5.5. Stratégie

Du latin *strategia* et du grec *strategia*, la notion de stratégie est l'art de diriger et de coordonner des actions pour atteindre un objectif.⁷⁴

Selon Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG, la stratégie désigne un ensemble cohérent de comportements qu'un acteur adopte en vue de préserver ses intérêts. Elle est selon eux orientée par des enjeux et zones d'incertitude contrôlées par l'acteur social ; et, est ainsi rationnelle aux yeux de l'acteur qui l'emploie.⁷⁵ La notion de stratégie est fonction de l'époque, l'environnement, et la finalité de la politique ; elle est « l'ensemble des décisions et actions relatives au choix des moyens et à l'articulation des ressources en vue d'atteindre un but. »⁷⁶ Selon Alfred CHANDLER, « la stratégie consiste à déterminer les objectifs et les buts fondamentaux à long terme (...) puis à choisir les modes d'action et d'allocation des ressources qui permettront d'atteindre ces buts et objectifs »⁷⁷.

Plusieurs connotations d'usage courant existent : un plan ou programme

⁷² ELLEN HAWLEY McWHIRTER, « Empowerment in Counseling », *Journal of Counseling & Development*, 69.3, 1991

⁷³ Le Plan d'action de la Décennie de la jeunesse 2009-2018, p.5.

⁷⁴ <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/strategie/>; consulté le 19/01/2021

⁷⁵ Trésor FOBASSO, 2015, *op. cit.* p.4.

⁷⁶ Raymond-Alain THIETART, *La Stratégie d'Entreprise*, Paris, McGraw-Hill, 1990, p.40.

⁷⁷ Alfred CHANDLER, « Strategy and structure », chapter in *the history of the American Industrial Enterprise*, SL, Beard Books, 1962, p.480.

d'action défini, une manœuvre ou stratagème avec idée de calcul, une position ou localisation par rapport à un environnement. S'appuyant sur la première connotation, la stratégie identifiée dans notre travail est le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U).

Notons que la stratégie *consiste à créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes*⁷⁸

⁷⁸Alain VAS, *Les fondements de la stratégie. Un voyage illustré de la conception à la mise en œuvre*, Paris, Dunod, 2017, p.6.

PLANDEREDACTION

Cette recherche s'articule autour de deux grandes parties constituées chacune de deux chapitres. La première partie est intitulée « *état des lieux et acteurs des politiques publiques d'autonomisation des jeunes au Cameroun* ». Dans cette partie, le premier chapitre est une recension des politiques d'autonomisation des jeunes au Cameroun ; et le deuxième chapitre met en exergue le cas spécifique du PAJER-U ainsi que ses différents acteurs. Pour ce qui est de la deuxième partie, elle est intitulée « *PAJER-U : insuffisances et stratégies développées par les jeunes* ». Le troisième chapitre représente les limites observées dans la mise en œuvre du PAJER-U et les voies de contournement développées par les jeunes constituent le quatrième chapitre.

PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX, ACTEURS DES POLITIQUES D'AUTONOMISATION ET PRESENTATION DU PAJER-U

Le changement du mode de gouvernance au Cameroun a favorisé l'évolution des politiques publiques en promouvant une approche sectorielle notamment la jeunesse. En effet, une politique de la jeunesse a été élaborée et un ensemble de programmes a été mis sur pied pour l'autonomisation des jeunes. Cette première partie s'attèle à dresser l'état des lieux de ces programmes avec leurs différents acteurs. Elle est donc constituée de deux chapitres. Le chapitre 1, intitulé état des lieux et acteurs des politiques publiques d'autonomisation des jeunes au Cameroun, met l'emphasis sur la description des programmes d'emploi et d'auto-emploi des jeunes ainsi que les rapports qui existent entre les acteurs concernés. Le chapitre 2 qui porte sur la présentation du programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U), s'attarde sur l'exposition du cas spécifique de ce programme dans son fonctionnement et les relations de pouvoir entre ses acteurs.

CHAPITRE I : ÉTAT DES LIEUX ET ACTEURS DES POLITIQUES PUBLIQUES D'AUTONOMISATION DES JEUNES AU CAMEROUN

Depuis les années 60, l'Afrique reste le continent ayant une population majoritairement jeune. Cette tranche de la population évolue de manière exponentielle et reste de plus en plus confrontée au chômage soit 12,57%.⁷⁹ Il sera donc question dans ce chapitre de présenter la situation de l'emploi jeune au Cameroun d'une part, de faire un état de lieux de la réponse gouvernementale face à cette situation dans le sens des politiques d'emploi et d'auto-emploi des jeunes.

I.1. SITUATION DU CHÔMAGE ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES AU CAMEROUN

Au Cameroun comme dans de nombreux autres pays du monde, le chômage est un fait social⁸⁰ qui croît sans cesse surtout au sein de la population jeune ; ceci sans distinction de sexe ou de diplômes. Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un⁸¹. En effet, le marché du travail est caractérisé par la faible qualification et le sous-emploi ; ce qui baisse la considération accordée au système éducatif dans les critères de sélection pour l'emploi. D'autant plus que les jeunes diplômés du supérieur sont plus en situation de chômage que ceux du secondaire⁸². Le plan d'action national pour l'emploi des jeunes (PAN EJ) révèle que le chômage touche majoritairement les jeunes ayant suivi un cursus académique général contrairement à ceux de l'enseignement technique d'une part ; et d'autre part il est plus observé chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur⁸³. Ce qui traduit l'« inadéquation entre le système éducatif et le système productif ». Par ailleurs, la pression démographique et le système scolaire inadéquat poussent de plus en plus les jeunes à affronter le monde de l'emploi mal armés et la majeure partie des jeunes en quête d'un premier emploi sans qualification professionnelle se réfugient dans «

⁷⁹ Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2005.

⁸⁰ Le « fait social » est un terme propre à Emile DURKHEIM ; il le définit dans son ouvrage *Les Règles de la Méthode Sociologique* paru en 1895 comme « ensemble des manières d'agir, de penser et de sentir extérieur à l'individu, qui exerce un pouvoir de coercition sur lui et en vertu duquel il s'impose à lui ».

⁸¹ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, *Mesurer pour comprendre*, 2016.

⁸² Delphine BOUTIN, *La transition des jeunes camerounais vers le marché du travail*, Université Montesquieu Bordeaux IV, 2010, p.21.

⁸³ Plan d'action national pour l'emploi des jeunes, 2015, p.10.

les segments précaires de l'emploi de l'économie informelle»⁸⁴.

La crise économique des années 80 qui a conduit à la privatisation de nombreuses entreprises et un licenciement abusif a également joué un rôle crucial dans l'augmentation de ce phénomène. En effet, le chômage peut être compris comme l'état d'une personne qui, en âge de travailler se retrouve sans travail, disponible pour travailler, et à la recherche d'un emploi⁸⁵. Du point de vue économique, il se définit à partir d'un déséquilibre entre l'offre et la demande de travail se manifestant par une offre excédant la demande de main d'œuvre⁸⁶. Cette conception du chômage est partagée par les partisans de la théorie Keynésienne dite « du déséquilibre » pour qui, le chômage s'explique par l'insuffisance de la demande anticipée. Selon cette théorie, il faut baisser l'offre entendue ici comme les besoins en main d'œuvre pour qu'il y ait équilibre avec la demande sur le marché du travail. Si les besoins liés à la main d'œuvre sont mieux gérés et bien répartis, la demande suivra simplement et le chômage serait réduit⁸⁷. Ce qui renforcera le processus d'insertion professionnelle.

L'insertion professionnelle renvoie pour la majorité des jeunes au fait de trouver un emploi stable⁸⁸. Ils agissent d'un emploi dans lequel le jeune est appelé à rester de manière pérenne. Cette insertion des jeunes sur le marché de l'emploi suit une logique de « file d'attente » surtout pour le cas spécifique d'une situation d'emploi décent. En effet, il faudrait qu'un poste de travail soit libéré avant qu'un demandeur d'emploi ne postule. Le faible développement d'investissements productifs capables de créer des emplois décents explique en eux cette situation.

Notons que de nombreux travaux réalisés dans le cadre de l'insertion professionnelle des jeunes trouvent leur source dans les théories néoclassiques⁸⁹. A l'origine de ce

⁸⁴ Gilles B. NJIKE NJIKAM et AL., « Caractéristiques et déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun », BIT, Genève, 2005. Consulté de <https://ideas.repec.org/p/ilo/ilowps/993769273402676.html>

⁸⁵ Patrick Félicien MAMBOU, « Stratégies d'insertion des jeunes dans la ville de Yaoundé », 2006, p.10.

⁸⁶ Jules de R. NGAHAN T. et Nicholas MUKAMA, « Le Cameroun face au défi de la pauvreté et de l'emploi des jeunes : Analyse critique et propositions », *Jeunesse Horizon*, 2004, p.7.

⁸⁷ Il s'agit du chômage de type keynésien à ne pas confondre au chômage classique.

⁸⁸ Jeancy Konde YOMBOLA, *La problématique de l'insertion professionnelle des diplômés de l'ESU à Kinshasa*, mémoire en économie publique, 2013, p.7.

⁸⁹ Héritière de l'école classique, les théories néoclassiques sont rattachées à une école de pensée économique libérale moderne. Elles s'intéressent à la formation des prix, aux causes de la production et aux moyens de la distribution des revenus à travers le mécanisme d'offre et de demande sur un marché.

théories nous avons la théorie de la recherche d'emploi, la théorie du capital humain, la théorie du filtre et la théorie du salaire de réserve. Nous développons ainsi ces différentes théories pour mieux comprendre le comportement des jeunes sur le marché de l'emploi.

I.1.1. La théorie du capital humain

L'O.C.D.E. définit le capital humain comme l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et des caractéristiques individuelles qui rendent facile la création du bien-être aussi bien personnel, social et économique⁹⁰. La théorie du capital humain a été développée pour la première fois en 1961 par l'économiste américain Theodore Schultz, cette théorie établit une relation de cause à effet entre investissement et productivité. Il s'agit entre autres des investissements dans des formes de capital humain comme l'éducation et la santé pour un accès direct à un meilleur emploi. Ici, la rentabilité de l'investissement est anticipée ; c'est-à-dire que les bénéfices monétaires qu'engendrerait telle ou telle autre formation sont estimés avant l'investissement.

La théorie du capital humain a été popularisée dès 1965 par Gary BECKER. Il entend par capital humain « l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation des connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc. ». BECKER présente le travailleur comme ayant un capital propre venant de ses dons personnels et de sa formation. Il montre que la formation d'un individu inclut un investissement qui devrait engendrer des bénéfices selon les coûts de sa formation c'est-à-dire que le revenu dépend de la qualification ; et, l'absence de rentabilité pourrait amener dans le long terme à réduire les investissements dans l'éducation. Le capital immatériel de l'individu a la possibilité de s'accroître ou de s'user.

Contrairement à SCHUTZ et BECKER, Jean EICHER relève d'autres variables (l'âge, le sexe, la race, la religion, la profession et la durée du travail) pourraient expliquer la productivité ou le niveau de revenu.

I.1.2. La théorie du filtre

Michael SPENCER, principal porteur de cette théorie soutient l'hypothèse selon laquelle les études constituent un moyen de sélection pour l'emploi et non un investissement visant à augmenter le capital humain. Cette théorie postule que le niveau

⁹⁰ Idem

de formation permet d'identifier les individus les plus productifs ; d'où son rôle de filtre. Selon cette école dépendante, le caractère hétérogène de la population à la base c'est-à-dire avant même d'entrer en formation conditionne les couts de formation en fonction des individus. Ces couts seraient très élevés chez les moins doués, contrairement à l'idée défendue par la théorie du capital humain selon laquelle l'hétérogénéité résulte du cumul du capital des individus qui avaient à l'origine des aptitudes semblables⁹¹. Le niveau de formation représente donc respectivement pour les demandeurs d'emploi et les employeurs un signal pouvant révéler les aptitudes et un filtre permettant d'identifier des potentiels employés.

Cependant, il a été révélé que le signal donné par le diplôme universitaire a des limites. Un individu doté des moyens de financement mais qui redouble plus d'une fois, signale de mauvaises aptitudes par ses échecs.

I.1.3. Les théories de la recherche d'emploi et du salaire de réserve

La théorie de la recherche d'emploi tient tout son sens lorsqu'on prend en compte la durée prise par la recherche de l'information minimum. En effet, la recherche d'emploi est d'abord un problème de recherche d'information car cela demande du temps et de l'argent.⁹² Cette théorie a été développée par George Stigler dans les années 1960 et est parfois appelée «Théorie du job search». Elle facilite la compréhension de l'attitude des demandeurs d'emploi sur le marché du travail. En effet, les chercheurs d'emploi préfèrent rester en situation de chômage à moins que le montant du salaire qui leur est proposé pour un emploi soit supérieur à la moyenne que l'on pourra leur proposer dans le futur (salaire de réserve). On parle ici de chômage volontaire. C'est à partir de chômage volontaire qu'enait le chômage involontaire qui pousse le chercheur d'emploi à trouver un emploi à tout prix.

Le salaire de réserve peut se définir comme le salaire minimal en dessous duquel le chômeur refuse une offre d'emploi.⁹³

⁹¹ Idem

⁹² Laurence RIOUX, Salaire de réserve, allocation chômage dégressive et revenu minimum d'insertion, Economie et Statistique N°346-347, 2001-6/7.

⁹³ Idem

D'autre théoriciens de la recherche d'emploi à savoir Lippman Steven et John McCall pensent que le marché du travail est caractérisé par l'absence d'information parfaite sur les emplois disponibles, sur les salaires en vigueur, sur la qualification des demandeurs d'emploi, sur le profil exigé par les employeurs⁹⁴.

Ce sont ces différents facteurs explicatifs de la situation du chômage des jeunes qui constituent le fondement des orientations prises en termes de promotion de l'emploi et de l'auto-emploi de cette catégorie sociale.

I.2. QUELQUES POLITIQUES PUBLIQUES D'AUTONOMISATION DES JEUNES AU CAMEROUN

L'analyse des politiques publiques en général au Cameroun nous appelle à la prise en compte du passage de l'Etat dit Providence à l'Etat régulateur. L'Etat providence se caractérise par un interventionnisme accentué, c'est l'Etat qui gère tout, on parle d' « Etat-centrisme ». C'est un Etat qui ambitionne détenir le monopole tout contrôle sur la société.⁹⁵ L'Etat régulateur quant à lui vient donner une nouvelle orientation de l'action gouvernementale ; il place l'Etat comme acteur, prend en compte son interaction avec les autres acteurs et surtout les « 3I » de Peter Hall⁹⁶. C'est le principe du « *moins d'Etat, mais mieux d'Etat* » qui prévaut dans l'Etat régulateur.

Au Cameroun, ce changement du mode de gouvernance de l'Etat a également une influence capitale sur son action, même en termes d'insertion socioprofessionnelle des jeunes. En effet, le mode de gouvernance de l'Etat providence a très vite montré ses limites pour le cas du Cameroun car il mettait en avant des politiques d'emploi dites « passives »⁹⁷. On entend par politiques d'emploi « *ensemble des interventions publiques sur le marché du travail, visant à améliorer le fonctionnement et à diminuer les déséquilibres qui peuvent y apparaître* »⁹⁸. Les politiques passives ont pour but de rendre le chômage supportable⁹⁹. Il s'agit

⁹⁴ Auguste NGUELIEUTOU, « L'évolution de l'action publique au Cameroun : l'émergence de l'Etat régulateur », 2008, p.2.

⁹⁵ www.fnecm.org

⁹⁶ Peter Hall, les « 3I » désignent les intérêts, les institutions et les idées

⁹⁷ https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Politiques_de_l'emploi consulté le 21/01/2021

⁹⁸ Sébastien GARDON, Amandine GAUTIER, Gwenola Le Naour, La santé globale au prisme de l'analyse des politiques publiques, Editions Quae, 2020, p.11-16.

⁹⁹ Selon Patrick COTELETTE, Les politiques d'emploi peuvent être étudiées sous trois angles à savoir :

- L'appariement sur le marché du travail
- Les salaires

del'assurance-

chômage,desretraitesanticipéescommec'estlecasdanscertainspaysdéveloppés, et de l'indemnisation des chômeurs visant à assurer une certaine sécurité auxpersonnes sans emploi¹⁰⁰.Le Cameroun étant un pays en voie de développement a opté pourdes stratégies qui portent essentiellement sur les politiques actives. Elles sont axées sur ledéveloppementdel'emploietdel'auto-emploidesjeunes¹⁰¹.Lamisesurpièdedecespolitiquess'inscrit dans le mode de gouvernance de l'Etat régulateur c'est-à-dire contrairement à ungouvernement « étatocentré », la logique de ce nouveau mode de gouvernance voudrait queles actions de l'Etat soient certes orientées en faveur d'une cible bien définie ; mais surtoutqu'ilnesoit plusle seul acteur.

Ici,c'estle«*principedumoinsd'Etat,maisieuxd'Etat* »¹⁰²quigouverne.Demême,ils'agitideréguler,réglementerouorienterdesactionsdeplusieurs acteursensynergie. C'est donc orienté en faveur des jeunes comme acteur majeur que les politiques « actives» vont concourir à la création d'organes institutionnels et peuvent êtreexpliquées sous deuxangles notammentstructurel etprogrammétique¹⁰³.

I.2.1. Institutions gouvernementales de promotion de l'emploi et de l'auto-emploi

Du point de vue structurel, de nombreux institutions et départements ministériels ontvu le jour à la faveur du décret N° 2004/320 du 08 décembre 2004 afin d'assurer un meilleurencadrement des jeunes et faciliter leur insertion socioprofessionnelle. Ces institutions sonten relation avec le PAJER-U de par son processus d'inscription. Il s'agit entre autres du FondNationalpourl'emploi(FNE),l'ObservatoireNationaldel'Emploietde laFormationProfessionnelle(ONEFOP).

a. LeFond Nationaldel'Emploi(FNE)

- Le taux de chômage;

Depuis plus de trente ans, elles sont analysées en rapport avec la lutte contre le chômage surtout dans les pays en développement.

¹⁰⁰ Adjectif qualificatif désignant toute activité liée à la notion de programme

¹⁰¹ Désiré AVOM et Bernard NGUEKENG, 2021, Op.cit., p.5.

¹⁰² Auguste NGUELIEUTOU, 2008, Op.cit., p.2.

¹⁰³ Innocents KOLLOBANDIBENO, *Programmes d'insertion professionnelle et employabilité des jeunes diplômés au Cameroun*, Université de Yaoundé 2, Faculté des sciences économiques et de gestion, 2017, p.65.

Il a été créé par décret n° 90/805 du 27/04/1990 dans le volet social des programmes d'ajustement structurel (PAS) pour répondre au souci d'équité et d'efficience du marché de l'emploi vu sous l'angle du processus d'employabilité des demandeurs ; ce qui leur évite de supporter. C'est ce qui fait de lui la première structure d'intermédiation publique sur le marché de l'emploi. Il se présente comme un instrument gouvernemental chargé de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi. Il doit donc assurer :

- La diffusion des informations sur le marché du travail ;
- L'insertion dans le circuit de production des jeunes camerounais à la recherche d'un premier emploi ;
- La réinsertion des travailleurs licenciés des entreprises du secteur public, par un public ou privé pour des raisons économiques ;
- La conception, le financement et le suivi des programmes actifs de l'emploi.

Pour sa gestion, le FNE est constitué d'un conseil d'administration et d'une direction générale. Sa stratégie repose sur l'accueil, l'orientation et l'accompagnement dans la recherche d'emploi avec des méthodes comme la Technique de Recherche d'Emploi (TRE), les salons de documentation, et un site internet disponible tant pour les recruteurs que pour les demandeurs d'emploi.¹⁰⁴ En outre, il donne aux chômeurs des formations qualifiantes de courte durée pouvant leur permettre de s'insérer sur le marché de l'emploi ; et appuie des initiatives de création de micro-projets individuels. Il a mis sur pied le programme emplois diplômés (PED) en zone urbaine et le programme d'appui au développement des emplois ruraux (PADER) en zone rurale.

Notons que depuis sa création, le FNE a nettement évolué au regard de la création de nombreuses agences soit dix-sept sur tout l'étendue du territoire. Il représente l'un des outils de vulgarisation du PAJER-U et certains jeunes l'ont découvert par ce canal.

b. L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP)

Créé par l'arrêté n° 2002/007 du 13 février 2002, l'ONEFOP est un organe d'expertise et d'aide à la décision dans le cadre de la stratégie de lutte contre le chômage. Il vient appuyer le FNE,

¹⁰⁴ www.fnecm.org

Il assure la transparence du marché de l'emploi et transforme le secteur informel. Il a pour rôle de :

- Collecter, traiter et diffuser les données relatives à l'emploi et à la formation professionnelle ;
- Suivre périodiquement la conjoncture du marché de l'emploi et de connaître l'offre et les besoins en matières de formation ;
- Identifier les blocages et les potentialités en matière d'emploi et de formation professionnelle dans le but de permettre une meilleure adéquation entre les besoins des employeurs et les différents types de formation ;
- Faciliter la décision pour une meilleure correspondance entre les besoins des utilisateurs des ressources humaines et les typologies de formation professionnelle ; et, orienter les programmes d'appui à l'insertion professionnelle¹⁰⁵.

Selon la note de conjoncture sur l'emploi au Cameroun (2020) publiée par l'ONEFOP, 75 654 emplois avaient été créés en 2020 mais 14.9% de ceux-ci ont été perdus à cause de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

25 694 employés ont été mis en chômage technique à cause de cette pandémie mais surtout du fait de l'annulation de certains projets¹⁰⁶.

1.2.2. Programmes gouvernementaux en faveur des jeunes

Le gouvernement camerounais a créé ces dernières années plusieurs programmes ayant pour mission de faciliter l'auto-emploi des jeunes. Les actions de ces structures

sont axées autour du soutien financier, technique, matériel apporté aux jeunes désireux de créer leur propre entreprise. Nous pouvons énumérer parmi ces structures :

a) Le Projet d'Insertion des Jeunes par la création des micro-entreprises de Fabrication du Matériel Sportif (PIFMAS)

Créé en 2007 par le MINJEC, le PIFMAS est un projet financé sur fonds PPT pour un montant de 1 275 490 000 FCFA sur trois ans (2007-2009) qui promeut

¹⁰⁵ <https://promouvoircompetences.com/entreprise-1436-onefop-observatoire-national-de-l-emploi-et-de-la-formation-professionnelle-fr.html> consulté le 12/07/2022

¹⁰⁶ Brice R. MBODIAM, « Investir au Cameroun. Cameroun : les entreprises ont licencié plus de 11 000 employés à cause du Covid-19, selon l'observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle », centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'Homme, 2021.

l'emploi et l'auto-emploi des jeunes. Ils'agit entre autres d'assurer l'insertion, la réinsertion socio-économique des jeunes du Cameroun à travers la fabrication et la vente du matériel sportif. Il ambitionne d'accompagner administrativement l'initiative des jeunes, les former en groupes sur les techniques de fabrication du matériel sportif et en gestion administrative et financière ; installer au profit des groupes les plus aptes une ligne de crédit et les appuyer en marketing ; fabriquer et commercialiser les produits à l'échelle nationale et internationale. Elle cible les jeunes de 15 à 35 ans scolarisés ou déscolarisés même si les conditions de sélection peuvent varier en fonction de chaque appel à candidature¹⁰⁷.

¹⁰⁷ <https://www.crtv.cm/2018/02/cameroun-principaux-programmes-dinsertion-socioeconomique-jeunes/> consulté le 12/07/2022

b) LeProjetIntégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI)

Contrairement au PIFMAS, il est rattaché au ministère de l'emploi et de la formation professionnelle depuis sa création en 2004 avec pour principale mission l'accompagnement financier des jeunes promoteurs camerounais. Spécifiquement, l'appui est orienté vers l'organisation, la formation et le financement dont le seuil est situé entre 100 000 et 2 000 000 FCFA remboursable. Ses bénéficiaires sont entre autres : les vendeurs à la sauvette, les maçons, les coiffeurs, les mécaniciens, les bayam-sellam, les tenanciers de bars et restaurants, les couturiers, les petits agriculteurs et artisans. Sa coordination nationale est située à Yaoundé plus précisément au quartier Bankolo (Montée 8^{ème}). Il compte dix antennes régionales¹⁰⁸.

c) Plan Triennal « Spécial Jeunes » (PTS-Jeunes)

Lancé le 11 janvier 2017 par l'ex-premier ministre Philémon YANG sur instructions du Président de la République, le PTS-Jeunes est né à la faveur du décret n° 2017/ 0465 du 08/02/2017. Il est présenté comme l'instrument majeur de l'Etat pour « booster » l'insertion des jeunes. Il vise le renforcement des capacités opérationnelles des programmes et projets gouvernementaux ; aussi ceux non gouvernementaux dans le but de toucher le maximum de jeunes. Il vient fédérer, mutualiser et capitaliser l'ensemble des interventions en faveur des jeunes. Sa mise en œuvre est assurée par un comité composé d'un président qui est le secrétaire général des services du premier ministre, d'un vice-président en la personne du ministre chargé de la jeunesse, et d'une dizaine de membres constituée de ministères et organismes clés de promotion de l'emploi au Cameroun¹⁰⁹.

Ledit comité se réunit au moins une fois par trimestre et, en tant que besoin est, sur convocation de son président et un compte rendu est adressé au premier trimestre. En 2019, le PAJER-U est devenu stratégie des objectifs du PTS-Jeunes à travers la formation des *clusters*¹¹⁰.

d) Le programme d'aide au retour et à l'insertion des jeunes de la diaspora (Pari Jedi)

Mis en place en faveur de la décision N° 013-2017/D/MINJEC/CAB du 14 février 2017, le Pari Jedi est un mécanisme de mobilisation des jeunes camerounais à l'étranger surtout ceux porteurs d

¹⁰⁸ Idem

¹⁰⁹ Idem

¹¹⁰ Un cluster est regroupement de jeunes par domaine d'activité depuis la production jusqu'à la distribution.

projets professionnels ou entrepreneuriaux pour leur retour et leur insertion économique ; il facilite également la participation de ces jeunes à la construction nationale. Il est géré par un comité de pilotage et un département de la prévention des migrations irrégulières. Il a pour rôle l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies visant à fixer sur le territoire national des jeunes exposés ou affectés par la migration. Ses mécanismes d'intervention se déclinent en deux axes : parcours entrepreneurial et parcours emploi salarié.

Le Pari-

Il regroupe plusieurs formes d'accompagnement notamment des contributions multiformes de la diaspora au développement national, l'accompagnement et suivi des investissements de la diaspora, l'accompagnement des migrants de retour en détresse ou en situation précaire, l'accompagnement du jeune à la migration régulière, temporaire et circulaire.

Le processus d'accompagnement comprend entre autres :

- La mobilisation qui consiste à informer et à sensibiliser la diaspora sur les stratégies d'aide au retour et à leur insertion ; et les autres potentiels acteurs ;
- Le suivi des inscriptions au programme : les personnes intéressées sont enregistrées dans le programme en fonction de leurs catégories et de leurs besoins. Pour les personnes âgées de 15 à 35 ans c'est-à-dire les jeunes, l'inscription passe par l'observatoire national de la jeunesse (ONJ) ; et pour les autres c'est directement dans les services du programme.
- La collecte d'informations : elle consiste à réunir toutes les informations aussi bien locales qu'étrangères pouvant aider la diaspora et en constituer une base ;
- La diffusion des informations collectées qui consiste à mettre à la disposition de tous les acteurs (diaspora, structures locales, partenaires...) les informations dont ils pourraient avoir besoin ;
- La facilitation : elle comprend l'aide à l'élaboration et à la maturation des projets de retour, installation, de participation volontaire, d'investissement ou de quelque autre intervention ; le conseil et l'orientation des intéressés vers les solutions adéquates ;
- Le suivi de la formation civique : elle se fait après les inscriptions à l'ONJ et consiste à vérifier que le réarmement moral et civique est effectif ;
- L'intermédiation : elle consiste à conduire les négociations et à assurer la liaison entre la diaspora

aet lesressourceslocales de toutenatureexploitables.¹¹¹

e) Le programme de promotion de l'entrepreneuriat agro-pastoral des jeunes (PEA-Jeunes)

Dansuncontextemarquéparlapauvretéetlescrisessociales,lesecteuragro-pastorals'est révélé être un véritable tremplin pour le développement de l'emploi des jeunes. C'estdans cette lancée que le gouvernement camerounais, avec l'appui du fond international

dudéveloppementagricoleaconçuetmisenœuvrelaprogrammedepromotiondel'entrepreneur iatagro-pastoraldesjeunes(PEA-Jeunes)pourlapériodeallantde2015à2021.Le PEA-Jeune a pour maitres d'ouvrages le ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER) et le ministère de l'élevage et des industries animales (MINEPIA) ; pourpartenaires techniques et financiers le FIDA, le bureau international du travail (BIT), lacoopération israélienne (MASHAV), et les institutions de financement rurales. Il a pourobjetifdepromouvoirledéveloppementd'entreprisesrentablesgéréespardesjeuneshommesetfemmes,intégréesdansleschainesdevaleursdesfilèresagropastoralesporteuses,etcréatrices d'emplois. De manière spécifique, il estquestion de :

- Fournir des appuis financiers et non financiers adéquats pour la création et la gestion d'entreprises agro-pastorales performantes par les jeunes ;
- Promouvoir le développement d'un cadre politique, organisationnel et institutionnel favorable à la création et au développement des entreprises agropastorales des jeunes.

L'indicateurdevérificationdel'atteintedecesobjectifsestlesuivant :3700entreprises dont 30% gérées par les femmes sont établies et créent au moins 15 000 emplois directs et indirects d'ici 2021. Pour l'atteint de ces objectifs, une enveloppe globale de 41, 9milliards de FCFA a été mis à disposition. Ce montant est réparti comme suit : 28,9 milliardsprovenant des caisses du FIDA, 5,7 milliards du trésor public, 5,4 milliards de prêts accordéspar les institutions financières nationales, 1,2 milliards venant des bénéficiaires et 631,7millions venant des cofinancements.¹¹² Le PEA-Jeunes a pour cible les jeunes hommes et femmes âgés de 18 à 35 ans et s'exécute dans quatre régions notamment : le centre, le sud, le nord-ouest et le littoral.

¹¹¹ <https://parijedi.org/le-programme-pari-jedi/>. www.parijedi.org consulté le 12/07/2022

¹¹² Alfred BELA TOMO, « Le PEA-Jeunes est aujourd'hui une communauté de milliers de jeunes entrepreneurs agropastoraux », *PEA-Jeunes infos, semestriel* 2021. p.4.

Deux missions d'évaluation du programme ont été menées et les données issues de celles-ci ont été présentées en février 2021 lors d'un atelier de restitution à Yaoundé. Il ressortait que le PEA-Jeunes a contribué à la création de plus de 10 000 emplois ; et au 21 octobre 2021, le taux d'exécution physique des activités est de 76,04%.¹¹³

En outre, nous avons le Développement de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi jeune ; le Pilotage et coordination des activités des structures d'encadrement des jeunes ; le Commonwealth Youth Credit initiative ; le Salon annuel de l'emploi et de l'orientation professionnelle ; le Renforcement de l'insertion professionnelle ; le service d'Insertion socio-professionnelle des jeunes filles et des femmes (CPFF), d'Amélioration du Revenu Familial Rural (PARFAR) et d'Accroissement quantitatif de l'offre de formation professionnelle.

I.3. LES ACTEURS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES D'AUTONOMISATION DES JEUNES

L'analyse des politiques publiques doit prendre en compte les acteurs impliqués en interaction.

Étymologiquement, l'acteur renvoie à une « personne qui agit ». Trésor FOBASSO le définit comme un agent libre ayant ses propres buts¹¹⁴. En sciences sociales, l'acteur désigne « le support des conduites sociales ». Selon Alain TOURAINE, l'acteur se définit en lien avec un conflit, son adversaire et la reconnaissance de l'enjeu de la lutte¹¹⁵ ; c'est une personne ou un groupe de personnes agissant de manière consciente et intentionnelle pour influencer ou transformer une situation sociale. Pour lui, l'acteur est à mesure de prendre des décisions, de faire des choix et d'interagir avec son environnement social dans le but de produire des changements ; il est donc un élément capital dans la dynamique sociale de par ses actions qui construisent et transforment les structures sociales¹¹⁶. L'acteur est la personne qui raisonne, identifie le problème au sein de la communauté et se décide d'y apporter une solution à travers un projet de transformation, lequel est appelé sujet¹¹⁷. Cela veut dire que tout individu doté de l'esprit de changement doit être porteur d'un sujet, c'est-à-dire, un projet initié

¹¹³ Paul TJEG, « En 6 ans, le PEA-Jeunes revendique avoir financé plus de 2600 jeunes entrepreneurs pour 10 000 emplois directs créés », *Eco Matin*, 16 février 2022. <https://ecomatin.net/en-6-ans-le-pea-jeunes-revendique-avoir-finance-plus-de-2600-jeunes-entrepreneurs-pour-10-000-emplois-directs-crees/> consulté le 19/07/2022

¹¹⁴ Trésor FOBASSO, 2015, op.cit, 14.

¹¹⁵ Alain TOURAINE, *Production de la société*, édition revue et corrigée, Paris, Seuil, 1993, p.322.

¹¹⁶ Alain TOURAINE, *La voix et le regard : sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Seuil, 1978, p.25.

¹¹⁷ Pierre BAKENGA SHAFALI, *Dynamique familiale et gestion de l'environnement en chefferie de Ngweshe. Une analyse praxéo-inter discursive*, Doctorat en Sociologie, Université Officielle de Bukavu, 2012.

localement, individuellement ou collectivement et qui a la prétention de transformer la communauté¹¹⁸. La nature des acteurs diffère selon l'espace et le temps ; ce qui influence directement les politiques publiques. GABAS pense que les acteurs qui sont au cœur des politiques publiques ne sont pas forcément ceux ayant une « fonction stratégique » c'est-à-dire qui ont du pouvoir¹¹⁹. L'auteur, s'interrogeant sur le statut des différents acteurs, distingue une catégorie d'acteurs qu'il appelle « acteurs visibles ». Il faut donc tenir compte de la complexité dans la rationalité des acteurs et leurs relations de pouvoir. L'acteur se définit par son appartenance à des réseaux, sa position sociale.

Au rang des acteurs qui prennent part aux politiques nous avons des individus, des groupes ou des organisations qui agissent seuls ou s'allient les uns aux autres¹²⁰. En analysant les acteurs qui participent aux processus de « centralisation-décentralisation », Lémieux rattache ceux-ci à la notion d'alliance. Pour lui, l'on parle d'acteurs lorsque des personnes occupent des postes. Il distingue à cet effet quatre grandes catégories d'acteurs à savoir : les responsables, les agents, les intéressés et les populations.

Comme nous l'avons relevé plus haut, l'analyse des politiques publiques dépend des formes d'intervention de l'Etat¹²¹ ; ce sont les logiques d'acteurs en interaction qui conditionnent la qualité de la mise en œuvre au même titre que les données organisationnelles et institutionnelles. Il est donc important d'analyser le rôle de chaque acteur dans sa dimension stratégique et cognitive pour parler comme Hassenteufel ; et les rapports de pouvoir entre eux. C'est de l'analyse de ces rapports que l'on va distinguer trois catégories d'acteurs.

• Les acteurs étatiques

Ils renvoient aux administrateurs ou fonctionnaires qui ont pour priorité de préserver les intérêts de l'Etat en tant que personne morale. Ceux-ci occupent une place centrale dans la définition et l'orientation des programmes cités plus haut. Ils élaborent les programmes en fixant les modalités d'interventions des autres potentiels acteurs. Dans la plupart des programmes mentionnés dans cette recherche, l'acteur étatique est représenté par le minjec.

¹¹⁸ Idem

¹¹⁹ Jean-Jacques Gabas, *Acteurs et politiques publiques*, Mondes en développement, vol. no 124, no. 4, 2003, pp. 33-47.

¹²⁰ Vincent LEMIEUX, 2009, op.cit, p.184.

¹²¹ Patrick HASSENTEUFEL, *Sociologie politique: l'action publique*, Armand colin, 2011, p.93-114.

-
- **Les acteurs non-étatiques** : ceux-ci interviennent dans l'approche pluraliste des *Policy sciences* et concernent les acteurs extérieurs à l'Etat. L'influence des politiques des autres maillons de la société (groupes de pression ou d'intérêt) est prise en compte ; surtout qu'avec la propagation des perturbations sociales et économiques, ils se constituent en groupes afin de défendre leur part d'intérêt. Il s'agit ici des entreprises privées qui accompagnent les actions de l'Etat et/ou initient des actions dans le but de résoudre un problème social. C'est le cas de certaines institutions bancaires comme les microfinances qui appuient les projets des jeunes bénéficiaires des programmes gouvernementaux en leur octroyant des prêts.
 - **Les acteurs intermédiaires** : cette catégorie d'acteurs n'appartient ni aux acteurs étatiques ni à ceux non-étatiques, mais se situe entre eux. Il est question pour elle de jouer un rôle d'interface entre acteurs publics et privés, entre secteurs d'interventions, niveaux d'action publique c'est-à-dire national ou international. L'émergence de cette catégorie d'acteurs fait suite selon Hassen Teufel à une triple évolution des politiques publiques parmi laquelle le développement des politiques procédurales offrant des cadres d'interaction notamment contractuels, partenariaux et participatifs.¹²² Ici, ce sont essentiellement des agents de relais qui s'occupent généralement de la mobilisation des bénéficiaires. C'est le cas du centre multifonctionnel de promotion des jeunes (CMPJ).

Nous pouvons avoir comme autres acteurs des experts, les médias, les groupes de pression ou leaders de mouvement et les partis politiques.

Les politiques publiques en matière d'emploi et d'auto-emploi des jeunes au Cameroun ainsi présentées, et les différents acteurs qui participent à leur mise en œuvre ; il est question dans le chapitre 2 de s'intéresser à un programme particulier en raison de sa durée de mise en œuvre (12 ans), de sa réorganisation en 2016, de son caractère à la fois structurel et programmatique, et du fait qu'il a été choisi en 2019 comme principale stratégie de mise en œuvre du PTS-Jeune. Il s'agit du programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U).

¹²² Idem

CHAPITRE II: PRESENTATION DU PAJER-U

Le Cameroun, comme la plupart des pays en développement, reste confronté à un taux de chômage élevé. Il l'est surtout en milieu jeune. Ces jeunes constituent la majorité de la population et bénéficient ainsi d'une attention particulière de la part du gouvernement qui multiplie sans cesse des programmes d'insertion socioéconomique de ces derniers. L'essence de ces programmes dont quelques-uns ont été présentés dans le chapitre précédent, a pour but l'auto-emploi des jeunes ; c'est le cas du Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U). En plus des raisons mentionnées au chapitre I (conclusion), l'évaluation de ce programme contribuera également à l'amélioration du plan triennal spécial-jeune car il est devenu l'une de ses stratégies en 2019.

II.1. Généralité sur le PAJER-U

Créé en 2007, le PAJER-U est un programme gouvernemental initié et piloté par le ministère de la jeunesse et de l'éducation civique (MINJEC) autrefois appelé ministère de la jeunesse (MINJEU). Il est question pour ce programme de renforcer l'accompagnement des jeunes aussi bien en emploi qu'en auto-emploi tant en zone rurale qu'en zone urbaine. Il est financé sous fonds de l'initiative « Pays pauvre très endetté » (PPTE). Ses résultats après la première phase ont conduit à la continuation du projet ; ceci jusqu'en 2016 où le projet a été réorganisé par la décision N°008/016/D/MINJEC/CAB du 23 février 2016, modifiée et complétée par la décision N°054-2016/D/MINJEC/CAB du 17 mai 2016. Selon cette décision, ce programme est un mécanisme de mobilisation, de formation et d'accompagnement des jeunes à leur intégration dans les circuits de production. Notons que le PAJER-U a débuté ses activités le 1^{er} Novembre 2007 pour une phase expérimentale de trois ans (2007-2010) à l'issue de laquelle toutes autres activités s'effectuent dans le cadre de la pérennisation du programme.

❖ Les missions

Les trois principales missions du PAJER-U sont : La formation à travers l'organisation des stages ; l'appui aux idées de création d'entreprises et le renforcement des capacités techniques et entrepreneuriales ; le financement en offrant des subventions et crédits aux porteurs de projet et l'accompagnement en offrant une assistance globale dans le processus de création et de gestion de l'activité.

❖ Les objectifs du PAJER-U

L'objectif général de ce programme est de combattre efficacement le chômage et la précarité en milieu jeune. Ils agissent pour soutenir la formation entrepreneuriale et l'accompagnement pré et post

financement des jeunes, c'est-à-dire contribuer à la promotion de l'insertion socio-économique des jeunes camerounais par le biais d'une mobilisation sociale, d'un encadrement technique et financier. Le but étant de faire des jeunes le « moteur véritable du développement de l'animation ».

Il est spécifiquement

question de : Mobiliser 5000 jeunes par le développement de leurs compétences dans la création d'entreprises véritables (collectives ou non) et les accompagner aussi bien en emploi qu'en auto-emploi ; proposer un mécanisme de financements spécifiques de l'accompagnement en emploi et en auto-emploi pour jeunes entrepreneurs ; mobiliser des lignes de financements et identifier des structures de financements pour la création effective, en trois années, de 125 entreprises pour jeunes dans les dix régions ; développer une unité pilote d'identification, de proposition et de suivi des stratégies en faveur de la jeunesse.

❖ Résultats attendus

Selon les objectifs spécifiques, il est question au terme du projet, de voir : 5000 jeunes des dix régions identifiés et impliqués dans le projet, 125 faisabilités d'entreprises suivies, 2000 jeunes placés en emploi, 1500 microactivités soutenues ; un manuel de procédure d'accès au financement jeune, un fond d'insertion jeune mis sur pied, 125 entreprises jeunes à 25000000 FCFA, 1500 microactivités de 1000000 FCFA ; une unité stratégique jeune mise sur pied, 21 mesures incitatives pour jeunes proposées en année 3, une fédération d'entrepreneurs créée.

Tableau 2: Récapitulatif des objectifs spécifiques et résultats attendus

Objectifs spécifiques	Résultats attendus
○ Mobiliser 5000 jeunes par le développement de leurs compétences dans la création d'entreprises véritables (collectives ou non) et les accompagner aussi bien en emploi qu'en auto-emploi	○ 5000 jeunes des dix régions identifiés et impliqués dans le projet, ○ 125 faisabilités d'entreprises suivies, ○ 2000 jeunes placés en emploi, ○ 1500 microactivités soutenues;
○ Proposer un mécanisme de financement spécifique de l'accompagnement en emploi et en auto-emploi pour jeunes entrepreneurs ; ○ Mobiliser des lignes de financements et identifier des structures de financements pour la création effective, en trois années, de 125 entreprises pour jeunes Dans les dix régions;	○ Un manuel de procédure d'accès au financement jeune, ○ Un fond d'insertion jeune (FONIJ) mis sur pied, ○ 125 entreprises jeunes à 250 000 000 FCFA, ○ 1500 microactivités de 100 000 000 FCFA;
○ Développer une unité pilote d'identification, de proposition et de suivi des stratégies en faveur de la jeunesse	○ Une unité stratégique jeune mise sur pied, ○ 21 mesures incitatives pour jeunes proposées en année 3, ○ une fédération d'entrepreneurs créée.

Source : Recherche documentaire (Laurelle DONFACK)

II.2. Groupe cible et conditions d'éligibilité au programme

La population ciblée du programme comprend des jeunes non-scolarisés et déscolarisés, diplômés ou non, âgés de 15 à 30 ans sans distinction de sexe, d'ethnie ou de religion. Toutefois, le suivi de la première vague des bénéficiaires du programme a permis de

Relever l'indignation d'un nombre important de jeunesse disant être exclus par le critère de l'âge de la cible ; ce qui a conduit le comité de pilotage à revoir l'âge des bénéficiaires à plus de 30 ans, soit 35 ans.

En ce qui concerne les conditions d'éligibilité, d'ordre général, tout potentiel bénéficiaire du PAJER-U doit :

- Être d'nationalité camerounaise ;
- Être âgé de 15 à 35 ans ;
- Fournir un business plan ou une idée de projet structurée à soutenir devant un jury ;
- S'inscrire dans l'une des agences du PAJER-U.

L'inscription proprement dite se fait auprès des responsables du programme dans les antennes d'arrondissement du PAJER-U logées au sein des antennes départementales du MINJEC de leur localité. Les candidats y fourniront des photocopies de leur carte nationale d'identité et des diplômes pour ceux qui en ont ; à la suite de quoi leur sera remise une fiche d'inscription renfermant des informations essentielles à partir desquelles seront faites les sélections.

Les autres critères sont relatifs à l'habileté qui correspond à la conformité de l'activité choisie avec la formation reçue par le jeune ; à la rentabilité économique et financière qui requiert un délai de récupération souhaité, au nombre d'emplois permanents créés souhaités (au moins deux employés choisis parmi les jeunes du PAJER-U) ; et à l'originalité à tous les niveaux (dans le choix de la filière, dans la démarche commerciale, de la technologie)¹²³.

II.3. Budget du programme et financement

Le PAJER-U est financé par les ressources PPTE dans le cadre de la collaboration France-Cameroun. Le budget total du programme s'élevait à 12 190 456 000 Francs CFA répartis comme suit : 89,75% soit 10 941 100 000 FCFA provenant des fonds PPTE ; et, 10,25% soit 1 249 356 000 FCFA comme participation du MINJEC. Les ressources ainsi réparties devaient être consacrées successivement pour les ressources PPTE et les fonds du MINJEC au financement des bénéficiaires du PAJER-U et à supporter les charges de

¹²³ Marie Rose MAIDAPA FEWA, *L'Approche genre dans la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U) de 2007 à 2010*, mémoire, INJS, 2012. p22.

fonctionnement. Selon l'ancien Coordonnateur national, le financement PPTE aurait pris fin en 2010 et un budget de 500 millions de FCFA aurait été attribué au PAJER-U et au PIFMAS¹²⁴. Rappelons que le dernier réajustement du programme le présente comme stratégie pour l'atteinte des objectifs du PTS-Jeune et attribue ainsi la source du financement au budget MINJEC, aux dotations spéciales, aux appuis des partenaires, aux remboursements des bénéficiaires du FONIJ, aux dons et legs, et au budget du PTS-Jeune¹²⁵.

II.4. Structure organisationnelle

Lorsqu'on parle de structure organisationnelle, il s'agit de l'ensemble des organes chargés de la mise en œuvre du programme. Dans le cadre du PAJER-U, nous pouvons identifier trois principaux organes, notamment le comité de pilotage, la coordination nationale et l'exécution déconcentrée (les différentes antennes).

Pour ce qui est du comité de pilotage, il est « l'organe d'orientation stratégique et de suivi des activités du PAJER-U ». Il est placé sous l'autorité du MINJEC et est composé d'un Président (le Ministre de la jeunesse et de l'éducation civique), un rapporteur (le coordonnateur national du PAJER-U) et d'autres membres notamment des inspecteurs généraux du MINJEC, le Directeur de la promotion économique des jeunes au MINJEC, des représentants de quelques départements ministériels (MINEPAT, MINFI, MINEFOP, MINADER, MINEPIA, MINPMEESA, MINRESI, MINPROFF, MINAS); un représentant de la chambre de commerce, de l'industrie et des mines du Cameroun; un représentant de la chambre d'Agriculture, des forêts et des pêches du Cameroun; le président du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC)¹²⁶.

La coordination nationale quant à elle, sous la responsabilité d'un coordonnateur national, est l'instance chargée de la gestion et de la mise en œuvre du PAJER-U selon les orientations définies par le comité de pilotage. Cet organe comprend un département de la formation, celui de l'accompagnement, du recouvrement et du contentieux, un service

¹²⁴ Julienne Christine NTSOUALA MVOM, *Gestion de la diversité et insertion socio-économique des jeunes : Essai d'analyse des méthodes du programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U) dans la région de l'Est-Cameroun*, mémoire, INJS, 2012, p.42.

¹²⁵ Décision N° 008/2016/D/MINJEC/CAB DU 23 Février 2016 portant réorganisation et fonctionnement du Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine.

¹²⁶ Entretien du 23 juillet 2021 avec un responsable du PAJER-U

des affaires générales et un chargé de la sélection, de la formation, de l'accompagnement, du suivi et du recouvrement contentieux.

Les antennes ici répondent au découpage administratif suivant : dix (10) antennes régionales, cinquante-huit (58) antennes départementales et trois-cent soixante (360) antennes d'arrondissement coordonnées respectivement par les chefs d'antennes régionales avec une équipe technique de soutien, départementales et d'arrondissement. Ces derniers assurent la représentation et l'effectivité du programme chacun dans leur circonscription de compétences.

II.5. Stratégie d'intervention

Présenter la stratégie d'intervention du PAJER-U revient à décrire la mise en œuvre du programme. La mise en œuvre d'une politique publique désigne le processus au cours duquel des acteurs sociaux et des ressources sont mobilisés pour permettre la réalisation des objectifs préalablement définis. En effet, c'est la phase de concrétisation de la politique. Dans le cadre du PAJER-U, elle s'opère en quatre principales étapes notamment le processus d'insertion, la formation, l'accompagnement et le financement.

➤ Le processus d'insertion des jeunes au PAJER-U

Il va de la mobilisation des jeunes au financement des projets en auto emploi ou au placement en emploi salarié. Le placement en emploi concerne les secteurs public et privé.

Le PAJER-

U définit la mobilisation comme un processus de sensibilisation, d'information et d'inscription des jeunes dans une filière d'activité en fonction de leurs habilités et de leurs ambitions en vue de leur sélection. Elle passe généralement par des activités et rencontres d'information et de sensibilisation auprès des bénéficiaires avec la publication et la vulgarisation de magazines (presse écrite) et de dépliants auprès des délégations du MINJEC et dans les locaux du PAJER-U.

Par ailleurs, la sélection désigne une opération de recrutement des jeunes dans l'une ou l'autre structure en fonction de leurs habilités et de leurs ambitions. De manière plus précise, l'inscription se fait à un niveau des antennes d'arrondissement ou de départements. Les dossiers d'inscription sont ensuite acheminés au PAJER-U où

le comité de sélection des jeunes bénéficiaires assure ladite sélection au niveau départemental. Ledit comité de sélection est constitué d'un président (le délégué régional de la jeunesse et de l'éducation civique ou son représentant), un rapporteur qui est le chef d'antenne départementale et des membres parmi lesquels : un représentant de la délégation départementale du MINEFOP ; un représentant des collectivités territoriales décentralisées ; le chef de service départemental de la vie associative, de la participation et de la promotion économique des jeunes ; un représentant de l'ONJ et un représentant du FONIJ. A la fin de chaque session du comité de sélection, un procès-verbal général est produit. Ce procès-verbal précise entre autres la liste nominale des jeunes présentés avec leurs informations personnelles, leur ambition professionnelle, leur choix de filière.

Le financement quant à lui concerne les micro-activités et les juniors-activités. Cette mobilisation passe par le recrutement et la sélection des candidats ; elle consiste pour le jeune à constituer et déposer un dossier de candidature, de passer le test de sélection et de bénéficier du service conseil-orientation. Ce procédé a été le partage de plusieurs jeunes bénéficiaires dont l'une l'a confirmé en ces termes : « *quand j'ai appris que le ministère de la jeunesse avait lancé ce programme pour aider les jeunes à créer les entreprises, j'ai déposé ma candidature et on m'a retenu* »¹²⁷.

➤ La formation des jeunes

La formation est comprise comme l'ensemble des actions destinées à développer chez tous les jeunes sélectionnés les compétences dont ils ont besoin pour exercer leur métier et/ou pour développer leur auto-emploi ou leur entreprise. La formation des jeunes au PAJER-U se fait à deux niveaux : la formation classique qui concerne l'aspect social et civique a pour but d'apporter aux jeunes inscrits au programme un soutien moral (réarmement moral) et une collaboration avec l'agence du service civique national de participation au développement ; et depuis 2019, la prise en compte du contexte de crise sociale fait que cette formation est accentuée dans les centres multifonctionnels de promotion des jeunes (CMPJ). Le deuxième niveau concerne la formation spécialisée ou technique. Cette dernière qui se déroule dans les structures

¹²⁷ Entretien du 15 janvier 2022 avec une bénéficiaire.

techniques et opérationnelles en deux phases pouvant être organisées en alternance :

- Une phase de développement des compétences en auto-emploi, en entrepreneuriat et en management des projets productifs¹²⁸ ayant pour but l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de la catégorie d'activités choisie.
 - Une phase d'élaboration des projets productifs consistant à appuyer les jeunes, individuellement ou en groupe, à la préparation et au montage de leur projet productif (business plan) et de leur demande de financement en fonction du guichet auquel chaque projet est destiné.
- L'accompagnement

L'accompagnement désigne à la fois l'encadrement et le suivi des bénéficiaires. L'encadrement comprend l'appui ou le conseil technique. Pour être accompagné, le jeune bénéficiaire doit avoir été favorable aux crédits octroyés par le FONIJ ou toutes autres formes de financement accordées par d'autres guichets de financement. Chaque bénéficiaire, individuel ou en groupe est placé sous l'accompagnement d'une organisation intermédiaire préalablement sous contrat. En outre, l'accompagnement se fait également à travers l'organisation de mini foires par le MINJEC afin de promouvoir et vulgariser les nouveaux projets.

➤ Le financement et le recouvrement

Pour obtenir le financement, le jeune promoteur initie une demande à l'institution financière agréée par les bailleurs de fonds. L'institution agréée est dépositaire des provisions fournie par les fonds PPTE alloués au MINJEC. Ensuite, la commission de crédit évalue et sélectionne les projets qui correspondent aux critères de l'équipe technique de soutien, du suivi et de l'accompagnement des projets. En outre, l'établissement de microfinance (EMF) octroie des crédits au projet avec l'accord de la coordination technique du PAJER-U et cela dans la limite de la gestion des procédures de décaissement. Le jeune promoteur doit respecter les prescriptions de l'équipe technique en ce qui concerne le suivi et l'accompagnement du projet et les prescriptions de la coordination du PAJER-U pour les décaissements. C'est ce que

¹²⁸ Un projet est dit productif lorsqu'il est économiquement et financièrement rentable, et surtout lorsqu'il a la capacité de créer des emplois.

tente d'expliquer ce jeune bénéficiaire en affirmant : « *pour mon secrétariat, je partais chez les fournisseurs et ils me remettaient des factures que je devais présenter au PAJER- U pour qu'il leur envoie l'argent* »¹²⁹.

Enfin, l'institution financière procède au recouvrement des créances auprès des jeunes promoteurs afin de constituer un fond pour l'insertion des jeunes (FONIJ).

De manière plus claire, après inscription au programme, le postulant doit passer un test de sélection qui peut être écrit ou oral. Ensuite, il suit la formation, puis il va en stage de deux à trois semaines à la suite duquel il soutient son projet et attend le financement¹³⁰.

Selon les informations reçues des représentants du PAJER-U, ce processus a permis les réalisations ci-après :

- 10 000 jeunes des dix régions identifiés et impliqués dans le programme ;
- 4238 projets de micro-activités et 192 projets de juniors entreprises financés et installés, pour un financement global de 3 776 356 000 FCFA ;
- 1 milliard de FCFA de crédit recouvré au 30/04/2014 ;
- 328 jeunes placés en emploi salarié ;
- 05 CMPJ construits (Maroua, Bamenda, Yaoundé-Mimboman, Douala, Bertoua) ;
- Des ressources mobilisées en parties en vue de la mise en place du Fond National d'Insertion des jeunes (FONIJ) pour un mécanisme de financement.

II.6. Filières et parties prenantes à l'élaboration du projet

Le PAJER-U offre, dans sa stratégie d'insertion des jeunes en emploi et auto-emploi environ 17 filières qui sont fixées à partir de l'orientation que donne la Stratégie nationale de développement. Il s'agit de : Elevage poulets ; services agricoles ; ustensiles en Alu ; transformation et conservation des produits locaux ; innovation technologiques ; apiculture ; pneumatique ; fabrication de chaussures ; restauration ; industrie de l'habillement ; électricité ; esthétique ; coiffure et onglerie ; énergies renouvelables ; menuiserie ; cordonnerie ; artisanat d'art.

Pour ce qui est des parties prenantes, elles se définissent comme un acteur individuel ou collectif, activement ou passivement concerné par une décision ou un projet et dont les intérêts peuvent être

¹²⁹ Entretien du 18 janvier 2022 avec un bénéficiaire.

¹³⁰ Entretien du 18 Janvier 2022 avec un bénéficiaire.

affectés positivement ou négativement à la suite de son exécution. Dans le cadre de ce programme, ont pris part à l'élaboration les organismes suivants :

- Le Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique (MINJEC) ;
- Le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP) ;
- Le Ministère de l'économie, la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT) ;
- Le Ministère des finances (MINFI) ;
- Le Ministère de l'enseignement supérieur (MINSUP) ;
- Le Ministère de l'enseignement secondaire (MINSEC).

II.7. Les acteurs de mise en œuvre du programme

Dans cette partie, il est question, après l'identification des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PAJER-U, d'analyser leurs responsabilités et la nature des relations qui les lient.

Pour parvenir à l'identification claire des parties prenantes à la mise en œuvre du programme susmentionné, nous avons adopté une démarche qui consistait à identifier premièrement ceux qui ont apporté leur soutien pour le développement d'une stratégie de mise en œuvre, deuxièmement ceux qui se sont engagés pour comprendre les besoins du programme; et troisièmement, ceux qui ont été engagés pour mettre en œuvre le programme¹³¹. Cette démarche, avec le recours au document projet du PAJER-U, nous a permis d'établir une liste de quatre principaux acteurs. Ils'agit notamment des acteurs institutionnels, des organisations de la société civile, des consultants indépendants ou experts de corps de métier et des bénéficiaires.

En se référant à la catégorisation d'acteurs faite par Hassen Teufel, les responsabilités de chaque acteur peuvent être décrites ainsi qu'il suit :

- Les acteurs institutionnels ou étatiques qui représentent les ministères en charge de la gestion du programme et plus particulièrement le MINJEC qui est l'organisme responsable de l'effectivité du programme, il est en tête de la supervision générale c'est-à-dire qu'il organise la mise en œuvre en régulant les interventions des autres acteurs et

¹³¹ Pete Cranston en collaboration avec Sheila L. Jackson et Yemisi Songo-Williams. 2016. Guide pour l'Elaboration d'une Stratégie de Gestion des Connaissances pour un Programme de Sécurité Alimentaire et de Nutrition. Washington, DC : Le programme TOPS.

leur niveau d'implication ;

- Les organisations de la société civile (OSC) qui s'inscrivent dans la catégorie d'acteurs intermédiaires ; car, considérés comme partenaire de l'Etat, ils servent de biais entre les jeunes et ce dernier. Constitués en groupe et pour la plupart par secteur d'activités, les OSCs facilitent la mise en œuvre à un niveau de la formation et de l'accompagnement des bénéficiaires du programme. Nous avons des OSCs qui, seules, mettent en œuvre des initiatives d'autonomisation des jeunes ; elles peuvent ainsi constituer des ressources humaines véritables. Ici, certaines jeunes bénéficiaires du programme acquièrent leur potentiel entrepreneurial des formations qu'offrent certaines OSCs dans des secteurs d'activités précis.
- Les consultants indépendants ou les experts tels que décrit dans la catégorisation de Lemieux ; ils constituent des individus sollicités selon leur expertise dans un domaine d'activités précis. Notons ici que des anciens bénéficiaires du programme, particulièrement ceux de la phase pilote, sont souvent sollicités comme consultants indépendants pour la formation des nouveaux candidats¹³².
- Les bénéficiaires qui sont dans le cadre du PAJER-U des jeunes âgés de 15 à 35 ans et respectant les autres critères cités plus haut.

Notons que les organisations de la société civile ou intermédiaires et les experts assurent tous deux principalement la formation et l'accompagnement technique des jeunes bénéficiaires¹³³. Sans oublier certains des acteurs majeurs classés au rang d'organisations intermédiaires, l'agence des petites et moyennes entreprises (APME) qui sert d'appui au processus de financement des projets de jeunes formés, les compagnies d'assurances.

Au regard de cette catégorisation des acteurs qui interviennent dans la mise en œuvre du PAJER-U, il est important de faire une analyse allant de la coordination à la coopération entre les différents acteurs. En effet, il est question d'examiner le niveau d'interaction entre les acteurs. A un niveau de la coordination, le MINJEC représente l'Etat qui assure l'effectivité du programme au niveau central c'est-à-dire la prise de décision. Car, « *l'Etat est l'institution qui élabore, prend et met en œuvre les décisions légitimes, c'est-à-dire des politiques*

¹³²Entretien du 15 Janvier 2022 avec un bénéficiaire à Yaoundé.

¹³³DECISION N°008016/D/MINJEC/CABDU23FEVRIER2016, op.cit., Art5.

publiques concernant la paix, la guerre, l'ordre interne et les grandes orientations (...) du développement économique, social et culturel»¹³⁴.

Les autres ministères présents à l'élaboration du PAJER-U et les autres acteurs agissent de manière isolée et les contributions sont moins dépendantes les unes des autres. L'action est collective¹³⁵ et s'inscrit dans une perspective de structuration des rapports sociaux. Ces rapports sont fondés sur la rationalité des acteurs selon les intérêts individuels et les jeux de pouvoirs. C'est ce que relevait MIDLER en affirmant : « les acteurs interviennent séquentiellement en agissant sur les seules variables dont ils ont la charge, et selon l'optique fonctionnelle qui est la leur. Lorsqu'ils ont terminé, ils abandonnent le projet »¹³⁶.

En outre, à partir des finalités individuelles, chaque acteur s'inscrit dans une logique d'actions (logique de changement, logique participative et logique des « profiteurs » ou des passagers clandestins)¹³⁷. Tous les acteurs disent obéir à une logique de changement, chacun veut voir la situation de l'emploi des jeunes s'améliorer, mais à différents niveaux ou aspects. L'Etat aspire à une jeunesse dynamique, autonome à l'aide des mécanismes d'accompagnement mis à sa disposition¹³⁸. Depuis 2019, le PAJER-U a été choisi comme stratégie d'atteinte des objectifs du pts-jeune qui promeut l'approche par « Cluster » c'est-à-dire par secteur d'activités où le financement est plus aisé notamment en ce qui concerne les projets du secteur agricole. Cette décision de l'Etat montre l'accent mis sur l'agriculture comme axe central du développement et agit sur les orientations des jeunes quant à leur choix de filières car ceux-ci pourraient choisir le secteur agricole pour projet du fait de cette facilité dans l'obtention des financements. Les jeunes par contre se voient déjà dynamiques et se montrent désireux de plus grandes responsabilités pour leur épanouissement. Etant donné que le

¹³⁴ Michel BASSAND et Judith RYSER, *La mise en œuvre des politiques relatives à l'espace : Problématique, Architecture et comportement*, 1981, p.186.

¹³⁵ « Par action collective, il faut entendre une action volontaire coordonnant la participation de plusieurs individus ou acteurs dans le but de faire triompher un intérêt ou une cause », Jaurès KOUIN et Patrick HINNOU, « Politiques publiques comme actions collectives : Logiques, rationalités et enjeux. International Journal of Humanities Social Sciences and Education, Volume 8, 2021, pp. 170-181.

¹³⁶ Christophe MIDLER, *De l'automatisation à la modernisation, les transformations dans l'industrie automobile, deuxième épisode : vers de nouvelles pratiques de gestion des projets industriels*, Gérer et comprendre, 1989, P27.

¹³⁷ Jaurès KOUIN et Patrick HINNOU, 2021, op.cit., pp.176-178.

¹³⁸ Entretien du 23 juillet 2021 avec un responsable du PAJER-U.

changement se perçoit non seulement aux résultats mais aussi au niveau du management de
la mise en œuvre, le comportement de certains acteurs (corruption, favoritisme) freine également
l'atteinte du changement.

Certains acteurs optent pour une logique participative pour sous-tendre leurs actions. Les acteurs souhaitent être mobilisés et encouragés à apporter leur contribution à la réussite du programme ; mais la motivation n'est pas toujours pareille. Les organisations de la société civile par exemple sont plus proches des populations potentielles bénéficiaires du programme mais se sentent lésées dans son processus de mise en œuvre, affirment un responsable d'association. Selon elle, « la plupart des idées viennent d'elles, mais l'Etat les met en œuvre sans nous. Ils préfèrent travailler avec les ONG internationales puisqu'elles ont déjà les moyens nécessaires »¹³⁹.

Or, selon les acteurs étatiques, « c'est souvent leurs mentalités qui les bloquent, la plupart de ces associations ne sont pas professionnelles »¹⁴⁰. Cette affirmation rejoint la pensée de Pierre MULLER selon laquelle : « Il reste que la crédibilité des acteurs de la politique dépend de plus en plus de leur capacité à mettre en évidence leur savoir-faire de « fabricants de politiques de politiques publiques » tout en soulignant l'incompétence de leurs adversaires »¹⁴¹.

Cette logique participative laisse donc paraître le rapport conflictuel entre les acteurs, la phase de mise en œuvre représente pour eux un champ de lutte où chacun défend ses intérêts.

Lorsqu'on prend en compte l'hésitation et l'incertitude de certains bénéficiaires au moment de la soumission de leur candidature au programme, ces derniers obéissent à la logique de « passagers clandestins ». Ils considèrent l'offre d'accompagnement comme stratégie politique des acteurs étatiques pour maintenir le statu quo, ils essaient tout ce qu'ils trouvent.

En analysant les logiques qui sous-tendent la mise en œuvre du PAJER-U, l'on constate que, chacun des acteurs, particulièrement l'Etat et les organisations de la société civile, se considère l'un l'autre comme des concurrents, ils sont avant-gardistes. En effet, la souveraineté de l'Etat semble lui donner le pouvoir de décider du niveau

¹³⁹ Idem

¹⁴⁰ Idem

¹⁴¹ Pierre MULLER, 2008, op.cit., p.32.

d'implication des autres acteurs.

Arrivée au terme de ce chapitre, nous pouvons dire que la problématique de l'emploi milieu jeune a retenu l'attention de plus d'un acteur avec une volonté réelle de faciliter l'accès à l'emploi et à l'auto-emploi à travers la mise sur pied d'un grand nombre de programmes. Cette diversité d'acteurs en interaction transforme le PAJER-U en champ de lutte, lutte de pouvoir ; ce qui laisse paraître des limites à l'efficacité du programme.

DEUXIEME PARTIE : PAJER-U : INSUFFISANCES ET STRATEGIES D'AUTONOMISATION DEVELOPPEES PAR LES JEUNES

Une insuffisance peut être comprise comme le manque de capacités, d'aptitudes, de qualités. Dans la mise en œuvre du PAJER-

U, plusieurs insuffisances ont été relevées notamment le manque d'informations, la non prise en compte de toutes les couches sociales et la complexité des procédures d'octroi des financements. Face à ces insuffisances, les jeunes ont développées d'autres stratégies d'autonomisation pour leur survie. De ce fait, cette partie est composée de deux chapitres à savoir : le chapitre 3 qui aborde les insuffisances du PAJER-U et le chapitre 4, intitulé stratégies d'autonomisation développées par les jeunes.

CHAPITRE III: LES FAIBLESSES DU PAJER-U

Le présent chapitre est consacré à l'analyse des limites observées dans la mise en œuvre du PAJER-U. Il sera donc question d'apprécier l'efficacité de ce programme en comparant ses résultats aux objectifs fixés et aux moyens mis en œuvre. Nous aborderons ces limites sous deux principaux angles, notamment celles liées à la configuration du programme et celles liées à la cible c'est-à-dire aux jeunes concernés par le programme.

III.1. Les obstacles liés à la configuration du programme

L'enquête menée sur le terrain nous a permis d'identifier des insuffisances liées au PAJER-

Unotamment l'absence d'information et la perte en crédibilité, la longueur et la complexité de la procédure d'octroi des financements.

III.1.1. Le manque d'information et perte de crédibilité

L'information peut se définir comme l'action d'informer, de tenir au courant quelqu'un ou un groupe de personnes sur quelque chose. Elle vient du verbe latin « *informare* » qui signifie « donner forme » ou « se faire une idée de ». Selon le Petit Larousse, l'information est « *un renseignement obtenu de quelqu'un ou sur quelque chose, ou une nouvelle communiquée par une agence de presse, un journal, la radio, la télévision* »¹⁴². Pour Patrick ROMAGNI et Valérie WILD, elle est comprise comme « un renseignement qui améliore notre connaissance sur un sujet quelconque »¹⁴³. D'après cette dernière conception de l'information, celle-ci a un objectif bien précis et l'atteinte dudit objectif passe également par les moyens mis en œuvre pour communiquer de manière efficace et efficiente. Il y a donc derrière chaque information un objectif d'amélioration, par conséquent de développement. Dans toutes les sociétés en développement, la planification et la mise en œuvre des programmes doivent émaner de tous les acteurs ; cela demande donc une utilisation judicieuse d'information exacte et à jour. D'où la place prépondérante de l'information dans le processus de développement c'est-à-dire que c'est de l'information que l'on initie et accompagne toute activité. Dans le cadre du PAJER-U, l'information est relative aux critères d'éligibilité, au montant et mode de financement, à la procédure de candidature,

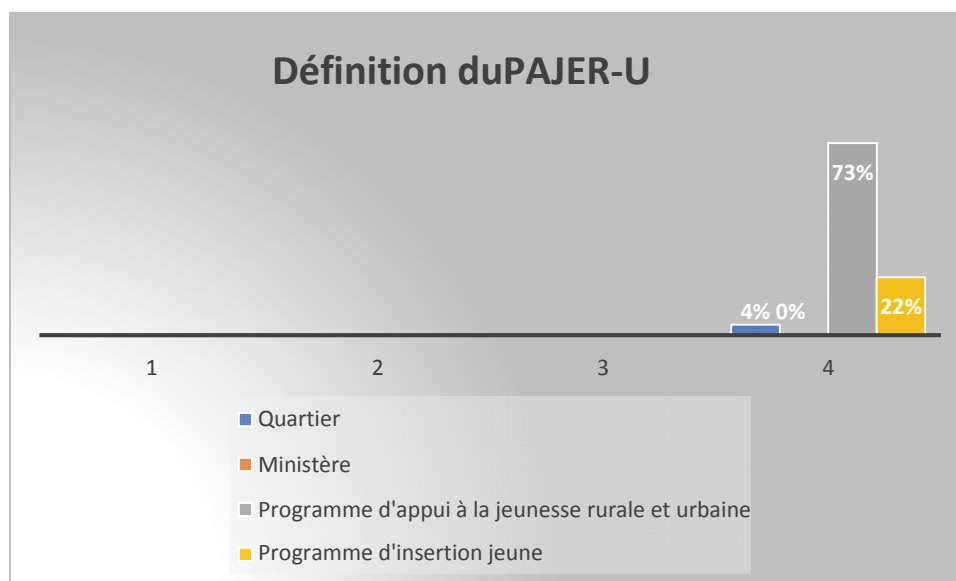
¹⁴²Le petit Larousse, dictionnaire grand format, édition 1995, p.550.

¹⁴³Patrick ROMAGNI et Valérie WILD, *L'intelligence économique au service de l'entreprise*, Paris, éditions LES PRESSES DU MANAGEMENT, 1998, p.92.

et aux périodes (temps et espace) de candidature.

Le manque, voire l'absence d'informations sur un programme par exemple résiderait dans la crainte des pouvoirs publics de voir certains secrets divulgués¹⁴⁴. L'un des premiers problèmes du PAJER-U est le manque d'informations. Le programme est très peu connu des populations et même des jeunes qui affirment que « *certains font comme si c'était leur chose ; ils gardent l'info pour eux, donc tout pour eux et rien pour les autres* »¹⁴⁵. Pour ceux qui en ont entendu parler « *c'est par le biais d'un parent* ». En effet, la grande partie des jeunes concernés (cibles) par le programme affirment ne pas le connaître dans son mécanisme de fonctionnement. Ils n'ont pas d'informations précises sur les procédures d'assistance et d'accompagnement des jeunes. C'est ce que confirme cet enquête en ces termes : « *je crois que c'est un programme où on finance les projets des jeunes ; pour le reste je ne sais pas* »¹⁴⁶.

Figure 1.: Répartition des jeunes enquêtés selon la perception du PAJER-U



Cette figure renseigne sur le degré de connaissance du PAJER-U par les jeunes, car cela influence la crédibilité du programme. En effet, ils ont une connaissance superficielle du programme soit 73% qui ne le connaissent que de nom c'est-à-dire la définition. Sur ces 73%, à peine la moitié maîtrise le fonctionnement¹⁰⁵. Cette méconnaissance réconforte davantage le manque de crédibilité du programme, car pour les jeunes « *ils ne font que dire que c'est pour nous aider, or, c'est toujours pour eux* », déclare un jeune débrouillard. Aussi

¹⁴⁴ Goulazié DO BI DO, *La circulation de l'information et le développement économique*, mémoire Université des sciences sociales de Grenoble, 1981, P.27.

¹⁴⁵ Entretien du 20 mars 2023 avec une jeune bénéficiaire à Yaoundé.

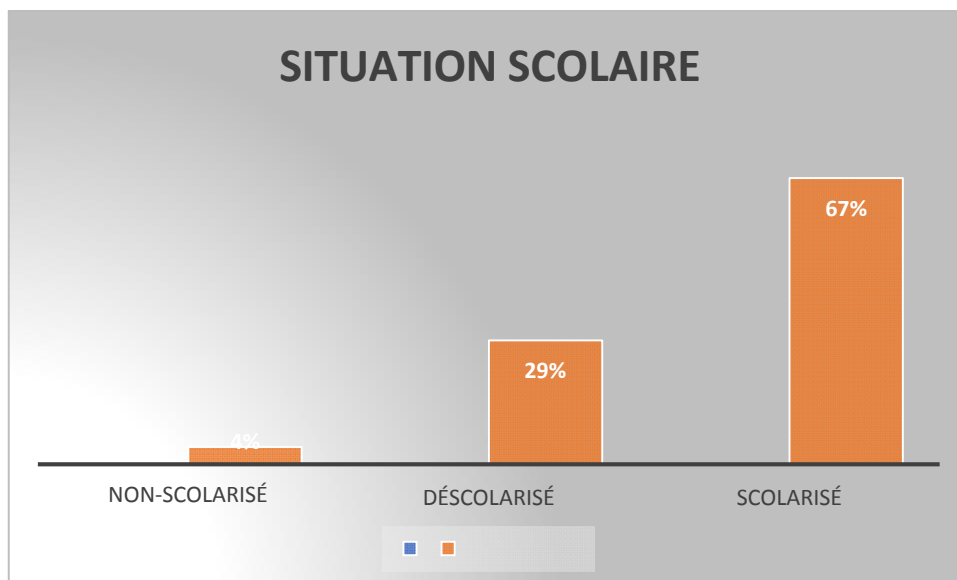
¹⁴⁶ Idem

Sandrine MANGA mentionnait que pour les jeunes, le PAJER-U comme toutes les autres initiatives du gouvernement ne représente qu'un moyen pour cacher le fait que les jeunes au pays¹⁴⁷.

Par ailleurs, pour certains ils n'ont pas d'informations claires parce que « *c'est une affaire de relation, donc comme on ne connaît personne mieux on reste tranquille* » ; pour d'autres, pas besoin des'y intéresser puisque « *c'est le gouvernement qui dit* »¹⁴⁸.

Ce manque d'informations sur le programme ne facilite pas son appropriation par les jeunes car, son capital immatériel c'est-à-dire l'expérience, les opportunités ou les besoins n'est pas valorisé. La non vulgarisation de ce programme ne permet pas que les jeunes non-scolarisés aient connaissance du programme, étant pour la plupart démunis.

Figure 2:. Répartition des jeunes enquêtés selon la situation scolaire



Source :Données de terrain, Laurelle Donfack, 2020

Le graphique ci-dessus présente une répartition des jeunes en fonction de leur situation scolaire. Il permet de vérifier si les bénéficiaires du programme respectent les critères préétablis lors de son élaboration et si ces critères permettent d'atteindre la cible. En effet, dans seulement 4% des cas les jeunes sont non-scolarisés et dans 29% des cas ils sont déscolarisés. En revanche 67% des jeunes interviewés sont scolarisés et donc plus susceptibles d'avoir connaissance du PAJER-U car les stratégies de vulgarisation de ce programme semblent limitées aux jeunes qui cherchent des issues de réussite un peu plus formelles. En effet, ces jeunes vont eux-mêmes à la recherche de programmes de financement contrairement aux jeunes non-scolarisés et déscolarisés déjà enfouis dans le secteur

¹⁴⁷ Données de terrain Laurelle DONFAK.

¹⁴⁸ Sandrine EBAH MANGA, *Analyse de la stratégie de communication du PAJER-U en vue de l'insertion socio-économique des jeunes dans le département du Mfoundi*, mémoire, INJS, 2010, p.45.

informel en plus des blocages qu'ils se font sur la question de Montage de projets.

Par ailleurs, l'on remarque un problème de communication tant à l'extérieur qu'au sein du PAJER-U ; car les potentiels bénéficiaires ne connaissent même pas l'existence dudit programme. Et, pour ceux qui ont bénéficié du programme, l'accent semble beaucoup plus porté sur l'accompagnement financier au détriment d'une pleine connaissance.

III.1.2. « Les couches sociales vulnérables ne sont pas prises en compte »

Etymologiquement, le terme « vulnérabilité » vient des mots latins *vulnerabilis* et *vulnare* qui signifient « faible », « blesser ». La vulnérabilité renvoie à une situation dans laquelle l'individu peut être faible ou blessé. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « Les personnes vulnérables sont celles qui sont relativement (ou totalement) incapables de protéger leurs propres intérêts » ; c'est-à-dire des personnes menacées dans leur autonomie, leur dignité ou leur intégrité physique et/ou psychique. Ces personnes peuvent être soumises à l'isolement, l'exclusion, les problèmes de nutrition et d'ordre professionnel. Sont souvent considérées comme vulnérables les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap.

En 1982, le programme d'actions mondial relatif à la personne en situation de handicap a été adopté par les Nations Unies. L'adoption de ce programme fait suite à l'institution, au sein de la même organisation de l'année internationale des personnes en situation de handicap en 1981.

En effet, il était question au travers de ces deux événements de poser les bases d'une prise en compte réelle de cette catégorie sociologique en ce qui concerne la prévention, la réhabilitation et l'égalité face aux opportunités. Des dispositions ont été prises dans le but d'améliorer la protection de la personne en situation de handicap. Ils'agit de la convention N° 159 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes en situation de handicap, la recommandation N° 168 sur la protection des personnes en situation de handicap, la priorisation de l'emploi et le placement des personnes en situation de handicap et l'institutionnalisation par les Nations Unies de la journée internationale de la personne en situation de handicap chaque 03/Décembre.

Le Cameroun n'est pas indifférent à cette considération particulière par les Nations Unies de la personne en situation de handicap. Il a rejoint cette considération en mettant en application plusieurs mesures relatives à la valorisation de cette couche sociale comme toutes les autres. On peut

citer entre autres mesures la loi N° 2010/002 du 13 Avril 2010 relative à la protection et à la promotion des personnes en situation de handicap. En outre, un service de la réadaptation et de la réinsertion socio-économique des personnes en situation de handicap a été créé par l'article 23 du décret N° 98/069 du 4 mai 1998 portant organisation du Ministère des affaires sociales (MINAS). Ce service a entre autre pour mission : la conception et l'organisation des opérations et actions susceptibles d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap (le logement, la formation, le placement scolaire, universitaire et professionnel), l'étude de demandes et subventions à l'aide et à la réinsertion socio-économique de cette couche sociale, l'appui technique aux actions de promotion des organisations liées à celle-ci.

Concernant leur insertion socio-économique, le décret N° 96/379 du 14 juin 1996 portant création et organisation du comité national pour la réadaptation et la réinsertion socio-économique des personnes en situation de handicap. Par ailleurs, le MINAS a signé une convention de partenariat avec le MINEFOP afin de faciliter la formation professionnelle et l'emploi des personnes en situation de handicap. Cet objectif est surtout soutenu par cette loi du 23 avril 2010 en matière d'emploi qui dispose que « à compétence égale la priorité est faite aux handicapés »¹⁴⁹. C'est ainsi que la priorité est portée sur cette catégorie sociologique vulnérable comme des acteurs à part entière dans les processus de leur développement et celui du pays à travers la prise en compte de l'approche vulnérable dans les programmes de développement¹⁵⁰.

Le faible voire le manque de collaboration avec tous les potentiels acteurs tels que les organisations de la société civile (tant les associations de femmes que celles des personnes en situation de handicap)¹⁵¹ ne facilite pas l'accessibilité de tous les jeunes respectant les critères au programme ; car, l'atteinte des objectifs fixés passe par cette collaboration. En effet, le PAJER-U est mis sur pied en faveur des jeunes non scolarisés ou déscolarisés ; mais, plus de la moitié des jeunes en situation de handicap constituée en organisation affirment : « *je ne connais pas ce programme et je ne pense pas que les autres connaissent aussi, on a nos associations où on se débrouille pour s'entraider* » ; donc ils n'ont jamais entendu parler de ce programme ; ce qui signifie que la communication sur le programme a des li

¹⁴⁹ Alain Denis MBEZELE, « HANDICAPES », *Juris-zoom, journal le Droit*, 2012, p.1.

¹⁵⁰ Julienne Christine NTSOUALAMVOM, *Gestion de la diversité et insertion socio-économique des jeunes: Essai d'analyse des méthodes du programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U) dans la région de l'Est-Cameroun*, mémoire, INJS, 2012, p.24.

¹⁵¹ Organisation de jeunes : Toutes associations ou mouvement promu par les jeunes ou qui œuvre pour l'intérêt de la jeunesse. On distingue 02 catégories d'OJ : les OJ par cible et les OJ par l'objet selon la Politique nationale de la jeunesse du Cameroun,

mitesetparconséquentilneprendpasencoreencomptedefaçonoptimaletoutessles couches sociales.

« *Nous recevons du soutien de quelques associations, ça peut être des dons en nature ou même des formations qui donnent l'argent* » déclare un responsable d'associations pour personnes en situation de handicap. En effet, cette affirmation réitère la place stratégique que devraient occuper les associations ou organisations de la société civile dans la mise en œuvre du PAJER-U. En reliant cette analyse à celle de CROZIER, la place stratégique qu'occupe ou non un acteur dépend des intérêts et des ressources.

Du latin *genus*, le genre désigne l'ensemble d'êtres ou de choses caractérisées par un ou des traits communs. Il représente aussi une façon d'être, de vivre ; et en sciences sociales particulièrement, il peut être lié à l'identité, à l'histoire, à la culture, et à la symbolique de l'appartenance biologique d'un individu soit au sexe masculin ou au sexe féminin¹⁵². De même, le genre peut être compris comme tout construit social et culturel de la différence entre les sexes. Des théories et des études sur le genre ont émergées dans les années 1970-1980 à travers le *gender studies* dans les universités nord-américaines ; elles ont débouché sur des réflexions accrues sur la condition féminine en la plaçant au cœur des préoccupations internationales. Les faits marquants les fondements de l'approche naissent dans les années 1950. Ils commencent précisément avec l'approche d'intégration des femmes au développement (IFD) dès la fin des années 1960. Les stratégies développées dans le cadre de cette approche mettaient en avant des programmes concernant les femmes en vue de l'augmentation de leurs revenus et de leur productivité. Esther BOSERUP, en montrant que le progrès économique tend à se faire au détriment d'une pleine intégration des femmes au processus de développement, a ainsi mis à nu les manquements de l'IFD en ouvrant la voie à l'approche femme et développement (FED). Selon cette approche, les femmes participent certes au processus de développement mais pas de façon souhaitée.

De plus, selon les Nations Unies, ainsi que la déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes adoptée en 2004 par les chefs d'Etat et de gouvernements africains (le Cameroun en particulier), les Etats doivent s'engager à porter à au moins 30% la participation des femmes à toutes les instances de prise de décisions, et aux postes électifs. En outre, les normes internationales en matière de promotion du genre, et donc de la prise en compte de la donnée genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales de développement voudraient que l'adhésion des Etats au sein des organismes ayant ratifié ces normes soit palpable par l'adoption

¹⁵² Laurentine M. MOUCHINGAM, *Politiques publiques, programmes et projets sensibles au genre : cas de la communauté Mandjara au Cameroun*, PhD en Anthropologie, Université de Montréal, 2016, p.44.

de ces dernières. En effet, les contextes diffèrent certes d'un Etat à un autre ; mais, ayant adhéré aux mêmes normes internationales, ils partagent des politiques similaires avec un accent mis sur le genre, l'environnement et le climat.

Lorsqu'on observe le document de présentation du programme (PAJER-U), et la décision N°008016/D/MINJEC/CABDU23FEVRIER2016 portant réorganisation et fonctionnement du Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U), il ressort déjà que le ministère en charge de la promotion de la femme et de la fillette n'est pas mentionné ; or, il représente un des acteurs clés de mise en œuvre du dit programme. Par ailleurs, MAIDAPA a déjà soulevé la non prise en compte du genre dans ses travaux sur l'évaluation de la phase pilote en 2012, en proposant une « politique de quota » dans les processus de formation et de financement.

Tous ces manquements révèlent à suffisance le rôle très peu joué par certains acteurs étatiques (MINAS, MINPROFF) dans la prise en charge de ces catégories sociales vulnérables. De plus, les OSC qui s'attèlent le plus à garantir un niveau de vie acceptable à ces couches sociales sont elles-mêmes négligées.

III.1.3. Le problème foncier

Dans la plupart des pays d'Afrique en occurrence le Cameroun, la propriété foncière est subordonnée à la détention d'un titre de propriété. Au Cameroun, l'article 1^{er} de l'ordonnance du 06/07/1974 fixant le régime foncier stipule que « *l'Etat garantit à toutes les personnes physiques ou morales possédant des terrains en propriété, le droit d'en jouir et d'en disposer librement* »¹⁵³, date à laquelle on assiste également à plusieurs publications de textes législatifs relatifs à la gestion foncière.

Le foncier peut se comprendre comme l'ensemble des relations qui existent entre les acteurs et qui gravite autour de la terre et des ressources naturelles. Pour plusieurs auteurs, la terre est au cœur du développement humain, économique, social et culturel. Elle est le socle de l'action et de l'activité humaine. Ceci implique que la terre constitue le fond sur lequel se mène l'ensemble des activités humaines et est de ce fait, au cœur de toutes les actions en faveur du développement, d'insertion socioprofessionnelle de jeunes pris dans l'engrenage de chômage.

¹⁵³ Ordonnance n°74-1 du 6 juillet 1974 Fixant le régime foncier au Cameroun, Article premier, p.1.

En effet, le foncier est au cœur de multiples enjeux, ceci parce que la terre est la base de la production agricole et pastorale, la base de la valorisation de toutes les autres ressources naturelles. Ainsi, le domaine foncier est sans aucun doute, un élément capital et nécessaire pour la réalisation, la mise en œuvre de tout projet agricole et bien d'autres (élevages, construction...). Parler donc foncier, c'est parler d'un « ensemble d'arènes où se trouvent des acteurs sociaux et des instances politiques et politico-légales (étatiques ou non) sont en compétition pour l'accès à la ressource foncière et pour le contrôle de cet accès »¹⁵⁴.

La possession ou l'occupation des terres est au cœur du développement dans sa largeur. Dès lors, la sécurité des droits fonciers est ainsi indispensable pour construire un développement durable qui stimulera le progrès économique et social à long terme. Par conséquent, l'on facilitera l'insertion des jeunes en contribuant à la réduction du chômage en ouvrant de nouvelles opportunités ainsi : « avec les problèmes de terrain qu'on a partout là, tu achètes un terrain déjà vendu et après tu perds tout, vraiment si on ne change pas d'abord ça même si tu veux faire dans l'agriculture tu vas d'abord abandonner »¹⁵⁵.

Dans le cadre du PAJER-U, beaucoup de jeunes, motivés par l'encouragement du chef de l'Etat dans ses discours à investir dans le domaine de l'agriculture, choisissent par dépit d'autres domaines car ne disposant pas de terrain propre. En effet, les projets de type agricole nécessitent déjà d'énormes moyens financiers. « Tu as d'abord un budget à ne pas dépasser et tu dois faire un vrai projet agropastoral » ; cela implique qu'il faille ajouter à son budget de projet l'achat ou la location d'un lopin de terre et cela dépasse souvent la limite de financement requise.¹⁵⁶ L'Etat doit veiller dans le cadre du programme PAJER-U, à l'octroi de la terre ou lopin de terre aux jeunes souscripteurs des projets liés à l'agriculture pour ceux et celles qui n'en possèdent, mais qui ont des projets conséquents et innovateurs¹⁵⁷.

III.1.4. La longueur et la complexité dans les procédures d'octroi des financements

Le financement

peut être perçu comme une opération qui consiste pour un organisme ou une personne privée à donner

¹⁵⁴ Jean-Pierre CHAUVEAU et al. « Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest ». Résultats du projet de recherche CLAIMS, 2006, p. 74.

https://www.researchgate.net/publication/303786950_Modes_d%27acc%C3%A8s_%C3%A0_la_terre_march%C3%A9s_fonciers_gouvernance_et_politiques_foncieres_en_Afrique_de_l%27Ouest_resultats_du_projet_de_recherche_CLAIMS

¹⁵⁵ Entretien du 19 Janvier 2022 avec un bénéficiaire à Yaoundé.

¹⁵⁶ Entretien du 20 mars 2023 avec un jeune bénéficiaire.

¹⁵⁷ Idem.

ou recevoir les ressources nécessaires à la réalisation d'un projet. Il peut se faire sous trois formes à savoir : l'autofinancement, l'emprunt et l'aide publique.

Au Cameroun, et dans le cadre de la mise en œuvre du PAJER-U c'est l'emprunt qui est employé. En effet, après la phase de formation et montage des business plan, le comité de financement évalue et décide de l'octroi des fonds au candidat par prêt dont une partie est remboursable avec un taux d'intérêt qui peut varier selon l'envergure du projet.

« Après qu'on m'ait dit que mon projet était favorable au financement, je suis allé vers mes fournisseurs qui m'ont donné des reçus que j'ai présentés au PAJER-U. Ueton versait l'argent au fur et à mesure dans leur compte. »¹⁵⁸

L'accès au financement n'est pas facile, peu importe le mode choisi. La plupart des jeunes bénéficiaires du PAJER-U se plaignent de la longue attente des financements pour leurs projets. En effet, ils doivent souvent attendre des années avant de recevoir leur crédit ; c'est le cas d'un bénéficiaire qui a déclaré avoir fait partie de la deuxième vague c'est-à-dire celle de 2008 mais n'avoir reçu le financement qu'en 2011¹⁵⁹. Cette situation a, dit-il, « bouleversé les choses » ; car, lors de l'attente de financement les données changent ou évoluent sur le marché, les coûts des produits et des services aussi ; pourtant le montant du financement reste le même.

En outre, plus de la moitié des bénéficiaires enquêtés soit 65% place le financement comme difficulté majeure dans la mise en œuvre de leurs projets, surtout en termes d'accès et de recouvrement des créances. Le FONIJ qui a vu le jour par la décision n° 010/2016/D/MINJEC/CAB du 23 février 2016 se trouve être un mécanisme de pérennisation financière du PAJER-U et du PIFMAS ; mais, les bénéficiaires peinent à rembourser leurs crédits à cause des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs activités¹⁶⁰.

¹⁵⁸ Entretien du 18 Janvier 2022 avec un bénéficiaire à Yaoundé.

¹⁵⁹ Entretien du 18 Janvier 2022 avec un bénéficiaire à Yaoundé.

¹⁶⁰ Entretien du 10 Février 2022 avec un bénéficiaire et celui du 23 Juillet 2021 avec un représentant du PAJERU à Yaoundé.

Tableau 3: Distribution des bénéficiaires selon la difficulté majeure du PAJER-U

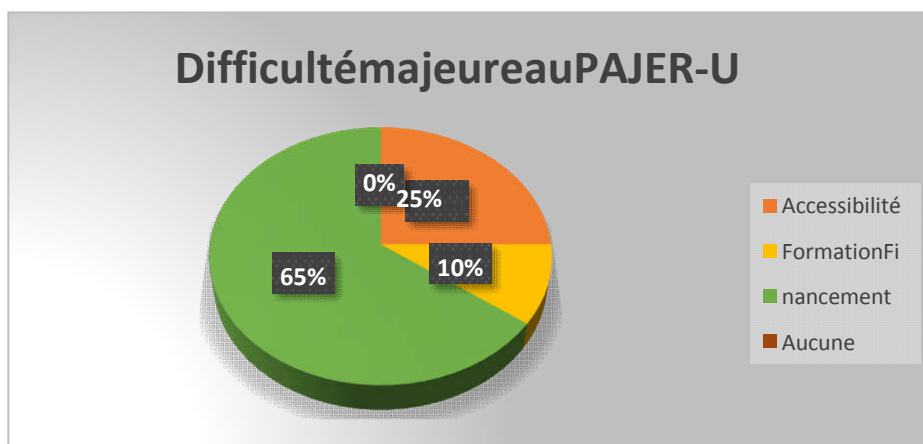
Difficultémajeure	Effectif	Pourcentage
Accessibilité au programme	05	25%
Formation	02	10%
Financement de projets	13	65%
Aucune difficulté	00	00%
Total	20	100%

Source :Donnéesdeterrain,LaurelleDONFACK, 2021-2023

Le tableau ci-dessous montre la répartition des bénéficiaires du PAJER-U selon la principale difficulté qu'ils ont rencontrée en rapport avec le programme. En effet, le financement des projets c'est-à-dire l'obtention des fonds nécessaire à la mise en place des activités, l'accessibilité au programme et la formation qu'offre ce dernier sont respectivement les principaux défis à surmonter.

|

Figure 3:.Diagramme de présentation de la difficulté majeure au PAJER-U



Source :Données de terrain,Laurette DONFACK, 2021-2023

Le graphique ci-dessus permet encore de comprendre que le financement est la préoccupation centrale des jeunes au PAJER-U ; seulement 10% des bénéficiaires placent leur difficulté au niveau de la formation. Les 65% préoccupés par le financement n'ont pas de problème avec la formation, et lorsqu'on observe les causes de l'échec de certains projets on constate que la mauvaise gestion en fait partie.

De plus, de notre étude il ressort que l'équipe de coordination du PAJER-U est beaucoup plus axé sur la quantité des projets financés au détriment de leur qualité. Il existe au sein du programme un barème de financement qui dépend du type de projet (micro-activité, junior entreprise). Les micro-activités sont financées à hauteur maximum de 10 000 000 FCFA et les juniors entreprises à 25 000 000 FCFA. « Un projet peut demander un montant de 3 000 000 FCFA on te demande d'ajuster à 1 000 000 FCFA pour que les autres bénéficiaires aient le même financement » déclare un bénéficiaire qui suggère d'« allouer de vraies montants de financement aux jeunes »¹⁶¹.

Par ailleurs, lorsqu'on observe de façon globale les résultats attendus après la mise en œuvre de la phase pilote c'est-à-dire 2007-2010, le programme prévoyait entre autres 5000 jeunes des dix régions identifiées et impliqués dans le programme ; 2000 jeunes placés en emploi, 1500 micro-activités soutenues.

¹⁶¹Entretien du 18 Janvier 2022 avec un bénéficiaire à Yaoundé.

Or, d'après des informations reçues d'un représentant du PAJER-U, environ dix ans après la phase expérimentale on a comme résultats : 10 000 jeunes des dix régions identifiés et impliqués dans le programme ; 4328 projets de micro-activités et 192 projets de juniors entreprises financés et installés pour un financement global de 3 776 356 000 FCFA ; 328 jeunes placés en emploi salarié ; Des ressources mobilisées en partie en vue de la mise en place du FONIJ.

Si l'on effectue une opération mathématique simple, notamment « la règle de trois », on se rend compte que dix ans après la phase pilote l'on devrait avoir parmi les résultats environ : 17 000 jeunes des dix régions identifiés et impliqués dans le programme ; 7000 jeunes placés en emploi salarié.

Tableau 4: Récapitulatif des résultats attendus et des résultats obtenus

RESULTATS OBJECTIFS	Résultats attendus après 03 ans	Résultats obtenus après plus de 10 ans
Mobiliser 5000 jeunes par le développement de leurs compétences dans la création des entreprises véritables (collectives ou non) et les accompagner aussi bien en emploi qu'en auto-emploi	5000 jeunes des dix régions identifiés et impliqués dans le projet,	10000jeunesdesdixrégionsidentifiéseti mpliquésdansleprogramme
	125entreprisesjeunesà25000000FCFA,1500 microsactivitésde1000000FCFA	4328 projets de micro-activités et 192projets de juniors entreprises financésetinstalléspourunfinancement globalde3776 356000FCFA
	2000 jeunes placés en emploi, 1500 micros activités soutenues	3028jeunesplacésenemploi salarié
Proposer un mécanisme de financement spécifique de l'accompagnement en emploi et en auto-emploi pour jeunes	Unmanueldeprocédured'accèsaufinancement jeune	Un manuel de procédure d'accès au financement jeune
Mobiliser des lignes de	un fond d'insertionjeunemissur pied	Desressourcesmobiliséesenpartieenvue dela mise en place effective du FONIJ.

financements et identifier des structures de financements pour la création effective, en trois années, de 125 entreprises pour jeunes dans les dix régions		
Développer une unité pilote d'identification, de proposition et de suivi des stratégies en faveur de la jeunesse	Une unité stratégique jeune mise sur pied, 21 mesures incitatives pour jeunes proposées en année 3, une fédération d'entrepreneurs créée	Mise sur pied des clusters

Source : Données de terrain (Laurelle DONFACK), 2021

Notons qu'il n'est pas question pour nous de négliger les efforts abattus jusqu'ici, surtout que la situation économique change aussi au fil du temps ; mais nos observations sont basées sur le fait que les ressources allouées au programme n'évoluent pas au même rythme que les résultats escomptés. En effet, en plus du budget alloué au PAJER-U pour sa mise en œuvre, il bénéficie encore du budget du PTS-Jeune depuis 2019 puisqu'il est désormais une stratégie pour l'atteinte des objectifs du PTS-Jeune¹⁶².

Au regard des critères d'évaluation définis à l'introduction de ce travail de recherche, il ressort déjà que ce programme n'est pas efficient.

III.2. Obstacles liés aux jeunes

Certes le programme en lui-même présente des manquements, mais les jeunes

¹⁶² Entretien du 23 juillet 2021 avec un responsable du PAJER-U

aussi participent peu à l'atteinte réelle des objectifs du PAJER-U. Au rang des obstacles liés aux jeunes on peut avoir : l'utilisation des fonds à d'autres fins par les jeunes et la difficulté de recouvrement des créances.

III.2.1. L'utilisation des fonds à d'autres fins par les jeunes

L'accès au financement des projets est un processus complexe tel que présenté plus haut. Certains jeunes sont enthousiastes à l'idée de bénéficier d'un tel accompagnement et ne reçoivent même pas quand d'autres l'obtiennent, mais ne l'utilisent pas à bon escient. En effet, le climat socio-économique du pays, semble-t-il, ne plus encourager les jeunes à s'investir. Motivés par la satisfaction de leurs besoins vitaux, certains bénéficiaires entremêlent vie de l'entreprise et vie privée ; ils utilisent les fonds de l'entreprise pour leurs problèmes de familles sans même tenir compte de la gestion administrative et financière. Les jeunes qui postulent au PAJER-U sont dans la plupart des cas de la classe populaire c'est-à-dire qu'ils vivent dans une certaine précarité qui ne leur permet même pas de s'alimenter ou de se vêtir convenablement. Ils utilisent donc les ressources allouées à leur projet pour subvenir à leurs besoins élémentaires. C'est ce qui explique aussi la faillite des entreprises issues de ce programme. Il suffit d'écouter cette bénéficiaire dont l'entreprise n'existe plus : *« c'est vrai on nous a formé sur comment gérer nos entreprises, mais sur le terrain ce n'est pas facile on jongle avec la famille à nourrir »*¹⁶³.

Lorsqu'on prend appui sur la théorie de la motivation de Abraham MASLOW, cette situation s'explique car, la motivation chez lui naît de l'insatisfaction de certains besoins ; et si les besoins primaires ne sont pas comblés, agir sur la motivation des jeunes paraît donc impossible¹⁶⁴. Par exemple, certains postulent aux appels d'offres de financement des projets, bénéficient de l'accompagnement mais détournent les fonds reçus et vont même hors du pays¹⁶⁵. Ce problème était prévisible puisque, selon une audience du Directeur général adjoint de la Cameroon Postal Services (Campost) à l'occasion de la présentation de « Campost Money » en octobre 2019, les jeunes bénéficiaires percevaient leur financement en espèces.

En évaluant le PAJER-U, sur la base des critères définis à l'introduction de cette recherche, il ressort que ce programme respecte à peine deux critères sur cinq.

¹⁶³ Entretien du 21 janvier 2022 avec un bénéficiaire.

¹⁶⁴ <https://teteamodeler.ouest-france.fr/scolarité/motivation/dictionnaire34.asp> consulté le 26 septembre 2022.

¹⁶⁵ Témoignage d'un entretien du 21 Février 2022 avec un bénéficiaire à Yaoundé.

III.2.2. Difficulté de recouvrement des créances

Le recouvrement des créances peut être compris comme l'utilisation des moyens légaux pour obtenir d'un individu débiteur (celui qui doit de l'argent) le paiement de la dette contractée. Le but d'un acteur de recouvrement est de réduire le délai de paiement, de trouver des solutions aux litiges y afférents et de recouvrer les dettes des clients. Il existe deux formes de recouvrement : le recouvrement amiable et le recouvrement judiciaire. Le recouvrement amiable consiste pour la personne qui doit de l'argent, c'est-à-dire le débiteur, à régler ses impayés de manière volontaire et spontanée sans aucune démarche judiciaire. Pour ce type de recouvrement, l'on peut faire appel ou non à un cabinet de recouvrement. Pour se faire, il suffit premièrement de contacter le débiteur par voie téléphonique ou par mail pour lui rappeler la date de délai de paiement de la dette (dette); ensuite, une ou plusieurs lettres de relance peuvent lui être envoyées et en fin une lettre de mise en demeure avec preuve de paiement en retard comme une facture.

Pour ce qui est du recouvrement judiciaire, il ne peut être entamé qu'en cas d'échec de la procédure de recouvrement amiable. Elle passe par un tribunal où le juge décide si la dette doit être payée ou non ; si la dette doit être payée, une ordonnance d'injonction de payer est délivrée et le débiteur n'est pas toujours réactif une fois que la dette est mise en place.

Dans le cadre du PAJER-U, le recouvrement se fait par lui-même et le produit de ce recouvrement est versé contre un reçu dans le compte du FONIJ ouvert au trésor public. Si le recouvrement est forcé, l'article 32 de la Décision N°008/2016/D/MINJEC/CAB du 23 février 2016 portant réorganisation et fonctionnement du PAJER-U prévoit que « les frais d'huissier et/ou d'avocat directement imputés au débiteur sont reversés à l'auxiliaire de justice sur présentation de la facture y relative après avis du président du comité de pilotage ». Le recouvrement des créances au PAJER-U semble rencontrer beaucoup de difficultés. En effet, les entreprises issues de ce programme présentent déjà une espérance de vie faible (3 à 5 ans) ¹⁶⁶ ; pour celles qui subsistent, il est très difficile de recouvrer leurs créances à

¹⁶⁶ Henri Aimé BIHENG; » Dispositifs d'accompagnement pré et post financement des jeunes: PAJER-U; PIFMAS ». Coordonnateur National PAJER-U/ PIFMAS; 2017, Consulté le 14 Mars 2021 de <http://www.MINJEC.Gov.cm/index.php/fr/pts-jeunes/184-dispositifs-d-accompagnement-pre-et-post-financement-des-jeunes-PAJER-U-pifmas>

cause du climat des affaires rudes. Enthousiaste de pouvoir bénéficier d'une aide financière, les jeunes bénéficiaires ne se donnent pas à fond dans la phase de formation qui semble déjà être distante des réalités sur le terrain ; mais, s'attèlent à remplir du moins de manière superficielle les critères nécessaires à l'acquisition du financement. La plupart des enquêtés ne sont pas précis sur la formation qu'ils ont reçue, ils l'évoquent vaguement mais parlent des difficultés liées au financement avec ardeur¹⁶⁷. De plus, notre principale difficulté durant cette étude a été de joindre les bénéficiaires ; car ces derniers, pour la plupart, *auraient peur qu'il s'agisse d'un appel pour le recouvrement des créances*.¹⁶⁸

Ce chapitre consacré à l'analyse des insuffisances du PAJER-U arrive à son terme. Il a mis en exergue les manquements de ce programme dans sa globalité en révélant la part de responsabilité des acteurs institutionnels ainsi que celle des jeunes bénéficiaires. En outre, cette analyse permettrait d'augmenter la valeur du PAJER-U surtout que les jeunes sont en proie à d'autres horizons. C'est pourquoi le chapitre 4 traitera des stratégies mises en place par les jeunes pour leur autonomisation.

¹⁶⁷ Observations faites lors des entretiens avec plusieurs bénéficiaires.

¹⁶⁸ Entretien du 23 Juillet 2021 avec un représentant du PAJER-U, à Yaoundé.

CHAPITRE IV : STRATEGIES D'AUTONOMISATION

DEVELOPPEES PAR LES JEUNES FACES AUX LIMITES

DUPAJER-U

Lorsque les jeunes décrochent du système scolaire, les politiques de remédiations s'appuient sur des dispositifs d'accompagnement ayant pour but la formation et/ou l'insertion professionnelle. C'est le cas du programme d'accompagnement de la jeunesse rurale et urbaine. Ce dernier contribue à résorber le chômage des jeunes, mais ceux-ci peinent toujours à se stabiliser soit en emploi soit en auto-emploi. C'est pour quoi certains décrochent ou abandonnent pour explorer de nouvelles opportunités. Et si l'on s'en tient au niveau de portée de ce programme, l'on constate que les jeunes développent des stratégies de non-recours à ce dispositif.¹⁶⁹ Car, même ceux ayant bénéficié du programme l'ont fait pour plus de la moitié, sans réelle conviction et aussi souscrire au PAJER-U représentait déjà un reconversion pour ceux étant étranger aux filières qu'offraient le programme. Ce changement d'alternatives découle surtout de la motivation des jeunes lorsqu'ils s'intéressent ou veulent s'intéresser au programme.

En faisant appel aux notions d'énergie, de force ou d'élan, la motivation peut être comprise comme l'ensemble d'éléments qui poussent à agir. Elle s'assimile à une « *énergie qui fait courir* »¹⁷⁰, « *une source d'énergie psychique nécessaire à l'action* »¹⁷¹. La motivation correspond à toute tendance affective, tout sentiment susceptible de déclencher et de soutenir une action dans la direction d'un but¹⁷². D'après Joseph NUTTIN, chaque individu est motivé à intervenir, à opérer des changements ; les êtres humains aujourd'hui sont beaucoup plus motivés pour leur développement personnel plutôt que pour le travail. Selon lui, la motivation naît de l'interaction entre l'individu et son environnement ; et, en tant que processus, elles opèrent en trois phases : la première passe par les représentations symboliques des interactions individu-environnement, la seconde qui est dynamique se résume à l'élaboration par le

¹⁶⁹ Le non-recours peut être compris comme « le produit des probabilités de ne pas satisfaire aux différentes étapes successives de l'accès à l'offre publique. In Pierre-Yves Bernard, « l'accompagnement des jeunes en situation de décrochage scolaire : inégalités et non-recours », Formation emploi, Revue française des sciences sociales, 2018, p.36-37.

¹⁷⁰ Raoul PANTANELLA, « Un certain regard... pour motiver autrui, il faut l'être soi-même », cahiers pédagogiques (N° 300), 1992, p.10.

¹⁷¹ Jean-François DECKER, *être motivé et réussir*, Paris, Edition d'Organisation, 1988, p.15.

¹⁷² Joseph NUTTIN, *Théorie de la motivation humaine : du besoin au projet d'action*, PUF, Vol 1, 383p, collection Psychologie d'aujourd'hui, 1985, p.12

sujet des projets pour répondre à ses besoins, et la troisième phase c'est la réalisation de ces projets. Ce sont donc les représentations que se fait l'individu d'une situation qui motivent son action. Pour Abraham MASLOW, la motivation est la résultante de l'insatisfaction certains besoins ; il pense que « *les conduites humaines sont dictées par la satisfaction des besoins ; l'homme est donc instinctif, biologique et fondamentalement, tout comportement est déterminé par la recherche de satisfaction concernant un des besoins fondamentaux* »¹⁷³. suivant sa classification, les besoins sont réparties en cinq niveaux à savoir : besoin psychologique, besoin de sécurité, besoin d'appartenance, besoin d'estime et besoin des'accomplir.

Il est rejoint par Chantal RIVALEAU qui estime que :

*L'activité de l'homme est déterminée par sa personnalité, son rôle social, son environnement immédiat. Les gens travaillent par tradition, habitude et nécessité. Ils choisissent plus ou moins fortuitement mais parmi un nombre très limité de possibilités auxquelles leur milieu et leur cheminement antérieur les a exposés. Ils accomplissent ce travail avec zèle s'ils y trouvent un véritable sens.*¹⁷⁴

Toutefois, la motivation peut également traduire la perception que se font les individus sur des choses. La motivation exerce une influence sur l'action sociale ; il est donc important de prendre en compte les motivations des individus et leurs interactions dans la prise de objectifs.

La motivation des jeunes détermine assez leur degré de participation aux programmes d'insertion professionnelle initiés par l'Etat. Marie MAIDAPA relevait le manque de motivation pour la participation au PAJER-U chez les jeunes filles en proposant comme sources de motivation : la pratique d'une politique des quotas et une sensibilisation de proximité des jeunes filles.

Aujourd'hui encore plus de la moitié des jeunes ne croient plus au PAJER-U comme une alternative de sortie de chômage.

Tableau 5: Distribution des répondants selon le degré de portée du PAJER-U

Portée du PAJER-U	Effectif	Pourcentage
-------------------	----------	-------------

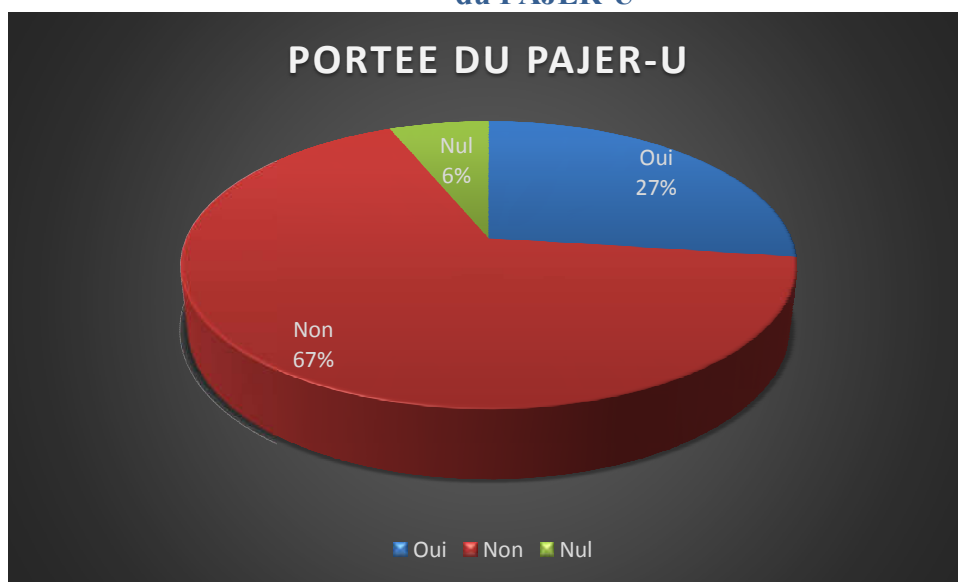
¹⁷³ Abraham MASLOW, *Devenir le meilleur de soi-même. Besoins fondamentaux, motivation et personnalité*, EYROLLES, 2008, 383p.

¹⁷⁴ Chantal RIVALEAU, « Les théories de la motivation », 2003. www.adredesante.com

Oui	13	27%
Non	32	67%
Nul	03	06%
Total	48	100%

Source : données de terrain (Laurelle DONCFACK), 2021-2023

Figure 4:. Représentation graphique de la répartition des répondants selon le degré de portée du PAJER-U



Source : données de terrain (Laurelle DONCFACK)

C'est de ce manque de motivation chez la majorité des jeunes, soit 67% de la population interrogée, que les stratégies de non-recours puisent leur source. Le non-recours s'explique aussi dans un premier temps par la non-connaissance par les jeunes de ce programme du fait du manque d'informations. Le non-recours englobe trois situations à savoir : la non-connaissance, la non-demande et la non-réception.¹⁷⁵

- Lanon-connaissance : ici l'offre n'est pas connue par les bénéficiaires potentiels
- Lanon-demande : ici l'offre est connue mais elle n'est pas demandée
- Lanon-réception : l'offre est connue, demandée mais elle n'est pas obtenue.

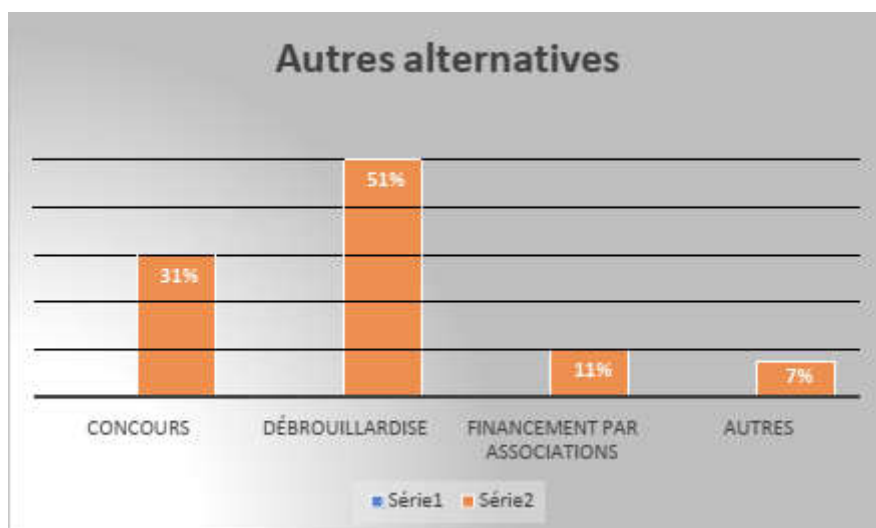
Pour certains, ils ne trouvent aucun intérêt à postuler et expriment une remise en cause du programme. Selon 79% des jeunes, ce programme ne répond pas aux attentes des jeunes. Cette observation rejoint celle de Eloa WADI et Honoré MIMCHE qui relevaient le fait que les initiatives étatiques visant la promotion de l'insertion professionnelle des jeunes présentent encore des inaptitudes ; c'est ce qui selon ces auteurs pousse ces jeunes à

¹⁷⁵ Philippe WARRIN, «Le non-recours aux politiques sociales», théories et recherches, 2016, p.255-267.

«développer desstratégies desurvie»devenues leurmode depromotion sociale.¹⁷⁶

Lesstratégies ditesde « non-recours »etde « survie »identifiéesdanscetravail sontlerésultatdel'analysedesrelationsdepouvoirentrelesdifférentsacteurs décritsauchapitre2.Car, la conduite de chaque acteur (dans ce cas des jeunes) prend en compte la réalité desinterdépendances.

Figure 5.:Représentation graphique des secteurs de reconversion des jeunes



Source : données de terrain (Laurelle DONCFAK)

Elles constituent pour les jeunes interrogés en la reconversion vers les concoursadministratifs,versladébrouillardiseetlerecoursauxpetitsfinancementsqu'offrentcertai nesorganisations dela sociétécivile.

IV.1. Lareconversion verslesconcoursadministratifs

Plusieurs jeunes ayant un intérêt avéré ou non pour le PAJER-U convergent vers de nouveaux moyens d'insertion socio-économiques : c'est la reconversion. Cette dernière peut être comprise commele«*changementd'activité,deprofession,supposantuneformationdifférenteetuneadaptatio nàceschangements.*»¹⁷⁷.Ellepeutêtrerevolontaire, c'est-à-dire liée à l'ensemble d'avantages qu'offrent le nouveau domaine, ou par contrainte soit d'un environnement pas propice à l'activité présente ou à cause d'une perte d'emploi.D'autres raisons telles que la maladie, le licenciement, les procédures administratives et les crises sociales pourraient expliquer le phénomène. De ce fait, la situation de reconversion

¹⁷⁶ Elao Ala WADI et Honoré MIMCHE, *Sociologie d'un nouvel itinéraire d'accumulation et de promotion sociale chez les jeunes camerounais: le phénomène des «Feymen»*, L'Harmattan, 2010, p22.

¹⁷⁷ <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/reconversion> Consulté le 01 août 2022.

« c'est la volonté de rompre avec une situation d'emploi antérieure et le désir de changement. »¹⁷⁸. Ces ruptures imposées dans le but d'améliorer ou de trouver de nouvelles voies liées à son insertion socioprofessionnelle dans la société.

Les ruptures professionnelles s'inscrivent dans un contexte particulier et selon une logique qu'il est possible de restituer. Bien que chaque situation soit unique, la comparaison de plusieurs trajectoires permet la mise en lumière de régularités. Croisant différents domaines d'existence (travail, famille, vie de couple, loisirs, sociabilité) à plusieurs moments du cycle de vie, l'entretien s'avère un instrument privilégié afin d'éclairer les raisons de la dispositionnelle et contextuelle de ces ruptures professionnelles¹⁷⁹.

On parlera dès lors de reconversion professionnelle dans le cadre de notre recherche pour des jeunes enquêtés qui, suite à de nombreuses tentatives infertiles (sans succès) de pouvoir bénéficier du PAJER-U ou à leur désintérêt pour d'autres, optent pour des concours administratifs. Comme l'affirme cet enquêté :

« J'ai décidé de me lancer dans les concours après plusieurs essais avec mon projet d'aquaculture sans succès. Après pratiquement plus de deux tentatives, j'ai définitivement oublié ce côté-là en espérant trouver du travail avec la réussite d'un concours. »¹⁸⁰.

Il en est de même pour une enquêtée qui, depuis 2018, a décidé de ne plus soumettre son dossier qui, à chaque fois, n'a eu aucune réponse favorable. C'est pourquoi elle a migré vers le secteur public, c'est-à-dire les concours administratifs.

« Je ne pense plus pouvoir me tourner vers ce programme et même pour tous les autres ; car, j'ai déjà trop essayé et rien. Donc je préfère laisser et me concentrer sur les concours, si ça donne, gloire à Dieu. Le pays est dur, je t'assure, on ne sait même plus quoi faire pour s'en sortir. »¹⁸¹.

Par ailleurs, il y a des jeunes bénéficiaires qui, à cause de la longue attente et des procédures complexes d'octroi des financements, préfèrent aussi se présenter aux

¹⁷⁸ Catherine NEGRONI, « La reconversion professionnelle volontaire : d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique », Cahiers internationaux de sociologie, 2005/2 (n° 119), p. 311-331. DOI :

.3917/cis.119.0311. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2005-2-page311.htm> p. 6.

¹⁸⁰ Sophie DENAVE, « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », Cahiers internationaux de sociologie, 2006/1 (n° 120), p. 85-110. DOI : 10.3917/cis.120.0085. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2006-1-page85.htm> p. 4.

¹⁸¹ Entretien du 19 Juillet 2022 avec un jeune étudiant.

concours administratifs. Selon eux, les concours administratifs offrent une certaine sécurité sociale contrairement aux programmes comme le PAJER-U ; ils choisissent le « Matricule » comme gage de leur avenir.

Selon la pensée populaire, la réussite sociale se définit par l'accès à un concours administratif qui garantit surtout l'intégration à l'issue de la formation. C'est ce que soutient d'ailleurs Erick Sourma Loumtouang en ces termes :

« Dans l'imagerie populaire camerounaise, ne pas avoir le matricule c'est-à-dire travailler dans l'administration publique camerounaise c'est être un travailleur à part. Cette situation fait transparaître l'idée d'une jeunesse exposée à la pauvreté et l'instabilité tellement les emplois offerts par le secteur privé sont précaires, mal rémunérés et parfois saisonniers. »¹⁸²

Toutefois, l'observation empirique révèle de plus en plus un écart considérable entre le nombre de jeunes qui postulent aux concours et le nombre de places disponibles. L'admission aux concours administratifs laissant tout de même place à l'adéquation. La sécurité sociale dont il est question ici est directement liée à l'obtention d'un emploi stable plus ou moins bien rémunéré et dont le revenu demeure même après l'exercice dudit emploi (retraite). En effet, les 31% de jeunes qui préfèrent les concours administratifs tel que le démontre le diagramme ci-haut (figure 7) s'appuient sur les raisons suivantes :

- La stabilité de l'emploi qui voudrait que le jeune soit titulaire d'un poste précis et ait une garantie d'emploi appréciable pendant des moments de crise économique ;

- L'évolution interne : elle donne au jeune la possibilité d'entrer à la fonction publique avec un niveau auquel cela lui est plus accessible et de candidater au fil des années aux concours internes ; cette évolution l'aide à construire un bon profil et à acquérir plus d'expérience ;

- La rémunération qui est régulière.

« C'est vrai je savais que ce concours n'intégrait pas, mais je l'ai fait parce qu'au moins ça me permet de gagner des jobs ». Cette révélation d'une jeune nous a permis de comprendre que pour le cas des concours qui n'offrent pas un accès direct à un poste, les jeunes s'y donnent afin de bénéficier d'une formation leur permettant d'acquérir des compétences nécessaires au métier souhaité. C'est le cas des écoles d'agronomie, de médecine.

Ces atouts que regorgent les concours administratifs n'effacent aucunement les difficultés que ceux-ci présentent. Tout d'abord le nombre de places requis pour la majorité de ces concours constitue déjà en lui-même un frein ; car les chances de réussite sont réduites.

¹⁸²Erick Sourma Loumtouang, « Chômage des jeunes et stabilité sociopolitique au Cameroun de 1990 à nos jours, exposé présenté à la conférence internationale sur " le chômage des jeunes en Afrique" » Harare, Zimbabwe, 26 – 27 / 02 / 2015.

Ensuite, le phénomène de corruption souvent observé quant à l'achat des places pour les plus offrants empêche les personnes à faible revenu de se présenter. Enfin, les frais de préparation et de dossier sont souvent « peu proportionnels » au temps de préparation.

IV.2. La reconversion vers la débrouillardise

La crise économique des années 80, la crise sécuritaire dans certaines régions du pays et le climat socio-économique qui prévaut depuis plus d'une décennie au Cameroun concourent à « *l'émergence des nouveaux métiers, la densification de la pratique de certaines initiatives et activités génératrices de revenus (IAGR)* ». Ces « nouveaux métiers » sont plus connus sous le terme de débrouillardise¹⁸³ ou système D.

La débrouillardise peut se définir comme la capacité à se sortir d'affaires, elle est synonyme d'ingéniosité. Une personne est dite débrouillarde ou « entrepreneur par défaut » lorsqu'elle est capable de trouver des solutions à une situation imprévue à travers la mise en évidence des ressources disponibles dans son environnement immédiat. Selon ELA Jean-Marc, la jeunesse « *se jette à l'eau avec le système de la débrouillardise, pour améliorer, jour après jour, sa vie quotidienne avec les moyens de bord* »¹⁸⁴. Elle est rattachée au secteur informel et bénéficie de la résilience de ce dernier. De nombreux facteurs peuvent expliquer l'expansion de ce phénomène qu'est la débrouillardise notamment : Le caractère simple de l'activité ; entrée libre dans le marché ; le gain à court terme ; l'accès au crédit à taux réduit par le biais des tontines ; l'effet de proximité fort avec la clientèle ; la faible pression fiscale.

En effet, les jeunes trouvent l'accès à la débrouillardise facile et pour eux c'est le meilleur moyen d'atteindre l'autonomie. Il n'a pas besoin de diplôme précis, de formation et aucun critère ne conditionne l'accès ; chacun choisit son activité et peut commencer à l'échelle souhaitée. Le financement s'il n'est pas sur fonds propres peut provenir des tontines ou le taux d'intérêt en général est abordable par rapport à celui que proposent les établissements de micro finances.

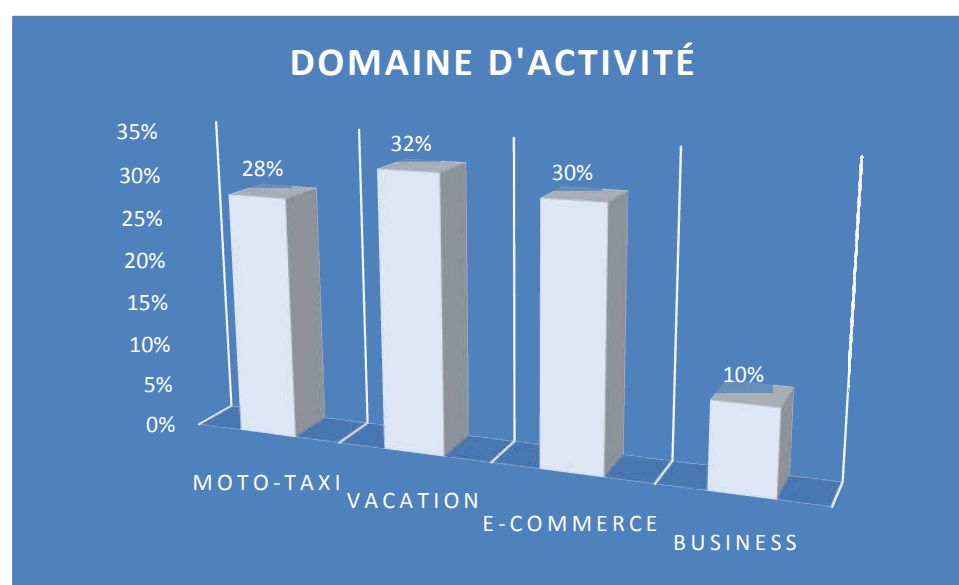
Il ressort de notre recherche que plusieurs activités de débrouillardise développées par ces jeunes contribuent de façon considérable à leur survie. La débrouillardise devient de ce fait, gage de l'insertion et de la survie de ces jeunes en quête d'emploi. Yves Bertrand

¹⁸³ Yves Bertrand DJOUDA FEUDJIO, « Les jeunes baskineurs au Cameroun : Entre stratégies de survie et violence de l'Etat », Presses de sciences Po, 2014/3 (n° 71), pages 97-117. DOI : 10.3917/autr.071.0097. URL : <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2014-3-page-97.htm> p.102.

¹⁸⁴ Jean-Marc ELA, *La ville en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1983, 219p, p.158.

DJOUDA FEUDJIO affirme que « *cette jeunesse désœuvrée fait pourtant preuve d'une réelle capacité imaginative et entrepreneuriale* ». Plusieurs jeunes interrogés/interviewés pendant nos différents entretiens nous renseignent de leur implication dans la débrouillardise et trouvent leurs comptes (les retombées). Les 51% des jeunes qui ont choisi ce secteur parmi ceux que nous avons rencontrés tel que le présente le diagramme ci-dessus, sont issus des universités camerounaises et déscolarisés. Ces jeunes convergent par exemple vers la vacation dans le secteur de l'enseignement, de « mototaxi », du commerce en ligne et des « personnes multitâches. »¹⁸⁵ Selon la répartition ci-après :

Figure 6.: Répartition des jeunes débrouillards selon le domaine d'activité



Source : Données de terrain (Laurelle DONCFAK)

Le phénomène de « mototaxi » est devenu progressivement un remède contre le chômage des jeunes et la pauvreté rampante. Comme l'affirme ce jeune licencié de 25 ans de l'université de Yaoundé 1 :

« Je fais la moto depuis que j'ai eu ma licence en mathématique en 2020 pour pouvoir manger et prendre soin de moi. Pour ne pas te mentir, ce n'est pas facile, mais je parviens malgré les problèmes et les difficultés à payer ma maison et d'envoyer souvent un peu d'argent à ma mère. Le pays n'est pas facile. J'ai fait des concours plusieurs fois comme l'ENAM, l'EMIA et l'école normale mais rien ; du coup je me suis lancé dans la moto pour ne pas rester dans le chômage espérant mettre en valeur ma licence un jour. ».

Avis soutenu par cet autre jeune qui dit trouver son compte dans cette activité après

¹⁸⁵ Une personne multitâche dans le cadre de cette recherche est celle qui fait plusieurs choses à la fois.

s'être confronté à la difficulté de payer ses droits universitaires en affirmant que *« grâce à la moto, je travaille pratiquement chaque jour que je n'ai pas cours pour pouvoir non seulement épargner, mais aussi pour gérer plusieurs autres situations dont ma scolarité. »*. Ce qui permet de dire que ça aide tout de même. À cette autre activité de débrouillardise, se greffe la vacation dans le secteur de l'enseignement fait par plusieurs jeunes.

Certains jeunes, se livrent à la vacation dans le secteur de l'enseignement pour pallier aussi au problème du chômage ambiant. Une enquêtée affirme être dans cette activité depuis trois (03) ans et dans trois (03) collèges de la place :

« Après l'obtention de mon master 2 à Dschang en espagnol, j'ai tout essayé pour obtenir un boulot avec salaire à la fin du mois, mais rien ; et au regard de la position de la ville de Dschang, j'étais obligée de venir à Yaoundé vu les multiples opportunités et c'est là que je me suis lancée dans la vacation au point où je parviens à garder un peu d'argent. Actuellement, je compte prendre mon inscription en thèse ici à Yaoundé car j'ai déjà quelques sources de revenus pouvant me permettre de gérer toute ma thèse. Ce n'est pas facile, mais c'est mieux que rien. Si tu veux attendre seulement avoir un bon travail, tu risques attendre toute ta vie dans ce Cameroun de maintenant. ».

De plus, il existe la possibilité de faire véritablement carrière à travers la vacation. Dans certains collèges, des enseignants vacataires entrent à l'Ecole normale supérieure (ENS) sous ouvert l'établissement en tant qu'auditeurs libres.

Selon Prudence MISSOKA, « les acteurs de ce secteur sont davantage tournés vers le Commerce et les services. »¹⁸⁶. Certains jeunes sont plutôt dans le commerce en ligne, qui est l'utilisation des réseaux sociaux pour avoir des revenus économiques. Par commerce en ligne, on entend l'échange pécuniaire de biens, de services ou d'informations par l'intermédiaire des réseaux informatiques, notamment internet. C'est l'achat et la vente de produits et services sur internet à partir d'un simple clic. L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) définit le commerce en ligne comme étant une *« transactions commerciales utilisant l'internet ou d'autres réseaux informatiques comme l'échange de données informatisé et impliquant un changement de propriété du bien ou du service commandé. »*.

¹⁸⁶ Prudence MISSOKA, De la « débrouillardise à la formalisation : qu'Est-ce qu'on gagne ? Quelle approche adopter pour faire migrer le plus d'entrepreneurs du secteur informel dans le secteur formel ? », Fondation Américaine Denis and Lenora Foretia, 2021, p.3.

De ce qui précède, il ressort clairement que la débrouillardise contribue à la survie des jeunes. À cette situation, Yves Bertrand DJOUDA FEUDJIO affirme que :

La conjoncture économique a donc influencé les trajectoires d'insertion économique et sociale des jeunes citoyens camerounais. Le contexte d'incertitude et de précarisation les a contraints à jouer avec toutes les stratégies de survie et à faire du secteur informel une solution de sauvetage.

Toutefois, elle n'est pas un long fleuve tranquille car elle regorge dans sa pratique, des difficultés considérables dont il faut prendre en compte. En effet, le caractère libéral de ce secteur laisse entrevoir de nombreuses irrégularités qui portent souvent préjudice à ceux qui s'y retrouvent.

Selon une étude réalisée en 2016 par Moto Action, les « moto-taximan » sont en général des jeunes célibataires. Pour ces derniers, leur travail présente des risques énormes car ils doivent souvent sortir très tôt parce que c'est « à cette heure-là, le client paie le prix fort, parce qu'il est fatigué et veut retourner chez lui se reposer ». Par ailleurs, ils n'entretiennent pas toujours de bons rapports avec les autorités municipales ou la police. En effet, certains ne possèdent pas de permis de conduire, ils n'ont pas de dispositifs de sécurité pour eux et pour les passagers ; et le mauvais état des routes ne facilite pas leur travail surtout qu'ils sont parfois confondus à des agresseurs.

Pour les enseignants vacataires qui n'ont pas de formation de base dans le domaine, la tâche semble plus difficile. En effet, le malaise réside dans l'application de la pédagogie APC (Approche Par compétence) aujourd'hui. Ils ne participent pas aux séminaires organisés par les établissements pour les former du fait de cette faible motivation ; pour ceux qui prennent part le caractère discontinu de ces séminaires ne facilite pas l'amélioration de leur performance.

Au Cameroun, le commerce en ligne ou E-Commerce a connu un échec sans détour avec la fermeture de certaines entreprises spécialisées à l'instar de « JUMIA » et « Afrimarket » en 2019¹⁸⁷. C'est pourquoi l'achat ou la vente en ligne se fait par le biais des réseaux sociaux dont les plus utilisés sont « Facebook » et « WhatsApp ». Cette activité concerne spécifiquement le shopping en ligne et est confrontée à de nombreuses difficultés que nous pouvons clarifier ainsi :

¹⁸⁷ Boukar ADAM BOUKAR, *Facteurs explicatifs de l'achat en ligne au Cameroun*, mémoire en science de gestion, Université de N'Gaoundéré, 2020, p.20.

- Le manque de confiance : la confiance est indispensable pour toute activité en ligne, mais elle est absente entre les acteurs concernés (vendeur et consommateur) à cause souvent des problèmes récurrents de piraterie de comptes ;
- La connectivité : qui peut se définir comme la qualité du réseau internet. La difficulté ici se trouve au niveau de la position géographique des acteurs pendant les transactions c'est ce que confirme cette jeune enquêtée lorsqu'elle déclare : *« on peut passer une commande à midi, tu reçois le message même le lendemain et c'est seulement par chance que tu peux gagner le client »* ;
- La logistique : ici, le repérage des clients pour les livraisons n'est pas aisé car, faute d'adresses précises des habitations des pertes de temps et d'argent peuvent subvenir ;
- La préférence des populations pour le toucher : en fait, le consommateur préfère le contact physique, car ainsi il crée plus d'affinité avec le vendeur et il n'y a pas de cout de livraison.

IV.3. Le recours aux petits financements des organisations de la société civile

Une organisation désigne un groupe social doté d'une structure visant à atteindre les objectifs collectifs¹⁸⁸. La société civile peut être définie comme l'ensemble des associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif qui agissent comme groupes de pression pour influencer les politiques gouvernementales dans un sens favorable aux intérêts de ceux qu'elles représentent¹⁸⁹. Les organisations de la société civile (OSC) représentent donc des organisations non gouvernementales (ONG) qui assurent l'intermédiation entre l'Etat et la société civile. Elles regorgent une grande capacité à tenir compte des besoins sociaux aussi élémentaires soient-ils (logement, santé, éducation) et à soutenir les entités nationales et internationales dans leurs initiatives de développement. Elles sont caractérisées par l'effet centré de leur action autour d'un projet et, peuvent se décliner en associations communautaires, féminines et environnementales, en syndicats, en associations religieuses¹⁹⁰.

¹⁸⁸ Christian BRODHAG., *Dictionnaire du développement durable*, Ed. Multimondes, Québec, 2003.

¹⁸⁹ https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_civile consulté le 09 Aout 2022

¹⁹⁰ Jean-Jacques F., « Les organisations de la société civile: entre plaidoyer et subsidiarité », *Mondes en développement*, 2012/3 (n°159), p.7-10.

Le gouvernement camerounais, conscient du rôle de partenaire stratégique que jouera la société civile dans l'atteinte des objectifs de développement, a organisé ce secteur à travers l'adoption d'un ensemble de lois au rang desquels :

- Loi N°90/053 du 19 Décembre 1990 portant sur la liberté d'association
- Loi N°99/014 du 22 Décembre 1999 régissant les organisations non gouvernementales

La société civile est organisée au Cameroun en ONG, en associations, en groupements d'intérêt commun (GIC); elle œuvre dans la valorisation des couches vulnérables notamment les femmes, les personnes en situation de handicap et les jeunes à travers des offres de formations dans les « petits métiers ». Leur financement provient des contributions des membres, des dons et des projets qu'elles bénéficient des organisations internationales¹⁹¹. Une jeune déplacée interne investie dans la vente des brochettes de soja affirme : *« j'ai été contacté par une dame qui m'a demandé si je voulais participer à une formation sur la fabrication du menthol et de la viande de soja ; j'ai accepté. A la fin on nous a remis des paquets contenant le matériel de fabrication pour nous-mêmes. »*. Il en est de même pour un jeune en situation de handicap qui a bénéficié d'un financement pour la production hors-sol des maraichers. Cette déclaration de la jeune femme permet de comprendre la stratégie de mobilisation des potentiels bénéficiaires développée par les associations. Celle-ci consiste à désigner, en fonction des cibles, un « point focal » dont la mission est de repérer les zones d'attraction de ces dernières et d'en fournir un répertoire qui sera utilisé au moment opportun. Dans ce système de mobilisation et de formation, les jeunes se sentent beaucoup plus libres et valorisés. Car, d'une part ils perçoivent plus l'attention qui est portée vers eux ; et d'autre part les prérequis liés à l'enregistrement sur une plateforme numérique quelconque (ONJ) ne sont pas nécessaires.

Nous nous sommes également entretenus avec deux responsables de deux associations de jeunes qui ont révélé comment les jeunes trouvent refuge dans les formations qu'elles offrent. En effet, ces associations organisent des formations payantes pour d'autres non payantes pour d'autres, souvent sanctionnées d'une attestation de participation. Un responsable d'association affirme :

Notre objectif est l'autonomisation des jeunes, surtout les jeunes filles. Nous avons tout un département chargé de ce domaine, il organise des sessions de formation qui peuvent être non payantes selon le cas spécifique des jeunes défavorisés. A la fin de la session de formation nous

¹⁹¹Entretien avec les responsables de deux associations le 23 Juillet 2021 à Yaoundé

*leur remettons souvent ce que nous appelons des kits de démarrage pour les encourager à démarrer une activité. Il s'agit du petit matériel ou équipement nécessaire à l'activité dont il a reçu la formation.*¹⁹²

De plus, les formations peuvent même être payantes mais, elles attirent toujours assez de jeunes car :

*Il n'est pas question de décourager ces enfants avec de longues procédures de création d'entreprise ; nous les proposons de partir de peu, de très peu même. Nous leur offrons des activités génératrices de revenu leur permettant de subvenir à leurs besoins le temps de grandir.*¹⁹³

Toutefois, le recours à ces organisations n'enthousiasme pas toujours certains jeunes. En effet, certains restent sceptiques quant à la fiabilité ou la gratuité qu'offrent les associations. Ils voient en celles-ci des acteurs d'instrumentalisation, « *même s'ils financent les jeunes ils nous utilisent pour gagner leur argent* » déclare un jeune débrouillard.

Dans ce chapitre, il a été essentiellement question de présenter les diverses stratégies que développent les jeunes faces aux difficultés qu'ils perçoivent dans le PAJER-U. En effet, ces différentes stratégies développées laissent paraître la nécessité d'une collaboration réelle et pragmatique entre les différents acteurs de mise en œuvre des programmes visant l'emploi et l'auto-emploi des jeunes.

¹⁹² Entretien avec la responsable d'une association le 23 Juillet 2021 à Yaoundé.

¹⁹³ Idem

CONCLUSION GENERALE

La question du chômage des jeunes en Afrique en général et au Cameroun en particulier a fait émerger de nombreuses politiques de développement dans le but d'améliorer la situation de ces jeunes. En effet, le constat fait est celui du foisonnement d'une pluralité de programmes d'emploi et d'auto-emploi pour les jeunes qui datent pour la plupart d'une décennie mais qui, aujourd'hui encore, peinent à promouvoir cette catégorie sociologique dans son droit au travail tel que prévoit la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant code du travail. Par ailleurs, au cours de notre recherche documentaire, nous avons constaté que de nombreux travaux de recherche sont attachés à questionner les difficultés que rencontrent ces programmes du point de vue de leurs mécanismes d'élaboration en les rattachant entre autres à la politique éducative qui ne sied pas aux exigences du marché de l'emploi ; tout en minimisant l'aspect de leur mise en œuvre. Partant de ce constat, nous nous sommes proposés d'orienter notre recherche vers l'évaluation de la mise en œuvre de ces programmes qui s'inscrivent dans l'application de la politique nationale de la jeunesse, précisément le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine en l'intitulant comme suit : « *Evaluation des stratégies de mise en œuvre des politiques publiques en matière d'autonomisation des jeunes au Cameroun : Cas du PAJER-U* ». Il lui a été assigné l'objectif ci-après : Présenter et évaluer le fonctionnement du PAJER-U en tant que stratégies de mise en œuvre des politiques publiques d'autonomisation des jeunes au Cameroun. De façon spécifique, cette étude visait à :

OS1 : Mettre en exergue le fonctionnement du PAJER-U ;

OS2 : Analyser les comportements des différents acteurs de mise en œuvre du PAJER-U et leur impact sur l'efficacité du programme ;

OS3 : Caractériser le niveau d'appropriation du PAJER-U par les jeunes et mettre en exergue les stratégies de contournement développées par ceux-ci.

Pour l'atteinte de ces objectifs, nous nous sommes posé quatre questions de recherche parmi lesquelles une question principale qui était celle de savoir : La manière dont le PAJER-U en tant que stratégie est mis en œuvre permet-il de lutter efficacement contre le chômage et le sous-emploi en milieu jeune ?

En questions secondaires, il s'agissait de :

QS1 : Comment fonctionne le PAJER-U en tant que stratégie de mise en œuvre des politiques publiques d'autonomisation des jeunes ?

QS2 : En quoi les comportements des différents acteurs portent-ils atteinte à l'efficacité du PAJER-U ?

QS3 : En quoi les stratégies de contournement développées par les jeunes parviennent-elles à sortir ces derniers du chômage ?

De ces questions, nous avons proposé des hypothèses dont l'hypothèse principale stipulait que le PAJER-U en tant que stratégie de mise en œuvre des politiques publiques en matière d'autonomisation des jeunes au Cameroun ne parvient pas à résorber efficacement le chômage et le sous-emploi en milieu jeune. Comme hypothèses secondaires nous avions :

HSP1 : La mise en œuvre du PAJER-U passe par le réarmement moral, la formation en entrepreneuriat et le financement des projets.

HSP2 : Le fait pour chacun des acteurs concernés par le PAJER-U de regarder à la satisfaction de ses intérêts propres limite l'efficacité de ce programme.

HSP3 : Les stratégies de contournement mise en place par les jeunes face aux insuffisances du PAJER-U (complexité dans les procédures d'octroi de financement, la non prise en compte du genre) sont flexibles, diverses et moins contraignantes ou lourdes en termes de financement et de procédures.

Pour vérifier ces hypothèses, nous avons opté pour une démarche mixte c'est-à-dire qualitative et quantitative en mobilisant trois théories. Il s'agit de la théorie de l'action publique, la théorie de l'acteur stratégique et la théorie des parties prenantes.

La première théorie, celle de l'action publique nous a permis d'identifier les différents acteurs de mise en œuvre du PAJER-U, d'analyser la conduite de chaque acteur par leurs réalisations, et de mieux cerner leur interaction. Il a été question à partir de cette théorie de relever quelques insuffisances du PAJER-U en comparant ses réalisations aux objectifs escomptés.

La seconde théorie quant à elle, théorie de l'acteur stratégique nous a permis de mettre en exergue les stratégies que développent les jeunes pour contrecarrer les voies jonchées d'épines que leur offre le gouvernement. Il s'agit des stratégies de « non-recours » et de « survie ». Cette théorie montre que chaque acteur prend en compte ses aprioris et ses représentations de l'action à mettre en œuvre ; ce qui a permis de comprendre la réticence de certains acteurs vis-à-vis du PAJER-U

La troisième, théorie des parties prenantes utilisée dans ce travail nous a aidé à évaluer le degré de participation de chaque acteur dans la mise en œuvre de ce programme. En effet, elle nous a donné de comprendre que la construction même d'un programme est perceptible lors de sa mise en œuvre plutôt qu'à la phase de son élaboration ; lorsque tous les acteurs du programme ne participent réellement pas à cette construction, certains parmi ceux-ci développent leurs propres règles. C'est ce que nous avons observé chez les organisations de la société civile qui agissent beaucoup plus solitairement dans le processus d'autonomisation des jeunes et chez ces derniers également.

La collecte et l'analyse des données se sont faites au travers d'une combinaison de techniques et d'analyse que sont l'observation directe, la recherche documentaire, l'entretien individuel, l'enquête par questionnaire, l'analyse de contenu et l'analyse descriptive. L'observation directe utilisée dans cette étude a facilité la phase exploratoire de notre recherche, elle nous a aidé à circonscrire la population de l'étude et à apprécier l'existence de certaines entreprises issues du PAJER-U. Nous avons aussi mené une recherche documentaire qui nous a fourni diverses informations concernant les jeunes, l'emploi et les réponses gouvernementales au problème de chômage. Les entretiens semi-directifs avec les populations cibles (bénéficiaires du PAJER-U) et des personnes ressources (autorités administratives et associatives) nous ont permis de mieux cerner les motivations individuelles et les stratégies développées par chaque acteur. L'enquête par questionnaire s'est faite sur la base d'un questionnaire constitué de 15 questions réparties en quatre catégories relatives à :

- Item 1 : L'identification du répondant
- Item 2 : La connaissance du PAJER-U
- Item 3 : L'appropriation du PAJER-U
- Item 4 : Suggestions pour l'amélioration du PAJER-U

Une première monture du questionnaire avait été élaboré et pré testée auprès de vingt-cinq (25) jeunes.

Pour ce qui est de l'analyse des données, la technique d'analyse utilisée a été l'analyse de contenu pour les données qualitatives et l'analyse descriptive pour les données

quantitatives. Le dépouillement de nos questionnaires a été fait manuellement avant l'analyse sur le logiciel *Excel*. De l'analyse des résultats obtenus de la recherche documentaire et de la descente de terrain, nous avons pu vérifier nos hypothèses.

La première hypothèse portant sur le fonctionnement du PAJER-U a été confirmée. Pour bénéficier d'un quelconque accompagnement chaque jeune doit passer par une formation selon le domaine de prédilection choisi. Il a été constaté que la formation passe par un réarmement moral, montage de business plan, gestion d'entreprise, stage pratique. Après cette phase, un appui technique et financier est attribué sous ordonnance du comité de pilotage.

La seconde hypothèse axée sur les comportements des acteurs qui interviennent dans la mise en œuvre du PAJER-U a été confirmée. En effet, des différentes catégorisations faites sur les acteurs de mise en œuvre des politiques publiques, nous avons remarqué que la catégorisation de Hassen Teufel répond à la classification hiérarchique des acteurs en ce qui concerne le PAJER-U. Il s'agit des acteurs institutionnels (Etat), des acteurs intermédiaires (Organisations de la société civile), les experts et les bénéficiaires. La Décision portant réorganisation du PAJER-U de 2016 confirme cette catégorisation mais la mise en œuvre du programme ne respecte pas rigoureusement le niveau d'implication de chaque acteur. Par ailleurs, les rapports conflictuels qui existent entre ces acteurs freinent l'efficacité du programme.

La troisième hypothèse a été confirmée après analyse des données. En effet, la mise en œuvre du PAJER-U constitue pour les différents acteurs un espace de lutte où chacun agit en fonction de ses fins, ses valeurs. Les enjeux diffèrent d'un acteur à l'autre, les acteurs institutionnels veulent du changement au niveau macro or chaque jeune veut voir sa situation améliorée du point de vue du strict minimum. Les jeunes développent donc des stratégies de contournement (de survie) pour palier à leurs problèmes au niveau micro. Dans ces stratégies, ce sont les jeunes qui définissent eux-mêmes le fonctionnement.

Deux grandes parties ont été élaborées pour la rédaction de ce mémoire et chaque partie comporte deux chapitres soit un total de quatre chapitres.

La première partie intitulée *Etat des lieux et acteurs des politiques publiques d'autonomisation des jeunes au Cameroun* présente les réponses du gouvernement camerounais face

aux problèmes du chômage des jeunes en mettant en exergue les différents acteurs et la nature de leurs rapports. Elle est subdivisée en deux chapitres. Le premier porte sur l'état des lieux des politiques publiques d'autonomisation des jeunes et attèle à partir d'une présentation sommaire de la situation de l'emploi des jeunes au Cameroun, à ressortir les différents programmes mis sur pied par le gouvernement pour améliorer cette situation. En effet, il a été question de ressortir les causes du chômage des jeunes à partir d'un ensemble de théories. La théorie de la recherche d'emploi, la théorie du capital humain, la théorie du filtre et la théorie du salaire de réserve. L'essentiel de ces théories nous a permis de comprendre qu'un nombre d'éléments déterminent l'employabilité de l'individu ; ils agissent sur la santé et l'éducation chez Becker, le niveau de formation chez Spencer et l'information chez Stigler. Les jeunes représentent la couche de la population la plus touchée, pourtant la moins préparée à lutter contre le chômage. 70% des jeunes (15-24 ans) affrontent le marché du travail sans qualifications professionnelles¹⁹⁴. Cela peut s'expliquer par :

- L'intérêt des entreprises beaucoup plus porté sur un main d'œuvre directement opérationnelle, c'est-à-dire présentant au préalable une expérience professionnelle vis-à-vis d'un système de formation non adapté aux exigences du marché de l'emploi ;
- L'exiguïté du tissu économique par rapport à une demande d'emplois sans cesse grandissante.

D'autre part, il était question de présenter quelques politiques structurelles et programmatiques de résorption du chômage ainsi que les acteurs concernés. Un ensemble de mesures partant des mesures passives qui négligeaient l'apport des jeunes dans leur propre développement aux mesures actives qui les placent au centre même du développement, avait été adopté. Ces mesures regroupent l'ensemble des institutions mises en place pour répondre aux problèmes des jeunes (FNE, ONEFOP...) et les différents programmes initiés à cet effet. Lesdits programmes visant à promouvoir l'emploi et l'auto-emploi des jeunes.

Le deuxième chapitre portait sur la présentation du PAJER-U qui est notre

¹⁹⁴ FNE, « Stratégies et mesures d'appui du FNE en faveur des jeunes », Mars 2005.

cadre d'étude. Elle nous a permis de mettre en exergue les opportunités qu'offre le programme à travers ses missions, ses objectifs, sa structure organisationnelle et sa stratégie d'intervention. Parlant de cette stratégie, il a été révélé qu'elle part de la mobilisation des jeunes jusqu'à l'accompagnement post-financement ou phase de suivi-évaluation du projet. Ici, les logiques de mise en œuvre du programme ont été décélées et ont permis de comprendre l'interdépendance qui doit exister entre les différents acteurs.

De cette présentation théorique du programme, couplée aux résultats de la recherche documentaire et de la descente de terrain, nous avons pu ressortir une deuxième partie intitulée *Insuffisances du PAJER-U et stratégies d'autonomisation développées par les jeunes*. Elle présente premièrement quelques obstacles à l'efficacité du PAJER-U et ensuite des mesures de contournement initiées par les jeunes. Le troisième chapitre portant sur les insuffisances du PAJER-U a permis de ressortir les faiblesses du programme en identifiant ses limites en deux catégories ; la première correspond aux obstacles venant du programme lui-même, c'est-à-dire de son fonctionnement ou de sa configuration. Il s'est agi de : manque d'informations et perte de crédibilité, « les couches sociales vulnérables ne sont pas prises en compte », Le problème foncier, La longueur et la complexité dans les procédures d'octroi des financements. La deuxième catégorie qui est liée aux jeunes dans leur perception et leur manière de répondre à ce programme s'est déclinée en deux éléments à savoir : l'utilisation des fonds à d'autres fins et la difficulté de recouvrement des créances.

Parti de ces observations, nous avons débouché sur les alternatives que choisissent les jeunes ; c'est ce qui a fait l'objet de notre quatrième chapitre. Nous référant à la théorie de l'acteur stratégique, nous avons observé que les jeunes développent des moyens de contournement des mesures mises en place par le gouvernement à leur endroit ; ils « *ne croient plus* » ou n'ont plus confiance aux programmes gouvernementaux. Ils mettent alors en œuvre des stratégies qu'il a été convenu d'appeler stratégies de « non-recours » ou de « survie ». Elles consistent pour les jeunes à faire recours soit aux concours administratifs, soit à la débrouillardise, soit aux petits financements des organisations de la société civile ; à chacune de ces alternatives selon les opportunités qu'elle regorge.

Les résultats que nous ressortons de cette étude se résument au fait que

l'évaluation du PAJER-U a fait l'objet de multiples travaux aussi bien académique que politiques ; mais, les limites relevées par ces travaux perdurent encore tant du point de vue de l'implication de tous les acteurs que des processus de financement et d'accompagnement. Par ailleurs, de l'évaluation faite à partir des critères prédéfinis à l'introduction de ce travail, il ressort que ce programme peine encore à résorber le problème pour lequel il a été conçu. Le PAJER-U ne respecte pas les critères d'efficacité, d'efficience et de durabilité.

Ainsi, des suggestions ont été faites dans le but d'améliorer le PAJER-U. Il s'agit entre autres de :

- Améliorer la communication à travers des programmes télévisés et connus ;
- Octroyer des financements conséquents qui puissent permettre le développement technologique des juniors entreprises ;
- Rendre fluide et permanent les procédures d'octroi de financement dans des délais acceptables ;
- Donner la charge des programmes gouvernementaux à des consultants externes et non à des fonctionnaires qui agissent avec légèreté par manque de sanctions¹⁹⁵ ;
- Accroître la participation des organisations de la société civile à travers l'octroi de financements aux jeunes ayant été formés par celles-ci selon les canons du programme.

Dans notre recherche, nous nous sommes heurtés à des difficultés diverses. Tout d'abord, nous n'avons pas été reçus très favorablement dans les locaux du PAJER-U. Par ailleurs, nous n'avons pas retrouvé tous les bénéficiaires sur la liste qui nous avait été remise par les responsables du PAJER-U, sur 80 personnes nous avons retrouvés 20 bénéficiaires. De plus, ceux-ci ne souhaitent pas nous donner des informations sur le financement qu'ils ont reçu ; car ils se disaient qu'ils s'agissaient d'une enquête menée en vue de recouvrer les fonds qui leur ont été alloués pour le financement de leur activité par les responsables du PAJER-U. En plus, ces jeunes étant dispersés dans tout le département, leur identification n'a pas été aisée. En outre, la plupart préféraient des appels téléphoniques, ce qui nous a poussé à conclure à une potentielle présence de projets fictifs.

¹⁹⁵ Entretien du 30 juin 2023 avec un responsable d'OSC.

En termes de limites, ce travail n'a pas pris en compte l'évolution du PAJER-U dans ses rapports avec les politiques publiques initiées dans les autres axes du développement comme l'écologie.

Notre travail n'étant donc pas exhaustif, d'autres recherches peuvent être faites notamment sur les suivi-évaluation des politiques publiques d'autonomisation des jeunes précisément pour le cas du PAJER-U.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- ABRIC Jean-Claude, *L'approche structurale des représentations sociales : développements récents*, Laboratoire de psychologie sociale, université de Provence, Aix-en-Provence, 2001.
- AKOUN André et ANSART Pierre, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Seuil, 1999.
- BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006.
- BRODHAG Christian, *Dictionnaire du développement durable*, Québec, Ed. Multimondes, 2003.
- DURKHEIM Émile, *Les Règles de la Méthode Sociologique*, Paris, PUF, 1987.
- ELA Jean Marc, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du monde d'en-bas*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- GHIGLIONE Rodolphe et MATALON Benjamin, *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, Paris, Armand Colin, 1992.
- GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1999.
- GRAWITZ Madeleine, *Méthode des sciences sociales*, Paris, 8^{ème} édition Dalloz ; 2000.
- KENGNE FODOUOP, *Les petits métiers de rue et l'emploi : le cas de Yaoundé*, Yaoundé, SOPECAM, 1991.
- PERROUX François, *L'économie du XX^{ème} siècle*, Paris, PUF, 1964.
- QUIVY Raymond et VANCAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, 2^e Ed Dunod, 1995.
- ROMAGNI Patrick et WILD Valérie, *L'intelligence économique au service de l'entreprise*, Paris, éditions les presses du management, 1998.
- THIETART Raymond-Alain, *La Stratégie d'Entreprise*, Paris, MCGRAW-Hill, 1990.

OUVRAGES SPECIFIQUES

- TOURAINE Alain, *Production de la société, édition revue et corrigée*, Paris, Seuil, 1993.
- TOURAINE Alain, *La voix et le regard : sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Seuil, 1978.
- ALAWADI Zelao et MIMCHE Honoré, *Sociologie d'un nouvel itinéraire d'accumulation et de promotion sociale chez les jeunes camerounais : le phénomène des « FEYMEN », L'Afrique subsaharienne à l'épreuve des mutations*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- BREGEON Philippe, *Modes de vie et dynamiques relationnelles chez les jeunes à bas niveau de qualification. Parcours précaires. Enquête sur la jeunesse déqualifiée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- DeGALLANT Olivier, *Les jeunes*, Paris, La Découverte, 7^e édition, 2009.
- HALPERN Charlotte et FOUILLAND Brigitte, *Sociologie de l'action publique*, EcoFlash : Mensuel d'informations économiques et sociales, 2014.
- HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2011.
- LEMIEU Vincent, *L'étude des politiques publiques. Les acteurs et leur pouvoir*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2^e édition, revue et augmentée, 2002.
- MULLER Pierre, *Les politiques publiques*, Paris, PUF, 2^e édition mise à jour, 2008.
- MULLER Pierre, *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009.
- TURGEON Jean, GAGNON France, BOURGAULF Jacques, GARANT Sophie, *Politiques publiques et santé : les dilemmes de l'évaluation prospective*, Canada, Administration publique du Canada, 2008.
- THOENIG Jean-Claude, *Pour une épistémologie des recherches sur l'action publique*.
- FILATRE Daniel et Gilbert de TERSSAC (coord.), *Les dynamiques intermédiaires au cœur de l'action publique*, Toulouse, Octarès, 2007.
- VAS

Alain, *Les fondements de la stratégie. Un voyage illustré de la conception à la mise en œuvre*, Paris, Dunod, 2017.

- MONNIER Éric, *Evaluations de l'action des pouvoirs publics*, Paris, Economica, 1992.
- DURAN Patrice, *Légitimité, droit et action publique*, l'année sociologique, PUF, 2009.
- NUTTIN Joseph, *Théorie de la motivation humaine du besoin au projet d'action*, Paris, PUF, 1991.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- CHANDLER Alfred, « structure et Stratégie », in *International Journal of Innovation and Applied Studies* Vol. 22 No.1 Dec. 2017, pp. 64-77.
- DJOUDAFEUDJIO Yves Bertrand, « Les jeunes boursiers au Cameroun : Entre stratégies de survie et violence de l'Etat », *Presses des sciences Po*, 2014/3 (n°71), pages 97-117.
- FRIBOULET Jean-Jacques, « Les organisations de la société civile : entre plaidoyer et subsidiarité », in *Mondes en développement*, 2012/3 (n°159), p. 7-10.
- GABAS Jean-Jacques, « Acteurs et politiques publiques », *Mondes en Développement*, 2003/4 (n°124), pp. 33-47.
- GOLLAC Sibylle, « La fonction publique : une voie de promotion sociale pour les enfants des classes populaires ? Une exploitation de l'enquête « emploi 2001 » », in, *Sociétés contemporaines*, 2005/2 (n°58), pp. 41-64.
- JOBERT Bruno, « L'état en action : l'apport des politiques publiques », in *Revue française de science politique*, août 1985, Vol. 35, No. 4, 1985, pp. 654-682.
- KOLLO BANDIBENO Innocents, « Programmes d'insertion professionnelle et employabilité des jeunes diplômés au Cameroun », *Université de Yaoundé II-Soa*, vol 22 n° 1, 2017
- NJIKE NJIKAM Gilles Bertrand, LONTCHI TCHOFFO Roland Marc et FOTZEU MWAFFO Violet, « Caractéristiques et déterminants de l'emploi

desjeunesauCameroun » in*Cahiers de la stratégie de l'emploi*, 2005.

- OTTOU Merlin, « Processus d'émergence d'une « jeunesse Android » et construction d'une nouvelle figure entrepreneuriale à l'ère de l'économie numérique au Cameroun : le téléchargeur des productions culturelles à Yaoundé » in *Lien social et Politiques*, (81), 2018, 102–120.
- SAUTEL Olivier, « Fondements Théoriques de l'Action Publique par les Pôles », OFCE, 2008.
- SCHEHR Sébastien, « Les chômeurs entre galère et pratiques de débrouillardise. La vie quotidienne des jeunes chômeurs », 1999, pp.159-184.
- SOPARNOT Richard, « Typologie des projets et gestion des contributions des acteurs. Vie et sciences de l'entreprise », 2005/3-4 (n°168-169), pp. 68-80.
- TURGEON Jean et SAVARD Jean-François, « Politique publique », in L. Côté et J-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, 2012
- WAMBA Henri et NIYONSABA SEBIGUNDA Edson, « Le rôle du capital social en matière d'octroi de crédits bancaires aux PME : une étude à partir de l'expérience camerounaise », in *Revue internationale P.M.E.*, 27(2), 2014, 39–62.
- BECKER Gary, "Investment in Human Capital: a theoretical analysis", in *The journal of political economy*, N°5, 1962, pp. 9-49.
- Crozier Michel, Thoenig Jean-Claude, « La régulation des systèmes organisés complexes. Le cas du système de décision politico-administratif local en France », in *Revue française de sociologie*, 1975, 16-1. pp. 3-32.
- Pierre Muller, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique : structures, acteurs et cadres cognitifs », in *Revue Française de Science Politique*, 2005, 55 (1), pp.155 - 187.
- KOUIN B. Jaurès et HINNOU Patrick, « Politiques publiques comme actions collectives : Logiques, rationalités et enjeux », in *International Journal of Humanities social science and Education (IJHSSE)*, 2021, pp.
- DUBOIS Vincent, « L'action publique ». In Cohen(A.), Lacroix (B.), Ruitort(Ph.), dir. *Guide pour l'Elaboration d'une Stratégie de Gestion des Connaissances pour un Programme de Sécurité Alimentaire et de Nutrition*. Washington, DC : Le programme TOPS, 2016.

-
- LEKALAKE Rorisang et GYIMAH-BOADI E., « Moins d'engagement, moins d'autonomisation? Laparticipationpolitiqueestàlatraînechezlesjeunesd'Afrique », in *Synthèse de Politique* No.34, Afro baromètre, 2016.

THESES ET MEMOIRES

- BRECHBÜHL
Boris, *Jeunes et difficulté d'insertion, entre autonomie et dépendance familiale*, mémoire de la haute école de travail social, Genève, 2017.
- BOUKAR ADAM Boukar, *Facteurs explicatifs de l'achat en ligne au Cameroun*, mémoire en Science de gestion, Université de N'Gaoundéré, 2020.
- BOUTIN Delphine, *La transition des jeunes camerounais vers le marché du travail*, Thèse de l'Université Bordeaux-Montesquieu-Bordeaux IV, 2010.
- BASEMEG KIHÉL Élisabeth, *Jeux politiques et agents administratifs : Analyse de la mise en œuvre d'une politique agricole au Cameroun*, PhD. en Administration publique, ENAP, 2018.
- ABOUBAKAR EL-Oumar, *Analyse du processus de suivi-évaluation dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par l'Agence Belge de Développement (CTB) dans le secteur de la santé au Bénin : cas du PARZS-AD*, mémoire en administration gestion, Université Senghor, 2015.
- FORAY
Elsa, *Autonomisation des personnes en situation de handicap : Entre l'accompagnement des travailleurs sociaux et l'accompagnement au quotidien des proches, Quels enjeux ?* mémoire de la haute école spécialisée, Suisse occidentale, 2018.
- DO BI DO Goulazié, *La circulation de l'information et le développement économique*, Université des sciences sociales de Grenoble, DEA en informations scientifiques et techniques, 1981.
- NDAGIJIMANA Jean-Baptiste, *Les facteurs de la faible motivation et leurs effets sur l'apprentissage. Cas des élèves de l'Ecole Normale Primaire (ENP/TTC) au Rwanda*. Thèse en psychologie, Université Alassane Ouattara, 2013.
- NTSOUALAMVOM Julienne Christine, *Gestion de la diversité et insertion socio-économique des jeunes : Essai d'analyse des méthodes du programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U) dans la région de l'Est-Cameroun*, mémoire, INJS, 2012.
- MAIDAPA FEWA Marie Rose, *L'Approche genre dans la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-*

U)de2007A2010,mémoire,INJS,2012.

- NGONYEMB-WISMAN

MartineCécile,*Autonomisationdesfemmesdansuncontextededéficit de développement réel : Analyse des pratiques des Bayam-Sellam Détaillantes des marchés populairesdeYaoundé etde DoualaauCameroun*,Université catholique deLouvain,facultésdesscienceséconomiques,politiques,socialesetdecommunication,2017.

- AMORNDJABO

Monique,*L'expériencedel'incapacitémotriceàYaoundéauCameroun:uneanalysedesperturbationsbiographiques*. Thèse enSociologie,Universitécatholiqued'Afriquecentrale,2018.

- NGUEDONG Jean-Anatole, *Processus de transformation des intentionsentrepreneurialesenactions:lerôledelaVolitionetdel'optimisme*,thèseenPsychologie,UniversitédeYaoundé1,2020.

- EBAH MANGA Sandrine, *Analyse de la stratégie de communication du PAJER-U en vue de l'insertion socio-économique des jeunes dans le département du Mfoundi*, monographie, mémoire,INJS, 2010.

- DROUET Jean-Baptiste, *Les conditions d'accès à l'emploi des jeunes diplômés bac plusdeuxetplusdeszonesurbainessensiblesdel'agglomération nantaise*,Mémoire en sociologie, Université de Nantes, 2005.

- NGA NDONGO Valentin,«*L'opinioncamerounaise* »,Thèse de Doctoratd'Étatensociologie,Université deParis X Nanterre, 1999,TomeI,p. 23.

- NGANKO Edvige,*sociétécivileetdéveloppementdesjeunesauCamerounAnalysesocio-anthropologiquedetroiscasd'association:jad,ajvcetcamyird*,mémoireUCAC, 2017.

RAPPORTS D'ETUDES

- LOUMTOUANG SOURNA Erick, *Chômage des jeunes et stabilité sociopolitique au Cameroun de 1990 à nos jours*, exposé présenté à la conférence internationale sur “ le chômage des jeunes en Afrique” Harare, Zimbabwe, 26 – 27 / 02 / 2015.
- CODECAM, Rapport de la Conférencenationalepourl'entrepreneuriat jeuneauCameroun sur le thème « *Sensibilisation et motivation des jeunes à l'initiative privée : l'entrepreneuriat* », Maroua,2019.

-
- DARBON Dominique, PROVINI Olivier, SCHLIMMER Sina, NAKANABO DIALLO Rozenn, Rapport de recherche sur l'état de la littérature sur l'analyse des politiques publiques en Afrique. Research Papers 2019-98, AFD-Agence Française de Développement. 2019.
 - FNE, Programme d'Appui au Développement des Emplois Ruraux (PADER), Direction régionale du Centre, 2015.
 - FEUDJO Jules-Roger et WADOUMFOFOU Chamberlain, rapport de l'évaluation du potentiel entrepreneurial et perspectives de promotion de l'esprit d'entreprise chez les jeunes au Cameroun, 10ème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, AEIDAKAR – 6, 7 et 8 décembre 2017.
 - PERROT Michelle, DUCHAMP Manon, CHABBERT Pauline et ROHMER Gaëlle, rapport « Jeune, femme et sans emploi : le triple défi » de Plan International sur l'autonomisation économique des jeunes dans les pays en développement et émergents : qu'elles sont les égalités femmes-hommes ?, 2017.
 - MINAT, suivi et évaluation de l'état de mise en œuvre du document de stratégie pour la Croissance et l'emploi – volet emploi. Rapport sur le dispositif de suivi de l'emploi et de la main-d'œuvre, 2014.
 - MINJEC, Plan jeunesse, 2015.
 - OCDE, Panorama des statistiques de l'OCDE 2010 : les causes et les conséquences de la crise, 2010.
 - OCDE, Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2010. Sortir de la crise de l'emploi, 2010.
 - OIF, Rapport d'enquête sur les politiques publiques en faveur de la jeunesse dans l'espace francophone, 2020.
 - OIT, Rapport de l'enquête auprès des entreprises informelles du Cameroun, 2017.
 - OIT, Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique). Relever le défi de l'emploi des jeunes, Bureau international du Travail – Genève : BIT, 2020.
 - Plan d'action national pour l'emploi des jeunes (PAN EJ) 2016-2020, 2015.
 - PNUD, rapport de la Stratégie du PNUD pour la jeunesse 2014-2017 sur le thème Autonomisation des jeunes pour un avenir durable, 2014.
 - Stratégie nationale de développement 2020-2030. Pour la transformation structurelle et le développement inclusif. 1^{ère} édition, 2020.
-

-
- Union Africaine, Rapport de la Décennie africaine de la jeunesse 2009-2018 sur le thème : « Plan d'action. Accélérer l'autonomisation des jeunes en vue du développement durable », conférence de l'union africaine, Addis Abeba, 2009.

TEXTES JURIDIQUES

- Charte africaine de la jeunesse
- Décision N⁰008/2016/D/MINJEC/CAB du 23 février 2016 portant réorganisation et fonctionnement du PAJER-U
- Décision N⁰010/2016/D/MINJEC/CAB du 23 février 2016 portant création, organisation et fonctionnement du Projet de mise en œuvre du Fond National d'insertion des Jeunes (FONIJ)
- Décret N⁰2017/0465/PM du 08 février 2017 portant création du comité de suivi de la mise en œuvre du « Plan Triennal Spécial Jeune »
- Décret N⁰96/379 du 14 juin 1996 portant création et organisation du comité national pour la réadaptation et l'insertion socio-économique des personnes en situation de handicap
- Loi n⁰92/007 du 14 août 1992 portant code du travail

WEBOGRAPHIE

- <http://www.pajeru-pifmas.com>
- <http://www.memoireonline.com>
- OCDE, «Panoramadesstatistiquesdel’OCDE2010:lescausesetlesconséquencesdela crise»,2010.Consulte le 20 Janvier 2021 de<https://www.ocde.org/fr/economie/panoramadesstatistiquesdelocde2010lescausesetlesconsequencesdelecrise.htm>
- Union Africaine, « Développement de la jeunesse ». Consulté le 15 Janvier 2021 de <https://au.int/fr/developpement-de-la-jeunesse>.
- Union Africaine, « l’Afrique prend en charge son programme de Développement », *african union monthlybulletin*,consultéle18janvier2021de<https://au.int/fr/articles/lafrique-prend-charge-de-son-programme-de-developpement>
- Désiré AVOM et Bernard NGUEKEM, « Politiques publiques et emploi des jeunes : une étude empirique du cas Camerounais ». Consulté le 22 janvier 2021 de <https://aec.afdb.org/fr/papers/politiues-publiues-et-emploi-des-jeunes-une-etude-empiriue-ducas-camerounais-95>
- Marco MBILLA, « L’épineuse question de l’emploi des jeunes au Cameroun », *WATHI*, 2016,consulté le07Aout2020dehttp://www.wathi.org/debat-du-mois/contributions_mars_avril-2016/lepineuse-question-d-emploi-des-jeunes-auCameroun/
- Joseph Julien ONDOUA OWONA, « Cameroun : 70% de jeunes en situation de sous-emploi », 2019, consultéle 19 janvier2021de<https://journalintegration.com/cameroun-70-de-jeunes-situation-de-emploi/>
- HenriAiméBIHENG;*Dispositifs d’accompagnement préetpostfinancementdes jeunes :PAJER-U;PIFMAS*. Coordonnateur National PAJER-U/ PIFMAS ; 2017. Consulté le 14 Mars 2021 de<http://www.MINJEC.Gov.m/inde.php/fr/pts-jeunes/184-dispositifs-d-aompagnement-pre-et-post-finanement-des-jeunes-PAJER-U-PIFMAS>.
- JosephTEDOUet Al., « Insertiondesjeunessurlemarchédu travailauCameroun », Consulté le 14 Mars 2021 de <https://aec.afdb.org>

-
- Fidèle MABUNDU MASAMBA, Jean-Marc ELA et l'Afrique d'en bas : enjeux pour une théologie et une pastorale de la vie en Afrique aujourd'hui. *Théologiques*, 28(2), 2020, 157-166. Consulté le 15 Novembre 2022 de <https://doi.org/10.7202/1080019ar>
 - Anne HAMIDOU, « Quand les jeunes africains réinventent la politique », *Le courrier de l'UNESCO*, 2018, consulté le 05 Septembre 2020 de <http://fr.unesco.org/courier/2018-2/quand-jeunes-africains-reinventent->
 - <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/strategie/>; consulté le 19/01/2021
 - www.fnecm.org
 - <https://promouvoircompetences.com/entreprise-1436-onefop-observatoire-national-de-l-emploi-et-de-la-formation-professionnelle-fr.html> consulté le 12/07/2022
 - <https://parijedi.org/le-programme-pari-jedi/>. www.parijedi.org consulté le 12/07/2022
 - Paul TJEG, « En 6 ans, le PEA-Jeunes revendique avoir financé plus de 2600 jeunes entrepreneurs pour 10 000 emplois directs créés », *Eco Matin*, 16 février 2022. <https://ecomatin.net/en-6-ans-le-pea-jeunes-revendique-avoir-finance-plus-de-2600-jeunes-entrepreneurs-pour-10-000-emplois-directs-crees/> consulté le 19/07/2022

ANNEXES

ANNEXE 1.: ATTESTATIONDERECHERCHE

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

BP 755 Yaoundé
Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI à côté AUF
E-mail : depart.socio20@gmail.com

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

ATTESTATION DE RECHERCHE

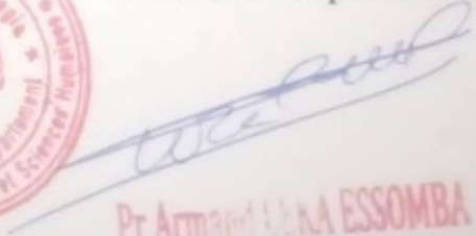
Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef de
Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que
l'étudiante **ZOMESSI DONFACK Synthia Laurelle Epse TIMAMO**,
Matricule **15F949**, est inscrite en Master Recherche à Vocation
Professionnelle (MRVP), option Management des Projets de
Développement. Elle effectue, sous la direction du Docteur **TEDONGMO
TEKO Henri**, un travail de recherche sur le thème : « *Évaluation des
stratégies de mise en œuvre des politiques publiques d'autonomisation
des jeunes au Cameroun : cas du PAJER-U* ».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non
confidentielle, susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et
valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le **1 JUL 2021**

 Le Chef de Département


Pt Armand LEKA ESSOMBA
Maître de Conférences

ANNEXE 2.: GUIDED'ENTRETIEN

Dans le cadre d'une étude portant sur **l'évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques d'autonomisation des jeunes au Cameroun** ; plus précisément du Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U), nous souhaiterions si vous le permettez avoir un bref entretien avec vous. A cet effet, nous vous prions de nous accorder quelques minutes de votre temps afin de répondre à des interrogations relatives à notre thème d'étude. Soyez rassuré ! Conformément à la loi N° 91/023 du 16 Décembre 1999, nous vous garantissons de la confidentialité des informations issues de cet entretien. Ces dernières permettent surtout de contribuer à l'amélioration des stratégies de mise en œuvre des politiques publiques en matière d'autonomisation des jeunes au Cameroun.

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ACTEURS INSTITUTIONNELS

- AuegarddesavancéesobservéesdanslecadreduPAJER-U,pouvez-vousaffirmerquelesobjectifsfixés ont été atteint ?
- Sinon,commentappréciez-vouslesstratégiesdemiseenœuvredeceprogramme? 
- Selonvous,quelles peuvent être la oules causes decettesmanquements ?
- Commentassurez-vouslacommunicationsurceprogramme?
Auniveaudejeunes,desautresacteurs ?
- Qu'est-ce-qui à votrevais motivent les jeunes qui s'yintéressent ? Neserait-ce pasuniquementcegain financierqui enressort ?
- Qu'estcequiselon vousaconduitàlaréorganisation du programmeen2015?
- Depuis2007queleprogrammeaétémisenœuvreetréorganiséen2015,ya-t-ileudesséancesderenforcementdescapacités de l'équipe demiseenœuvreduprogramme?
- Quellesontlescontributionsdechacundesautresacteursàlamiseenœuvredeceprogrammeàcejour? Y a-t-ildes réunions decoordination, dedébriefing...
- S'ilfailleaméliorerunaspectdeceprogrammepouruneatteinteoptimaledesobjectifs,queproposeriez-vous?
- Quellesdifficultésrencontrez-vousdanslecadredeceprojet ? 
- Avez-vousdesajoutsàfaireparrapport àtout cequiaété dit ?

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Quelles sont vos politiques publiques en matière d'autonomisation des jeunes au Cameroun ?
- Êtes-vous agissant particulièrement du PAJER-U ?
- Comment avez-vous eu connaissance de ce programme ?
- En tant que OSC, partenaire du gouvernement, vous sentez-vous impliqué dans la mise en œuvre du PAJER-U ? Si oui, comment ? Quelles sont vos difficultés ? Comment appréciez-vous la motivation des jeunes bénéficiaires ?
- Qu'est-ce qui est fait à votre niveau pour contribuer à l'autonomisation des jeunes ?
- Si vous étiez à ce jour coordonnateur du PAJER-U, que feriez-vous pour améliorer ou booster les résultats jusqu'à ce jour obtenus ?
- Avez-vous quelque chose à ajouter par rapport à ce sujet ?

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES CONSULTANTS INDÉPENDANTS

- Quelle est votre appréhension par rapport à ce projet ?
- Comment êtes-vous devenu consultant indépendant de ce programme ? Quelle a été votre motivation ?
- Quel est votre rôle dans la mise en œuvre du PAJER-U ? À quel moment intervenez-vous ?
- Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?
- Comment appréciez-vous la motivation des jeunes bénéficiaires ? Des responsables ? Quelles propositions feriez-vous pour une meilleure amélioration des stratégies ?

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES BÉNÉFICIAIRES

Le programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U) vise à soutenir la formation entrepreneuriale et l'accompagnement pré et post financement des jeunes. Il se fait en quatre principales phases notamment : la mobilisation, la sélection, la formation et l'accompagnement. Il est question pour nous de s'entretenir avec des jeunes ayant pris part soit à toutes ces phases, soit à l'une d'entre elles.

NB : l'approche est-elle participative ? Y a-t-il une logique top down ou bottom up ? (À demander à tous les acteurs ? Dans le sens de la communication, de l'apport des bénéficiaires ?)

Guided'entretienpourlesbénéficiairesayantstouteslesphases

- Comment avez-vous eu connaissance du PAJER-U?
- Quelsétaientvosaspirations socioprofessionnelles avant?
- Quellesontétévosmotivations?
- Comment avez-vousprocédépourêtréselectionné?
- Quelles sont les différentes étapes que vous avez suivies dans le cadre de ce programme pourêtreinstalléaujourd'hui ? Commentlesdéciriez-vous? Lesobjectifs... (tempsmisdansleprojetpourchaqueétape)
- Dansqueldomaines'inscrivotreprojet?
- Pourquoiil'avez-vouschoisi?
- Depuiscombientempsêtes-vousinstallé?
- Aquellelogiquerépondvotrefinancement?
- Quellesdifficultésavez-vousrencontré?lesquelles?
- Aquoipeuvent-ellesêtréliéeselonvous?
- Ya-t-il unsuivi de votreentreprise depuis votre installation? Sioui, enquoi consiste-t-il?
- Ceprogrammevousa-t-ilpermisdevousautonomiser?
- Qu'est-ce-quiselonvousestàrefairedansceprogramme?
- Commentvotreprojeta-t-ilétéinstallé?

Guided'entretienpourlesbénéficiairesn'ayantpasfaittouteslesphases

- Quelle(s)phase (s)du programmeavez-vous suivi?
- Commentlesdéciriez-vous?
- Pourquoiavez-vousarrêté?
- Commentceprogrammepourrait-ilêtr'amélioréselonvous?
- Quelleestvotreoccupationactuelle?

Guided'entretienpourlesbénéficiairesayantstouteslesphasesetdontlesentreprisesontmortes

- Commentvotreprojeta-t-ilétéinstallé?
- Commentdéciriez-vousengénérallefonctionnementoul'organisationdevotreprojet?
- Qu'est-cequiselonvousauraitentraînélamortdevotreprojet ?
- Qu'est-ce-quiaétéfaitdepuislamortdevotreprojet? Parvous? Parvosmentors? Souhaitez-vousajouter quelque chose?

ANNEXE 3.: QUESTIONNAIRE POUR LES JEUNES

Le questionnaire qui vous est adressé s'inscrit dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de cycle portant sur **l'évaluation des politiques publiques d'autonomisation des jeunes au Cameroun : cas du PAJER-U**. Nous vous serons reconnaissants de l'attention que vous voudrez bien porter à sa réalisation en vous prêtant à cet entretien dont les informations qui resteront confidentielles ne seront utilisées qu'à des fins académiques.

I. IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

1. Age ☐ 15-20ans ☐ 20-25ans ☐ 25-30ans ☐ 30-35ans
2. Sexe ☐ Masculin ☐ Féminin
3. Situation scolaire ☐ Non scolarisé ☐ déscolarisé ☐ scolarisé
4. Autres formations :

II. CONNAISSANCE DU PAJER-U

1. Avez-vous déjà entendu parler de ce programme? ☐ Oui ☐ Non
2. Si oui, comment?
☐ Bouche à oreille ☐ télévision ☐ Réseaux sociaux ☐ autres
3. Pour vous, que signifie PAJER-U?
 - Un ministère ☐
 - Une rue ☐
 - Un quartier ☐
 - Un programme d'insertion jeune ☐
 - Un programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine ☐
4. Quelle est la cible de ce programme?
 - Les jeunes filles ☐
 - Les jeunes garçons ☐
 - Les jeunes ☐
 - Autres ☐
5. Avez-vous déjà postulé à ce genre de programme? ☐ Oui ☐ Non ☐ Sinon, pourquoi ?
6. Si oui, de quelle aide avez-vous bénéficié?

Financière

matérielle

autres(à préciser)

III. L'APPREHENSION ET L'APPROPRIATION DES PROGRAMMES D'AUTONOMISATION DES JEUNES : CAS DU PAJER-U

7. Selon vous, le PAJER-U dans sa stratégie puisse atteindre ses objectifs d'insertion des jeunes en emploi et auto-emploi ? Oui ☐ Non ☐

8. Selon vous, sur une échelle de 1 à 10, combien donneriez-vous à la capacité de ce programme de répondre aux réalités ou aux besoins des jeunes?

9. Vous préféreriez: un concours ☐ la débrouillardise ☐ l'accompagnement par association ☐
autre ☐ (veuillez préciser le domaine ou le secteur)

IV. SUGGESTIONS POUR L'AMELIORATION DES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DE CE PROGRAMME ?

10. Pensez-vous que, le PAJER-U, tel qu'élaboré, soit de nature à inciter une participation massive des jeunes?

Oui ☐

Non ☐

11. Il faut :

- améliorer la communication sur le programme ☐
- accentuer la formation technique ☐
- alléger les procédures de financement ☐
- Autres ☐

12. Quelles stratégies de financement proposeriez-vous?

Subvention ☐

prêt ☐

Legs ☐

Autres ☐

13. Que proposeriez-

vous pour l'amélioration de ce programme en particulier; et celle des politiques publiques d'autonomisation des jeunes en général ?

ANNEXE 4.: DOCUMENTS REÇUS DES RESPONSABLES DU PAJER-U

N°	NOM ET PRENOM			TYPE DE PROJET	ARRONDISSEMENT		PROJET	CONTACT
1.	SANGO OLLONMO Ghislain	1		MA	Yde5	Yde5	Agriculture	96681471
2.	Nyandong-Na Suzy		1	MA	étouli	Yde1	bureautique	79 97 24 17
3.	ATANGANA Charles Charly	1		MA	Tongolo	Yde1	pneumatique	75 35 36 34
4.	BENOGO Irène		1	MA	étouli	Yde1	restauration	75 54 02 19
5.	MBAZOA Catherine		1	MA	Manguets	Yde1	restauration	74 45 40 08
6.	DENIE Paul Cedrique		1	MA	Longkak	Yde1	couture	99 24 93 92
7.	ENONGO Marie Madeleine		1	MA	Carrefour Jannot	Yde1	restauration	77 97 01 60
8.	TSALA Serge Benoit	1		MA	Djoungolo	Yde1	restauration	79 28 65 36
9.	ONDOBO Belbi NKE Epse ZE	1		MA	gare voyageur	Yde1	restauration	79 64 41 25
10.	NOA		1	MA	Mbatala II	Yde1	restauration	74 90 80 92
11.	EBI Jeanne		1	MA	Émama	Yde1	Coiffure	74 73 46 25
12.	BETSOGO Denise Nelly		1	MA		Yde1	Coiffure	99 17 16 46
13.	NUKI KAMI FLORE		1	JIE	Bastos	Yde1	restauration	99 43 98 69
14.	GAPIAPSI TEUKAM CYRILLE BLAISSE	1		MA	Etouli	Yde1	Menuiserie	99 74 54 14
15.	NGO NDO Annie Florence		1	MA	nkondengu/ Etouli	Yde1	couture	74 62 40 83
16.	MENGUE Marceline Josiane		1	MA	Yaoundé	Yde1	Restauration	77 81 16 29
17.	MANGA ENELE AUGUSTIN	1		MA	BASTOS	Yde1	Restauration	96 27 15 25 78 34 06 99
18.	NGA NOGO A.M		1	MA	Emana	Yde1	Restauration	94 86 16 52
19.	NGANKOU HERVE STEPHANE	1		MA	Quartier Administra	Yde1	Restauration	99 32 79 28

20.	HELENE LENGNE Jean	1	M/A	Ancien Palais	Yde1	Restauration	99 65 97 33 74 53 19 55
21.	Pierre (Gie Gie ABC AM)	1	M/A	Centre Administratif	Yde1	Cordonnerie	75 14 06 47
22.	Pedjida nougon MILKITE APA	1	M/A	Mokoko	Yde2	couture	75 48 24 15
23.	Lavelle	1	M/A	Loupa	Yde2	couture	96 34 02 70
24.	Kaye Akmakomop Zouloum	1	M/A		Yde2	couture	97 20 91 17
25.	NGASSAM TCHATCHOU	1	M/A	Cité verte	Yde2	restauration	75 91 37 42
26.	Isabelle AMINOU Jacob	1	M/A	Cité	Yde3	bureautique	77 08 21 50
27.	MICHEL Wankou Jacky	1	M/A	Cité	Yde3	Coffure	75 85 22 50
28.	NGOUNG Helinda Hishu	1	M/A	Cité U	Yde3	restauration	75 23 85 58 79244475 (parrain)
29.	Daline LESI NGUE	1	M/A	Ahala	Yde3	couture	96 76 01 30
30.	Louard AMINATOU	1	M/A	Obobogo	Yde3	menuiserie	99 51 49 37
31.	HINTOU	1	M/A	Cité	Yde3	Coffure	99 69 23 48
32.	DELL JOLIA	1	M/A	NSIME YONGE	Yde3	Coffure	79 18 12 28 77600122 (parrain)
33.	DONACK BERNARD	1	M/A	NGOALIKITE	Yde3	Méniserie	75 47 70 61
34.	POLAKONE NDANI	1	M/A	ALLALA	Yde3	Coffure	96 46 58 77 99808408 (parrain)
35.	BIEGUE ERNESTINE	1	M/A	Ancien Palais	Yde3	Restauration	99 65 97 33
36.	NKONIE Diane	1	JE	Obobogo	Yde3	Restauration	96 45 06 84 99230606/ 22035417 (parrain)
37.	NDEBIENYA Arnel Templar	1	M/A	Biceng	Yde4	bureautique	99 65 75 76

38.	NIBI NYA Amel Esmail Néa/CMT	1		M/A	Hiceng	Yde4	boutantique	99 65 75 76
39.	Chantal Néa/HNSA	1	1	M/A	Hiceng	Yde4	coiffure	74 52 34 52
40.	Veronique MPO/NALC	1	1	M/A	Lkomou	Yde4	coiffure	77 31 00 41
41.	MBO/ADHA Thesbore Achile	1	1	M/A	Nalobongo	Yde4	coiffure	94 70 20 63
42.	ADH ME Angoula NAMP/A	1	1	M/A	Mimboman	Yde4	menuiserie	77 56 15 80
43.	NIBI/NBIL William	1	1	M/A	Mimboman d'opérateur	Yde4	menuiserie	99 25 91 44
44.	Néa/CWONA AMOU/ADH	1	1	M/A	OUZA	Yde4	restauration	76 93 65 24
45.	Loumanelle HANSICK CHRISTINI	1	1	M/A	Lkomou	Yde4	Coiffure	99 22 58 42
46.	KAB/TH KENT ANDRI DE NIBI	1	1	M/A	NIMBIDMAN	Yde4	Couture	99 61 96 95
47.	ANDRI DE NIBI	1	1	M/A	ITEING	Yde4	Menuiserie	75 04 41 99
48.	JACQUES POUTH POUTH	1	1	M/A	OUZA	Yde4	Elevage poulets	75 18 33 57
49.	MICHEL	1	1	M/A	Kondoupi	Yde4	Agriculture	94 81 64 17
50.	ESSAMBA MARCEL RHE	1	1	M/A	Lkomou	Yde4	coiffure	75 60 33 42
51.	KOUINGOU Faustin	1	1	M/A	Lkomou	Yde4	Ustensiles en Alu	96 00 09 74
52.	SIMO Marcelle Carole	1	1	M/A	OUZA	Yde4	coiffure	94247398
53.	BALEHA ALAMA Patrice	1	1	M/A	Carrefour Elig Effa	Yde4	menuiserie	77794167
54.	RIMO A ERUME Clémentine Yolande	1	1	M/A	Essos camp Sonel	Yde5	coiffure	99 61 84 34
55.	AYISSI TSAMIA Iphigénie	1	1	M/A	Essos	Yde5	restauration	75 23 95 95
								99 99 68 93

56.	MASSOUTIER NDIATO	1	MA	Nigouso	Yd5	Coiffure	75 47 90 43
57	MAANDA Françoise Herveine	1	MA	Essos	Yd5	Coiffure	99 29 86 53
58.	EBIA Christine V origine	1	MA	Nigouso	Yd5	Coiffure	96 13 59 57
59	NDOPW OLO NABON ADRIEN	1	JE	Essos hotel du plateau	Yd5	restauration	94 99 93 25
60	NGO BARA MICHELINE	1	MA	Nikolitsienig	Yd5	Couture	70 14 32 24
61	NGO BISSEH NATHALIE	1	MA	ESSOS	Yd5	Couture	74 05 20 41
62	ELDOUNDOU PIERRE FILS	1	MA	Mobile Essos	Yd5	Apiculture	70 31 94 48 99 21 60 54
63	KANA NDOGMO AGNES	1	MA	Total Nigouso	Yd5	Elevage poulets	96 80 83 99
64	KENGNI KOILA ERIC	1	MA	Essos	Yd5	Elevage poulets	93 37 77 27
65	Matchong Pauline	1	MA	Mvog Béti	Yd6	restauration	75327256 77131047 (parrain)
66.	Tchapguem Ngomsi Céline	1	MA	Mendong	Yd6	coiffure	96 11 17 87
67.	Tondjeu Edwige	1	MA	Biyeu Assi Rd Pt Exp	Yd6	coiffure	74 25 51 92
68.	MANGA Berthe	1	MA	Yd6	Yd6	restauration	76 09 20 38
69.	Sii Stéphane	1	MA	Biyeu Assi	Yd6	telecommuni- cation	79 81 33 80 96 74 80 07
70.	HEBIBE JULIENNE	1	MA	MVOG BEYSI	Yd6	Couture	70 11 47 44
71.	Woutcham Tchuidjang diane	1	MA	efig efa	Yd6	bureautique	99 58 10 39 99921942
72.	MENDJENGUE Aurèle Laurentine	1	MA	ELig Elfa	Yd6	Coiffure	77 87 29 54
73.	BOGNING Mathias	1	MA	Obili	Yd6	fabrication chaussures	77 86 42 41
74.	ELONGBIL EDAMBO Guy Prosper	1	JE	Mendong	Yd6	Electricité	74 73 76 75 94 53 94 09
75.	YEPMO Elisabeth Merimée	1	MA	Biyeu Assi	Yd6	bureautique	94 06 38 41

76	RUESS THIBERY MATIKA	1		MA	MELLEN	Y 006	Cartoons	77 14 29 54
77	ME VOULA JEAN NOEL	1		MA	Nathanson	Y 007	Librairie poetry	77 75 51 03
78	Pesbasi Diane		1	MA	Y 007	Y 007	biographical	94 03 00 53
79	NGUJINGO MARTIN	1		MA	Ogun Alang	Y 007	Manuscripts	77 00 91 39
80	PORAM Jocelyne		1	MA	Ogun Alang	Y 007	Pressing	77 00 07 79

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
SIGLES ET ACRONYMES	v
LISTE DES FIGURES ET DIAGRAMMES	vii
LISTE DES TABLEAUX	viii
RESUME	x
ABSTRACT	x
INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
I.1. PROBLÈME DE RECHERCHE	6
I.2. PROBLEMATIQUE	8
I.3. QUESTIONS DE RECHERCHE	14
I.3.1. Question principale	14
I.3.2. Questions secondaires	14
I.4. HYPOTHESES DE RECHERCHE	14
I.4.1. Hypothèse Principale	14
I.4.2. Hypothèses secondaires	15
I.5. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	15
I.5.1. Objectif principal	15
I.5.2. Objectifs spécifiques	15
II. MÉTHODOLOGIE	15
II.1. Cadre théorique	15
II.2. b. La théorie de l'action publique	16
II.3.1.c. L'analyse stratégique.....	16
II.3.2.d. La théorie des parties prenantes	17
II.3.2.1. COLLECTE DE DONNÉES	17
II.3. a. L'observation directe	18
II.4. b. La recherche documentaire	18
II.5.1.c. L'entretien individuel	19
II.5.2.d. L'enquête par questionnaire	19
Technique d'analyse : analyse de contenu/Analyse descriptive	20
II.3.2.2. Population cible, échantillonnage et échantillon.....	21
II.5. CLARIFICATION CONCEPTUELLE	23
II.5.1. Jeune.....	23
II.5.2. Politique publique	24
II.5.3. Action publique	25
II.5.4. Autonomisation	26

II.5.5. Stratégie.....	27
PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX, ACTEURS DES POLITIQUES D'AUTONOMISATION ET PRESENTATION DU PAJER-U	30
CHAPITRE I : ÉTAT DES LIEUX ET ACTEURS DES POLITIQUES PUBLIQUES D'AUTONOMISATION DES JEUNES AU CAMEROUN	31
I.1. SITUATION DU CHOMAGE ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES AU CAMEROUN	31
I.1.1. La théorie du capital humain.....	33
I.1.2. La théorie du filtre	33
I.1.3. Les théories de la recherche d'emploi et du salaire de réserve.....	34
I.2. QUELQUES POLITIQUES PUBLIQUES D'AUTONOMISATION DES JEUNES AU CAMEROUN.....	35
I.2.1. Institutions gouvernementales de promotion de l'emploi et de l'auto-emploi	36
a. Le Fond National de l'Emploi (FNE).....	36
b. L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP).....	37
I.2.2. Programmes gouvernementaux en faveur des jeunes	38
a) Le Projet d'Insertion des Jeunes par la création des micro- entreprises de Fabrication du Matériel Sportif(PIFMAS).....	38
b) Le Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel(PIAASI)	40
c) Plan Triennal « Spécial Jeunes » (PTS-Jeunes).....	40
d) Le programme d'aide au retour et à l'insertion des jeunes de la diaspora (Pari Jedi).....	40
e) Le programme de promotion de l'entrepreneuriat agro-pastoral des jeunes (PEA- Jeunes).....	42
I.3. LES ACTEURS DANS L'AMISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES D'AUTONOMISATION DES JEUNES	43
CHAPITRE II: PRESENTATION DU PAJER-U	46
II.1. Généralités sur le PAJER-U.....	46
II.2. Groupe cible et conditions d'éligibilité au programme	48
II.3. Budget du programme et financement	49
II.4. Structure organisationnelle	50
II.5. Stratégie d'intervention.....	51
II.6. Filières et parties prenantes à l'élaboration du projet	54
II.7. Les acteurs de mise en œuvre du programme	55
DEUXIEME PARTIE : PAJER-U : INSUFFISANCES ET STRATEGIES D'AUTONOMISATION DEVELOPPEES PAR LES JEUNES	60
CHAPITRE III: LES FAIBLESSES DU PAJER-U	61
III.1. Les obstacles liés à la configuration du programme.....	61
III.1.1. Le manque d'informations et perte de crédibilité	61
III.1.2. « Les couches sociales vulnérables ne sont pas prises en compte »	64
III.1.3. Le problème foncier	67
III.1.4. La longueur et la complexité dans les procédures d'octroi des financements	68

III.2. Obstacles liés aux jeunes	74
III.2.1. L'utilisation des fonds à d'autres fins par les jeunes	75
III.2.2. Difficulté de recouvrement des créances	76
CHAPITRE IV : STRATEGIES D'AUTONOMISATION DEVELOPPEES PAR LES JEUNES FACES AUX LIMITES DU PAJER-U	78
IV.1. La reconversion vers les concours administratifs	81
IV.2. La reconversion vers la débrouillardise	84
IV.3. Le recours aux petits financements des organisations de la société civile	88
CONCLUSION GENERALE.....	91
BIBLIOGRAPHIE	99
WEBOGRAPHIE	109
ANNEXES.....	111
TABLE DES MATIERES.....	123